

Memorial  **MÉMORIAL**
des DU
Großherzogthums Luxemburg. **GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.**

Donnerstag, 29. December 1881. **N. 79.** JEUDI, 29 décembre 1881.

Gesetz vom 28. December 1881, das Staatsbudget der Einnahmen und Ausgaben für's Jahr 1882 betreffend.

Wir Wilhelm III, von Gottes Gnaden, König der Niederlande, Prinz von Oranien Nassau, Großherzog von Luxemburg, *rc., rc., rc.* ;

Nach Anhörung Unseres Staatsrathes ;

Mit Zustimmung der Kammer der Abgeordneten,

Nach Einsicht der Entscheidungen der Abgeordnetenkammer und des Staatsrathes vom 22. bezw. 23. d. Mts., gemäß welchen eine zweite Abstimmung nicht stattfinden wird ;

Haben verordnet und verordnen :

Art. 1. Die am 31. December 1881 bestehenden directen und indirecten Steuern werden während des Jahres 1882 gemäß den Gesetzen und Tarifen erhoben, welche deren Vertheilung und Erhebung festsetzen.

Art. 2. Das Staatsbudget für's Jahr 1882 ist festgesetzt :

in Betreff der Einnahmen auf Fr. 6,566,875 ;
in Betreff der Ausgaben auf Fr. 5,936,165 ;
in Einnahmen und Ausgaben für Rechnungsordnung auf Fr. 3,800,000 ;
dies nach Maßgabe des nachstehenden Etats.

Art. 3. Der Antheil der Gemeinden an dem Ertrage der directen Steuern ist für das Jahr 1882 festgestellt :

auf 5 pCt. der Grundsteuer ;
auf 3 pCt. der Mobiliensteuer.

Loi du 28 décembre 1881, concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 1882.

Nous GUILLAUME III, par la grâce de Dieu, Roi des Pays-Bas, Prince d'Orange-Nassau, Grand-Duc de Luxembourg, *etc., etc., etc.* ;

Notre Conseil d'Etat entendu ;

De l'assentiment de la Chambre des députés ;

Vu la décision de la Chambre des députés du 22 décembre 1881, et celle du Conseil d'Etat du 23 du même mois, portant qu'il n'y a pas lieu à second vote ;

Avons ordonné et ordonnons :

Art. 1^{er}. Les impôts directs et indirects existant au 31 décembre 1881 seront recouvrés, pendant l'année 1882, d'après les lois et tarifs qui en règlent l'assiette et la perception.

Art. 2. Le budget de l'Etat pour l'exercice 1882 est arrêté :

en recette, à la somme de 6,566,875 fr. ;
en dépense, à la somme de 5,936,165 fr. ;
en recette et en dépense pour ordre, à la somme de 3,800,000 fr. ;
le tout conformément au tableau ci-après.

Art. 3. La part des communes dans le produit des impôts directs est fixée, pour l'exercice 1882, savoir :

pour l'impôt foncier, à 5 pCt. ;
pour l'impôt mobilier, à 3 pCt.

Art. 4. Für nicht einschränkende Credite ist keine Ueberschreibung zulässig.

Befehlen und verordnen, daß dieses Gesetz ins „Memorial“ eingerückt werde, um von allen, die es betrifft, ausgeführt und befolgt zu werden.

Am Loos den 28. December 1881.

Wilhelm.

Die Mitglieder der Regierung:

F. de Blochausen.
Paul Eyschen.
G. Kirpach.

Art. 4. Les crédits non limitatifs ne sont pas susceptibles d'être transférés.

Mandons et ordonnons que la présente loi soit insérée au *Mémorial*, pour être exécutée et observée par tous ceux que la chose concerne.

Au Loos, le 28 décembre 1881.

GUILLAUME.

Les membres du Gouvernement:

F. DE BLOCHAUSEN.
PAUL EYSCHEN.
H. KIRPACH.

Recettes.

Articles.	LIBELLÉ.	Prévisions pour 1882.
1	I. Excédant présumé des recettes de l'exercice 1881.	600,000
	II. Contributions directes et accises.	
2	Contribution foncière	950,000
5	Contribution mobilière et patente	440,000
4	Contribution personnelle	80,000
5	Impôt sur les mines et minières	50,000
6	Impôt sur les chevaux	42,000
7	Impôt sur les cabarets	60,000
8	Eau-de-vie indigène ou importée de la Prusse, etc.	150,000
9	Bière	80,000
10	Recouvrement de frais de poursuites	2,400
11	Timbre de quittances d'accises	2,000
12	Remboursement par les communes des frais de renouvellement de plans parcellaires déposés aux secrétariats	2,000
13	Extraits du cadastre	1,500
14	Recettes diverses	1,000

Articles.	LIBELLÉ.	Prévisions pour 1882.
III. Douanes.		
15	Part du Grand-Duché dans les revenus du Zollverein :	
	<i>a)</i> Droits d'entrée et de sortie	1,100,000
	<i>b)</i> Sucre de betteraves	240,000
	<i>c)</i> Sel	225,000
	<i>d)</i> Tabac indigène	32,000
	<i>e)</i> Droit de statistique	1,700
	Part du Grand-Duché dans les droits d'Uebergangsabgabe sur la bière et l'eau-de-vie	9,500
IV. Enregistrement et Domaines.		
16	Enregistrement	600,000
17	Grefte	19,000
18	Hypothèques	65,000
19	Successions	100,000
20	Centimes additionnels	255,000
21	Timbre	195,000
22	Droits en sus et amendes en matière de timbre, d'enregistrement, etc. . .	10,000
25	Amendes de condamnations diverses, dommages-intérêts, restitutions, droits fraudés, confiscations en numéraire	75,000
24	Recouvrement de frais de justice	25,000
23	Recouvrement de frais de poursuite et d'instance	1,500
26	Fermage de la pêche et des passages d'eau	4,000
27	Frais de garde de bois communaux	17,000
28	Ventes immobilières	75,000
29	Ventes mobilières	10,000
50	Rentes des concessions minières	148,000
51	Locations	10,000
52	Frais de vente d'immeubles	7,500
55	Frais d'adjudications publiques pour compte de l'État autres que les ventes immobilières	5,000
54	Recettes diverses	5,000
V. Postes.		
53	Taxes des lettres et autres recettes	400,000

Articles.	LIBELLÉ.	Prévisions pour 1882.
VI. Télégraphes.		
36	Taxe des dépêches et autres recettes	48,000
VII. Prisons, dépôt de mendicité et hospice central.		
37	Produit du travail des détenus.	110,000
38	Produit de la cantine et recettes diverses	1,000
39	Recouvrement des frais d'entretien de reclus, y compris les arriérés . . .	120,000
VIII. Recettes diverses.		
40	Retenues sur les traitements et autres recettes pour subvenir en partie au paiement des pensions	112,000
41	Contingent des villes de Luxembourg, Diekirch et Echternach dans les dépenses des collèges	56,000
42	Droits à payer par les récipiendaires pour l'obtention de grades.	4,000
43	Banque Internationale, traitement du commissaire du Gouvernement . . .	6,000
44	Crédit foncier, traitement du commissaire du Gouvernement	2,000
45	Versement par les Sociétés des chemins de fer pour frais d'inspection et de surveillance	25,175
46	Remboursement des dépenses de la Caisse d'épargne	19,000
47	Excédant de recettes de comptables extraordinaires	5,000
48	Recettes accidentelles et imprévues de toute nature	6,000
49	Intérêts de fonds en dépôt :	
	a) Fonds de l'État	»
	b) Fonds de consignations	4,800
	Total des recettes	6,566,875
IX. Recettes pour ordre.		
50	Excédant des recettes de la douane grand-ducale, ou recouvrement d'avances lui faites	150,000
51	Recette faite en 1881 sur l'emprunt Bleichröder	2,500,000
52	Avances reçues par la Caisse de l'État ou retrait de fonds en dépôt	1,000,000
55	Postes. — Recettes à rembourser aux offices étrangers	150,000
	Total général	10,366,875

Dépenses.

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1882.
1	I. Liste civile	200,000
	II. Gouvernement.	
2	Traitements du ministre d'État, des directeurs généraux, des conseillers et du secrétaire général du Gouvernement	51,720
3	Traitements du personnel des bureaux, des huissiers de salle et du concierge de l'hôtel du Gouvernement.	60,000
4	Frais de route et de séjour	2,250
5	Frais de bureau (bibliothèque et impressions comprises)	12,000
6	Frais de chauffage et d'éclairage pour différentes administrations. Fêtes publiques et illuminations	10,500
7	Dépenses pour décorations	5,000
8	Frais d'adjudication	5,000
8bis	Id. — Restant d'exercices antérieurs	250
9	Dépenses diverses	500
10	III. Chambre des députés	50,000
11	IV. Conseil d'État	17,000
	V. Secrétariat luxembourgeois à La Haye.	
12	Traitement du secrétaire et indemnité aversionnelle pour frais de bureau et dépenses extraordinaires de résidence à l'étranger	10,800
	VI. Relations extérieures.	
13	Légations	12,000
14	Consulats	6,500
15	Dépenses extraordinaires et imprévues, y compris les voyages à l'étranger	7,600
	VII. Justice.	
16	Traitements des fonctionnaires et magistrats de l'ordre judiciaire, y compris les frais de bureau des justices de paix	250,000
17	Frais de bureau (impressions et bibliothèque comprises) et frais de chauffage et d'éclairage (sans distinction d'exercice).	8,000
18	Frais de bureau des officiers du ministère public près les tribunaux de simple police	5,500

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1882.
19	Frais de route et de séjour	450
20	Jetons de présence des membres non magistrats de la Haute cour militaire	400
21	Remises des greffiers. (Crédit non limitatif.)	4,700
22	Frais de justice civile et militaire. (Crédit non limitatif.)	54,000
23	Huissiers audienciers de la Cour, traitements des concierges	5,400
24	Traitement d'un aide-exécuteur	1,000
VIII. Cultes.		
<i>a) Culte catholique.</i>		
25	Traitements du clergé	368,000
26	Frais de bureau et frais de voyage et de séjour de l'évêque et des ecclésiastiques qui l'accompagnent, en raison d'une mission spéciale	2,800
27	Indemnité de 100 francs à chacun des 75 desservants et vicaires les plus âgés, en exercice ou pensionnés, et supplément de traitement de 500 francs au desservant de Mondorf.	7,800
28	Séminaire. — Traitements du directeur et des professeurs.	15,600
29	Bourses d'études à des élèves nécessiteux du Séminaire	5,000
30	Subside pour la bibliothèque du Séminaire	150
31	Subside pour le culte catholique et indemnité à des ecclésiastiques étrangers qui étendent leur administration spirituelle sur des localités du territoire grand-ducal	5,700
<i>b) Culte protestant.</i>		
32	Indemnité à un ministre du culte protestant à Luxembourg	2,600
33	Subside	500
<i>c) Culte israélite.</i>		
34	Traitement du rabbin	2,600
35	Subside	500
36	IX. Corps de gendarmerie et des volontaires	584,500
37	Dépenses de casernement des brigades de gendarmerie	22,000
X. Chambre des comptes.		
38	Traitements des membres et des employés de la Chambre des comptes et jetons de présence des conseillers honoraires	54,700

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1882.
59	Frais de route et de séjour	560
40	Frais de bureau (impressions et bibliothèque comprises), frais d'éclairage et de chauffage et dépenses imprévues	1,600
XI. Recette générale.		
41	Traitements	11,900
42	Loyer et autres dépenses de service	1,400
XII. Contributions directes, accises et cadastre.		
45	Traitements et indemnités diverses pour les fonctionnaires et employés de l'administration, pour les experts-répartiteurs de la ville de Luxembourg et les membres des conseils cantonaux de révision	185,000
44	Organisation du service sur la frontière de la Prusse et de la Lorraine pour l'exécution de la convention de 1858, relative à l'impôt sur l'eau-de-vie. .	1,000
45	Frais de route et de séjour et dépenses de la section ambulante.	2,000
46	Cadastre. — Rétributions variables.	24,000
47	Statistique des revenus fonciers	800
48	Renouvellement partiel des plans cadastraux.	2,000
49	Frais de bureau de la direction et des receveurs des contributions et du bu- reau central du cadastre, y compris les impressions et les instruments. .	10,600
50	Prélèvement sur les impôts au profit des communes. (Crédit non limitatif) .	60,000
51	Expédition des rôles des contributions directes.	2,200
52	Frais de poursuite et d'instance pour le recouvrement des contributions. Ap- position de scellés sur les appareils en repos.	3,000
53	Ordonnances de décharge et de réduction, de remise et de modération en matière de contributions directes. — Restitution d'accises et d'autres droits. (Crédit non limitatif)	50,000
54	Dépenses diverses.	1,000
XIII. Enregistrement et domaines.		
55	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés de l'administration. Indemnités fixes de déplacement des employés supérieurs; indemnités des surnuméraires pour gestions temporaires. Indemnités des membres du conseil du contentieux.	47,200
56	Dépenses et frais de déplacements extraordinaires pour les travaux d'inspec- tion et de vérification (sans distinction d'exercice)	5,000

Articles.	L I B E L L E.	Crédits pour 1882.
57	Frais de route et de séjour	223
58	Remises et suppléments fixes des receveurs. (Crédit non limitatif).	62,000
59	Frais de bureau de la Direction (impressions et livres compris) et des receveurs	6,000
60	Frais de poursuite et d'instance (les frais d'instance pouvant, comme les frais de poursuite, être avancés par les comptables).	4,200
61	Restitutions. (Crédit non limitatif).	4,700
62	Frais de vente de domaines	7,500
65	Frais de surveillance des domaines ; plantations et boisements sur les terrains des fortifications ; réparations urgentes exécutées par l'administration des domaines	3,500
64	Remboursement aux tiers intéressés des dommages-intérêts, droits fraudés, etc., recouvrés sur les condamnés. (Crédit non limitatif).	1,000
65	Fabrication de papier-timbre et de timbre mobile et dépenses de l'atelier	3,000
66	Dépenses diverses	500
XIV. Douanes.		
67	Dépenses diverses à la charge exclusive du Grand-Duché.	32,000
68	Majoration des traitements des fonctionnaires et employés de la douane rétribués par le Zollverein	23,000
69	Gratifications	11,700
70	Loyer de locaux.	8,000
71	Recensement de la population en 1880 ; frais d'impressions	4,520
72	XV. Caisse d'épargne.	49,000
XVI. Pensions.		
73	Pensions, traitements d'attente et de disponibilité.	436,000
73bis	Id. — Restant d'exercices antérieurs.	27,000
74	Secours et subsides permanents ; suppléments à des pensionnaires nécessiteux.	12,000
XVII. Travaux publics.		
75	Traitements et frais de bureau du personnel.	72,500
76	Frais de route et de séjour	8,500

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1882.
77	Salaires des chefs-cantonniers et des cantonniers	71,500
78	Salaires des chefs-cantonniers et des cantonniers pour le service des chemins vicinaux mis à charge de l'État par les lois des 27 novembre 1874, 17 février 1876 et 23 mars 1878	21,500
79	Entretien, réparation et amélioration des routes avec leurs dépendances et des chemins de halage, y compris l'entretien de la voie et des trottoirs du viaduc sur la Pétrusse à Luxembourg.	210,000
80	Curage et entretien des rivières	55,000
81	Travaux extraordinaires à exécuter sur les routes existantes	40,000
82	Mise en état et entretien des chemins de grande communication qui font l'objet des lois des 27 novembre 1874, 17 février 1876 et 23 mars 1878	150,000
85	Château de Walferdange, entretien des bâtiments, jardins et dépendances, y compris l'indemnité de logement du jardinier	6,000
84	Entretien, appropriation et réparation de l'Hôtel du Gouvernement, des autres bâtiments de l'État et des bâtiments affectés à des services publics; entretien du mobilier et acquisition de meubles; assurance des bâtiments et du mobilier de l'État contre les risques de l'incendie	95,000
85	Érection d'un monument à la mémoire de S. M. le Roi Guillaume II, Prince d'Orange-Nassau, Grand-Duc de Luxembourg; 1 ^{er} crédit.	p ^r mémoire.
86	Hospice central d'Ettelbruck; agrandissement du cimetière; capitonnage de cellules d'aliénés, plantations, pavage, etc.	40,000
87	Agrandissement de l'Athénée	p ^r mémoire.
88	Hôtel de la Chambre des députés (sans distinction d'exercice)	8,000
89	Entretien des monuments historiques du pays et embellissements dans diverses parties du pays	5,000
90	Élargissement, redressement et mise en état du chemin de halage entre Mertert et Wasserbillig.	p ^r mémoire.
91	Route de Remich à Grevenmacher; exhaussement à la sortie de Remich.	10,000
92	Indemnités du chef de terrains acquis ou à acquérir en vertu de la loi du 15 janvier 1845, art. 4	1,500
95	Confection de projets de routes, achats d'instruments, impressions pour le service des travaux publics	1,500
94	Dixièmes retenus en garantie et dépenses sur exercices clos	16,000
95	Chemins de fer; frais de surveillance, études, dépenses diverses qui s'y rattachent	25,500
		79a

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1882.
96	Plantations à établir sur les routes et sur les chemins de grande communication repris par l'État ; pépinières et élagage d'arbres.	9,000
97	Établissement de sourds-muets — aménagement des alentours et mise en culture du terrain adjacent	5,000
98	Agrandissement des bâtiments de l'ancien génie militaire pour l'installation des postes et télégraphes et autres services publics	pr mémoire.
99	Translation de la gendarmerie ; appropriation de la caserne du Saint-Esprit (y compris la dépense de 1881).	28,500
100	Dépenses diverses et imprévues	1,000
XVIII. Domaine de l'État à Luxembourg.		
101	Entretien des ouvrages d'art et des murs de soutènement	6,000
102	Travaux à faire sur le domaine de l'État provenant de la ci-devant forteresse de Luxembourg.	pr mémoire.
103	Voies publiques à créer et mise en valeur des terrains à bâtir	27,000
XIX. Mines.		
104	Traitements du personnel et frais de bureau de l'ingénieur des mines . . .	11,000
105	Frais de voyage	1,500
106	Redevances à payer aux propriétaires de terrains concessibles. (Crédit non limitatif).	11,000
107	Cadastre du terrain minier de la zone concessible. Rectification et entretien de l'abornement.	2,500
XX. Travaux communaux.		
108	Subsides aux communes pour construction et réparation d'églises et de maisons d'école et pour d'autres travaux ou dépenses d'utilité communale . .	20,000
109	Subsides pour construction, entretien et réparation de chemins vicinaux et pour raccordements aux chemins de fer.	50,000
XXI. Dette publique.		
110	Annuités et frais.	605,900
111	Intérêts et frais d'avances reçues par la caisse de l'État (sans distinction d'exercice). (Crédit non limitatif).	150,000
112	Intérêts des consignations et dépôts. (Loi du 12 février 1872.) (Crédit non limitatif).	3,600

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1882.
XXII. Commissariats de district.		
113	Traitements des commissaires et des secrétaires de district, y compris les frais de bureau des commissaires; traitements, indemnités et frais de voyage du contrôle de la comptabilité communale	27,000
114	Frais de route et de séjour des commissaires.	2,500
XXIII. Administration forestière.		
115	Traitements de l'inspecteur, des gardes généraux, de l'assistant et des assistés, y compris les frais de bureau et de tournée de l'inspecteur; indemnités fixes des gardes généraux; dépenses forestières imprévues	20,000
116	Crédit pour établir des pépinières et favoriser le boisement de terrains vagues.	10,000
XXIV. Service sanitaire.		
117	Collège médical et médecins de canton.	9,500
118	Acquisition des objets nécessaires pour les examens; frais de déplacement; visite des pharmacies et frais de voyage et de séjour des membres du Collège médical non domiciliés à Luxembourg.	2,300
119	École d'accouchement. Indemnité pour le personnel enseignant.	2,800
120	Id. — Entretien des malades et des élèves	4,500
121	Traitements et indemnités des vétérinaires	15,000
122	Subsides à des sages-femmes	6,000
123	Part du Grand-Duché dans les frais du bureau sanitaire international de Vienne.	100
124	Indemnités des hommes de l'art chargés de missions en cas d'épidémie	1,200
125	Indemnités des vétérinaires pour voyages et séjours et pour missions en cas d'épizootie etc.	1,550
126	Subsides aux communes pour travaux dans l'intérêt de la salubrité publique	50,000
XXV. Postes.		
127	Traitements du directeur, du contrôleur, des percepteurs et des commis, traitements et indemnités des surnuméraires et comptables	126,000
128	Indemnités à des agents et à des employés des postes pour services extraordinaires	7,100
129	Indemnités pour frais de tournée du directeur et du contrôleur et indemnités aversionnelles pour frais de bureau des percepteurs et agents.	6,100

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1882.
150	Traitements et indemnités des facteurs, y compris les frais de leur remplacement aux jours de repos	147,000
151	Frais de remplacement d'employés et de facteurs malades	4,000
152	Loyer de locaux	750
153	Frais de route et de séjour	1,500
154	Indemnités aux chemins de fer pour les transports postaux	11,500
155	Transport des dépêches et des colis	50,000
156	Impressions, y compris les timbres-poste et cartes; frais de bureau de la direction, du contrôleur, des percepteurs de Luxembourg (ville et gare) et des bureaux ambulants et de relais	19,000
157	Renouvellement et entretien du matériel, y compris les camions	5,650
158	Part du Grand-Duché dans les frais du bureau international.	600
159	Dépenses diverses et imprévues	600
XXVI. Télégraphes.		
140	Traitements du directeur, des commis et des facteurs, indemnités des surnuméraires.	50,000
141	Indemnités à des aides temporaires et à des employés télégraphistes pour services extraordinaires	5,000
142	Indemnités à allouer aux agents de l'administration des postes ou à d'autres personnes qui concourent au service télégraphique dans les bureaux secondaires	15,100
143	Frais de bureau.	5,000
144	Frais de voyage.	2,100
145	Surveillance et entretien du matériel et fournitures pour le service des appareils.	5,200
146	Bureau international de Berne.	420
147	Remboursements aux offices étrangers; frais d'expres et bons pour réponses payées (frais à avancer par les comptables). (Credat non limitatif).	11,000
148	Dépenses extraordinaires et imprévues	10,000
XXVII. Agriculture, commerce et Industrie.		
149	Commission d'agriculture.	1,500
150	Chambre de commerce.	1,600

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1882.
131	Commissariat de la Banque Internationale.	6,000
132	Crédit foncier — commissaire du Gouvernement.	2,000
133	Amélioration de la race des chevaux. (Crédit non limitatif.)	13,000
134	Amélioration des races bovine et porcine. (Crédit non limitatif.)	20,000
135	Indemnités à payer conformément à la loi du 3 octobre 1870, concernant les épizooties.	8,000
136	Subsides divers dans l'intérêt de l'agriculture	10,000
137	Crédit en faveur de l'enseignement agricole.	5,000
138	Conférences agricoles	4,000
139	Crédit en faveur de grands travaux d'irrigation et d'assainissement	12,000
	XXVIII. Instruction publique.	
	<i>a) Enseignement supérieur et moyen.</i>	
160	Athénée, progymnases — traitements et indemnités	145,000
161	Les mêmes établissements — matériel et dépenses diverses	9,000
162	Honoraires des membres des jurys d'examen et autres frais (sans distinction d'exercice). (Crédit non limitatif.)	5,700
163	Bourses pour études universitaires.	4,000
164	Subsides à des élèves indigents	600
	<i>b) Enseignement primaire.</i>	
165	Commission d'instruction et inspection d'écoles; traitements, indemnités et dépenses diverses concernant la surveillance des écoles et de l'enseignement primaire	35,000
166	École normale; traitements, indemnités et autres dépenses de service	28,000
167	Subsides aux communes en faveur de l'enseignement primaire : <i>a) Subsides en faveur de l'instruction primaire en général</i> 60,000 <i>b) Part contributive de l'État dans la majoration du traitement communal du personnel enseignant en vertu de la loi du 6 juillet 1876.</i> 26,000	86,000
168	Subsides en faveur d'écoles du soir et du dimanche.	10,000
169	Suppléments de traitement pour ancienneté de service et primes de brevet des instituteurs et institutrices en conformité de la loi du 6 juillet 1876 (sans distinction d'exercice).	85,600

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1882.
170	Subsides en faveur de l'enseignement primaire supérieur	12,000
171	Bourses d'études aux élèves-instituteurs.	12,000
172	Bourses d'études aux élèves-institutrices	6,000
173	Subsides temporaires aux élèves-instituteurs qui fréquentent l'École normale	900
174	Secours à d'anciens instituteurs et institutrices et à des orphelins délaissés par des instituteurs	5,000
175	Institution des sourds-muets. — Traitements et indemnités du personnel, et subside éventuel à accorder aux instituteurs envoyés à l'étranger . . .	9,250
176	Entretien des élèves du même établissement ; habillement et literie . . .	6,100
XXIX. Arts et sciences.		
177	Encouragements aux sciences et aux arts	8,000
178	Subside éventuel en faveur du théâtre de la ville de Luxembourg.	2,000
179	Encouragements aux études industrielles et artistiques	6,000
180	Subside à l'Institut, section historique	2,000
180bis	Subside extraordinaire à la même société (dépense d'installation du musée)	1,000
181	Subside au Comité du Willibrordus-Bauverein pour la restauration de la basilique d'Echternach	2,000
182	Travaux dans l'intérêt de la mosaïque de Bous (sans distinction d'exercice)	340
183	Subside à la Société des sciences naturelles	1,500
184	Subside à la Société des sciences médicales	1,000
185	Subside à la Société botanique	500
XXX. Prisons et dépôt de mendicité.		
186	Traitements et émoluments fixes	41,300
187	Entretien des détenus (nourriture, habillement, couchage, chauffage, éclairage, médicaments, etc.); habillement et traitement médical des gardiens. Cantine	50,000
188	Dépenses relatives au travail dans les maisons de détention	100,000
189	Prisons cantonales, maisons de passage — entretien des détenus	7,000
190	Menues dépenses	1,000

Articles.	L I B E L L E.	Crédits pour 1882.
XXXI. Hôpital central.		
191	Traitements et émoluments fixes	50,000
192	Entretien des reclus (nourriture, habillement, couchage, chauffage, éclairage, médicaments, etc.) ; habillement et traitement médical des gardiens . .	115,000
192bis	Id. — Restant d'exercices antérieurs	11,200
195	Menus dépenses	800
XXXII. Bienfaisance publique, secours et récompenses.		
194	Subsides aux communes dans l'intérêt de la bienfaisance publique	20,000
195	Secours du chef de pertes essuyées par suite d'accidents ou d'événements imprévus, de perte ou abatage de bétail, secours particuliers, etc. . . .	12,000
196	Subsides aux communes du chef du rapatriement d'aliénés ou d'épileptiques indigents, ainsi que de leur séjour dans des établissements charitables de l'étranger (loi du 26 juin 1874)	5,000
197	Remboursements aux communes ou établissements de bienfaisance de secours donnés à des nécessiteux étrangers ou à des indigents abandonnés	2,200
198	Remboursements des secours avancés à des Luxembourgeois en pays étrangers	500
199	Récompenses pour actes de dévouement	500
XXXIII. Police générale et administrative.		
200	Subsides aux communes pour tenir lieu des attributions d'amendes (loi du 4 décembre 1860, art. 2 et 5). (Crédit non limitatif)	55,000
201	Gratifications aux fonctionnaires et agents de la police générale, spéciale et locale (loi du 4 décembre 1860, art. 2). (Crédit non limitatif)	55,000
202	Subsides aux comités cantonaux de patronage des condamnés libérés, et frais de bureau et d'impressions des dits comités.	600
205	Dépenses à faire en exécution de la convention de Gotha du 15 juillet 1851 pour le transport à la frontière des étrangers indigents qui veulent quitter le pays et pour l'entretien en route et le transport des vagabonds et mendiants indigènes	500
204	Primes pour la destruction des loups et autres animaux nuisibles (sans distinction d'exercice)	1,000
205	Exécution de la loi sur la pêche — repeuplement des eaux (sans distinction d'exercice)	1,500

Articles.	LIBELLE.	Crédits pour 1882.
206	Subsides en faveur de l'exécution de la loi du 20 mars 1876 sur la police des bâtiments et de leurs dépendances	23,000
207	Etablissements dangereux, insalubres et incommodes — instruction des demandes en autorisation; surveillance	400
208	XXXIV. Dépenses Imprévues	6,000
209	XXXV. Dépenses d'exercices clos dont les crédits sont restés disponibles aux budgets respectifs. (Crédit non limitatif)	2,500
	Total	3,959,403
	XXXVI. Dépenses pour ordre. (Crédits non limitatifs.)	
210	Remboursements à d'autres Etats de l'Union douanière ou avances à la douane grand-ducale. 150,000	
211	Dépense faite en 1881 sur l'emprunt Bleichröder 2,500,000	
212	Remboursements d'avances reçues par la Caisse de l'État, ou dépôt de fonds 1,000,000	3,800,000
213	Postes. — Remboursements aux offices étrangers 150,000	
	Total général des dépenses	9,756,403

Königl.-Großh. Beschluß vom 28. December 1881, die Ausführung des Budgetgesetzes für's Jahr 1882 betreffend.

Wir **Wilhelm III.**, von Gottes Gnaden, König der Niederlande, Prinz von Oranien-Nassau, Großherzog von Luxemburg, &c., &c., &c.

Nach Einsicht des Gesetzes vom heutigen Tage, das Budget der Einnahmen und Ausgaben von 1882 betreffend;

Auf den Bericht Unserer Regierung;

Saben beschloffen und beschließen:

Die Bestimmungen Unseres Beschlusses vom 18. März 1869, über die Ausführung des Budgetge-

Arrêté royal grand-ducal du 28 décembre 1881, pour l'exécution de la loi du budget pour l'exercice 1882.

Nous **GUILLAUME III.**, par la grâce de Dieu, Roi des Pays-Bas, Prince d'Orange-Nassau, Grand-Duc de Luxembourg, etc., etc., etc.;

Vu la loi de ce jour, concernant le budget des recettes et dépenses de l'État pour l'exercice 1882;

Sur le rapport de Notre Gouvernement;

Avons arrêté et arrêtons:

Les dispositions de Notre arrêté du 18 mars 1869, réglant l'exécution de la loi du budget

gesetz von 1869, sind auf das Ausgaben-Budget des Dienstjahres 1882 anwendbar.

Am Loos den 28. December 1881.

Wilhelm.

Die Mitglieder der Regierung:

F. de Blochausen

P. Eyschen.

H. Kirpach.

Bekanntmachung. — Handelskammer.

Durch Königl.-Großh. Beschluß vom 21. December c., sind zu Mitgliedern der Handelskammer, auf die Dauer von sechs Jahren, vom 1. Januar 1882 ab, ernannt worden:

Für den Handel im Allgemeinen: Hr. Johann Soupert, Bäume- und Blumenzüchter zu Limpertsberg.

Für die Tuchfabrikation: Hr. Samson Godchaux, Fabrikant zu Schleifmühl.

Für die Webereien: Hr. Michel Denny, Fabrikant zu Luxemburg.

Für die Handschuhfabrikation: Hr. Adolph Omlor, Fabrikant zu Bonnevoie.

Für die Papierfabrikation: Hr. Eugen Lamort, Industriell zu Manternach.

Für die Gerbereien: die Hh. Ferdinand Larue, Gerber zu Luxemburg, und Georg Faber, Gerber zu Wiltz.

Luxemburg den 27. December 1881.

Der Staatsminister, Präsident
der Regierung,
F. de Blochausen.

Bekanntmachung. — Staatsrath.

Durch Königl.-Großh. Beschluß vom 28. December c. ist der Staatsrath und Ehren-Staatsminister Hr. L. J. E. Servais neuerdings auf die Dauer von einem Jahre als Präsident des Staatsrathes beflätigt worden.

Luxemburg den 29. December 1881.

Der Staatsminister, Präsident
der Regierung,
F. de Blochausen.

pour 1869, sont applicables au budget des dépenses pour l'exercice 1882.

Au Loos, le 28 décembre 1881.

GUILLAUME.

Les membres du Gouvernement:

F. DE BLOCHAUSEN.

PAUL EYSCHEN.

H. KIRPACH.

Avis. — Chambre de commerce.

Par arrêté royal grand-ducal du 21 décembre courant, ont été nommés membres de la Chambre de commerce pour le terme de six ans, à partir du 1^{er} janvier 1882:

Pour le commerce en général: M. Jean Soupert, arboriculteur-fleuriste à Limpertsberg.

Pour les draperies: M. Samson Godchaux, fabricant à Schleifmühl.

Pour les filatures: M. Michel Denny, fabricant à Luxembourg.

Pour les ganteries: M. Adolphe Omlor, fabricant à Bonnevoie.

Pour les papeteries: M. Eugène Lamort, industriel à Manternach.

Pour les tanneries: MM. Ferdinand Larue, tanneur à Luxembourg, et Georges Faber, tanneur à Wiltz.

Luxemburg, le 27 décembre 1881.

Le Ministre d'État,
Président du Gouvernement,
F. DE BLOCHAUSEN.

Avis. — Conseil d'État.

Par arrêté royal grand-ducal du 28 décembre courant, M. L.-J.-E. Servais, conseiller d'État et ministre d'État honoraire, est maintenu pour un nouveau terme d'un an dans les fonctions de président du Conseil d'État.

Luxemburg, le 29 décembre 1881.

Le Ministre d'État, Président
du Gouvernement,
F. DE BLOCHAUSEN.

Bekanntmachung. — Gefängnisse.

Durch Königl. Großh. Beschluß vom 21. December c. sind die H. H. Johann Peters, Professor am Seminar, Nikolaus Mersch-Mousel, vormaliger Fabrikant, und Camill Dümont, Richter beim Bezirksgerichte, sämmtlich zu Luxemburg, zu Mitgliedern der Verwaltungs-Commission der Gefängnisse und des Bettlerdepots zu Luxemburg, vom 1. Januar 1882 ab, für einen Zeitraum von vier Jahren, ernannt worden.

Durch denselben Beschluß sind die H. H. Peter Stehres, Ehrendirektor des Progymnasiums zu Diekirch, Victor Tschiderer, Kaufmann und Mitglied der Abgeordnetenversammlung, und Anton Hartmann, Bezirks-Ingenieur, beide zu Diekirch, auf dieselbe Dauer zu Mitgliedern der Verwaltungs-Commission der Gefängnisse dafelbst ernannt worden.

Luxemburg den 25. December 1881.

Der General-Director der Justiz,
Paul Eyschen.

Bekanntmachung. — Steuerverwaltung.

Durch Königl. Großh. Beschluß vom 21. December c. ist Hr. Eduard Schumann, Supernumerar der Steuerverwaltung, zum Einnehmer derselben Verwaltung am Steueramte zu Fels ernannt worden.

Luxemburg den 24. December 1881.

Für den General-Director der Finanzen:
Der General-Director der Justiz,
Paul Eyschen.

Bekanntmachung. — Steuerverwaltung.

Durch Königl. Großh. Beschluß vom 21. December c. ist Hr. Joh. Peter Walens zum Supernumerar der Steuer-Verwaltung ernannt worden.

Luxemburg den 25. December 1881.

Für den General-Director der Finanzen:
Der General-Director der Justiz,
Paul Eyschen.

Avis. — Maisons de détention.

Par arrêté royal grand-ducal du 12 décembre courant MM. Jean Peters, professeur au séminaire, Nicolas Mersch-Mousel, ancien fabricant, et Camille Dumont, juge au tribunal d'arrondissement, tous à Luxembourg, ont été nommés membres de la Commission administrative des prisons et du dépôt de mendicité de Luxembourg, pour un terme de quatre ans, à partir du 1^{er} janvier 1882.

Par l'arrêté susdit MM. Pierre Stehres, directeur honoraire du progymnase de Diekirch, Victor Tschiderer, négociant et membre de la Chambre des députés, et Antoine Hartmann, ingénieur d'arrondissement, ces deux à Diekirch, ont été nommés pour la même période membres de la Commission des prisons de cette dernière ville.

Luxembourg, le 25 décembre 1881.

Le Directeur général de la justice,
PAUL EYSCHEN.

Avis. — Administration des contributions.

Par arrêté royal grand-ducal du 21 de ce mois, M. Edouard Schumann, surnuméraire de l'administration des contributions, a été nommé receveur de la même administration au bureau de Larochette.

Luxembourg, le 24 décembre 1881.

Pour le Directeur général des finances:
Le Directeur général de la justice,
PAUL EYSCHEN.

Avis. — Administration des contributions.

Par arrêté royal grand-ducal du 21 de ce mois, M. Jean-Pierre Walens a été nommé surnuméraire de l'administration des contributions.

Luxembourg, le 25 décembre 1881.

Pour le Directeur général des finances:
Le Directeur général de la justice,
PAUL EYSCHEN.

Bekanntmachung. — Postwesen.

Durch Königl.-Großh. Beschluß vom 21. December c. ist Hr. Konstant Olinger, Postperceptor zu Bettembourg, zum Perceptor am Postamte 2. Klasse zu Wiltz ernannt worden.

Luxemburg den 27. December 1881.

Für den General-Director der Finanzen:
Der Staatsminister, Präsident
der Regierung,
F. de Blochausen.

Bekanntmachung. — Jahrmärkte.

Durch Königl.-Großh. Beschluß vom 21. December c. sind die Jahrmärkte von Ettelbrück auf den 1. Dinstag jeden Monats festgesetzt worden und ist der Königl.-Großh. Beschluß vom 22. März 1875, betreffend die Festsetzung besagter Märkte, abgeschafft.

Luxemburg den 27. December 1881.

Der Staatsminister, Präsident
der Regierung,
F. de Blochausen.

Beschluß, wodurch die Veröffentlichung des allgemeinen Berichtes der Handelskammer für 1877 — 1880 angeordnet wird.

Der Staatsminister, Präsident
der Regierung;

Nach Einsicht des allgemeinen Berichtes der Handelskammer über die Lage des Handels und der Industrie im Großherzogthum Luxemburg während der Jahre 1877, 1878, 1879 und 1880;

Nach Einsicht des Königl.-Großh. Beschlusses vom 31. Dezember 1875, die Veröffentlichung des Memorials betreffend;

Beschließt:

Vorerwähnter Bericht soll ins „Memorial“ als Beilage zu gegenwärtiger Nummer eingerückt werden.

Luxemburg den 26. December 1881.

Der Staatsminister, Präsident
der Regierung
F. de Blochausen.

Avis. — Postes.

Par arrêté royal grand-ducal du 21 décembre courant, M. Constant Olinger, percepteur des postes à Bettembourg, a été nommé percepteur au bureau de 2^e classe à Wiltz.

Luxembourg, le 27 décembre 1881.

Pour le Directeur général des finances:
Le Ministre d'État,
Président du Gouvernement,
F. DE BLOCHAUSEN.

Avis. — Foires.

Par arrêté royal grand-ducal du 21 décembre courant, les foires d'Ettelbrück ont été fixées au 1^{er} mardi de chaque mois, et l'arrêté royal grand-ducal du 22 mars 1875, concernant la fixation des mêmes foires, a été rapporté.

Luxembourg, le 27 décembre 1881.

Le Ministre d'État,
Président du Gouvernement,
F. DE BLOCHAUSEN.

Arrêté ordonnant la publication du rapport général de la Chambre de commerce pour les années 1877 à 1880.

LE MINISTRE D'ÉTAT, PRÉSIDENT
DU GOUVERNEMENT;

Vu le rapport général sur la situation du commerce et de l'industrie du Grand-Duché de Luxembourg pendant les années 1877, 1878, 1879 et 1880;

Vu l'arrêté royal grand-ducal du 31 décembre 1875, concernant la publication du Memorial;

Arrête:

Le rapport susmentionné sera inséré au Memorial comme annexe au présent numéro.

Luxembourg, le 26 décembre 1881.

Le Ministre d'État,
Président du Gouvernement,
F. DE BLOCHAUSEN.

Memorial  **MEMORIAL**
des DU
Großherzogthums Luxemburg. **GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.**

Donnerstag, 29. December 1881. (ANNEXE AU N° 79.) JEUDI, 29 décembre 1881.

RAPPORT GÉNÉRAL

SUR LA

SITUATION DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

pendant les années 1877, 1878, 1879 et 1880,

lu et adopté en séance de la Chambre de commerce le 13 septembre 1881.

Composition de la Chambre de commerce

dans l'ordre du renouvellement de ses membres sortant à la fin des années

1879.	1881.	1883.
MM. Emile Mousel à Luxembourg;	MM. Henri Raach à Echternach;	MM. Joseph Mersch ⁵⁾ à Luxembourg;
François Printz ¹⁾ à Luxembourg;	Samson Godchaux à Schleifmühl;	Victor Bück à Luxembourg;
Guil. Lefèvre ²⁾ à Luxembourg;	Gabriel Mayer à Luxembourg;	Victor Hoffman à Luxembourg;
Jos. Heintz-Michaëlis à Luxembourg;	Eugène Lamort à Mauternach;	Jos. Servais à Mersch;
Victor Tschiderer à Diekirch;	Ferd. Larue à Luxembourg;	Ed. Metz à Eich;
Zens, ³⁾ aîné, fabricant à Echternach;	Michel Deny à Luxembourg;	Al. Eydtt à Luxembourg;
Emile Berchem à Luxembourg;	G. Thilges - Faber ⁴⁾ à Luxembourg;	Nicolas Mersch à Luxembourg.

1) Nommé par arrêté r. g.-d. du 28 janvier 1880, en remplacement de M. Macher-Wurth.

2) Nommé par arrêté r. g.-d. du 28 janvier 1880, en remplacement de M. Schmit-Gengler.

3) Nommé par arrêté r. g.-d. du 28 janvier 1880, en remplacement de M. H. Dondelinger.

4) Nommé par arrêté r. g.-d. du 12 février 1879, en remplacement de M. Th. Mongenast, décédé.

5) Nommé par arrêté r. g.-d. du 28 janvier 1880, en remplacement de M. Mersch-Wittenauer, décédé.

Président : M. Victor <i>Bück</i> , imprimeur.	}	Nommés par arrêté r. g.-d. du 3 mars 1880. pour le terme de 2 ans à partir du 1 ^{er} janvier 1880.
Vice-Président : M. M. <i>Deny</i> , fabricant.		

Secrétaire : M. Ch. *Gemen*, nommé par arrêté r. g.-d. du 12 février 1879, pour un nouveau terme de six ans, à partir du 1^{er} janvier 1879.

La Chambre de commerce a perdu deux membres actifs et dévoués : M. Th. *Mongenast*, qui représentait, pendant quatorze années, la branche des tanneries, est mort à *Ettelbrück*, le 17 août 1878. Le 25 octobre 1879, la mort nous a enlevé inopinément notre regretté président, M. J. *Mersch-Wittenauer*; nommé, en 1859, membre de la Chambre de commerce, M. *Mersch* y a siégé jusqu'à sa mort. Estimé et honoré de ses collègues, ce fut sur leur proposition que S. M. le Roi Grand-Duc lui avait conféré, en 1862, les fonctions de vice-président et, en 1866, en 1868, en 1870, en 1876 et en 1878 celles de président.

La Chambre de commerce gardera à ses deux collaborateurs défunts, à ces deux hommes de bien, un profond souvenir.

La publication du présent rapport a été retardée par la mort du dernier président, survenue fin 1879, et par un travail important qui avait exigé tous les soins du bureau et d'un grand nombre de membres de la Chambre de commerce pendant les cinq premiers mois de 1880.

Organisation de la Chambre de commerce.

L'arrêté r. g.-d. du 1^{er} octobre 1841, portant institution d'une Chambre de commerce dans le Grand-Duché, porte que le commerce en général doit être représenté à la Chambre par 10 membres, et les différentes industries alors existantes dans le pays par 11 membres.

De nouvelles industries ayant été créées depuis cette époque, la Chambre de commerce a l'intention de faire au Gouvernement des propositions tendant à modifier en conséquence l'art. 2 de l'arrêté organique de 1841. Dans les propositions qu'elle a soumises au Gouvernement, pendant les dernières années, pour le renouvellement de ses membres, la Chambre de commerce avait déjà eu soin de faire représenter les nouvelles industries.

Le mode actuellement en vigueur pour le renouvellement de la Chambre de commerce a été l'objet de critiques répétées : on lui reprochait principalement qu'il avait pour résultat que de nouveaux éléments entraient difficilement dans la composition de ce collège; d'autre part, on demandait que la nomination des membres se fit par voie d'élection.

La Chambre de commerce, consultée à ce sujet, a pensé qu'il serait inopportun de toucher, pour le moment, au mode de renouvellement fixé par l'arrêté royal grand-ducal de 1841. Elle a exposé au Gouvernement que, dans les pays où les Chambres de commerce sont électives, ces collèges ne représentaient, d'ordinaire, qu'une circonscription restreinte et parfois locale, possédant une industrie ou un commerce assez important; qu'il en serait tout autrement chez nous, où la Chambre de commerce représente l'industrie et le commerce du pays entier.

Si l'on introduisait le système électif chez nous, on rencontrerait bien des difficultés. Entre autres celles-ci : qui serait électeur et à quel taux ? les industriels et les commerçants étrangers résidant dans le pays, seraient-ils exclus du vote ? les électeurs du plat-pays connaissent-ils l'aptitude des candidats qui doivent représenter telle ou telle industrie importante ? où se ferait l'élection ? enfin, ce mode d'élection n'ouvrirait-il pas la porte aux intrigues à la suite desquelles les candidats capables, dont le nombre n'est pas déjà trop grand et qui se recrutent principalement dans la ville de Luxembourg et ses environs industriels, seraient, peut-être, exclus de la Chambre de commerce ? — Tels sont les motifs que nous faisons valoir pour que l'on s'en tienne, quant à présent, à l'ancien mode de nomination des représentants du commerce et de l'industrie.

Travaux et avis divers.

La Chambre de commerce a donné son avis sur

35 demandes de brevet ;

13 demandes de nouvelles foires et de marchés hebdomadaires ;

6 demandes émanant de compagnies d'assurances de l'étranger tendant à opérer dans le Grand-Duché.

Elle a, de plus, fait rapport au Gouvernement sur toutes les affaires qui lui avaient été soumises au sujet de différentes conventions internationales, de projets de loi et de nombreuses affaires d'intérêt commercial et industriel. C'est ainsi qu'elle a émis son avis sur les affaires suivantes ayant pour objet :

l'encaissement des effets de commerce par la poste ;

le prélèvement d'un droit de statistique sur toutes les marchandises importées, exportées ou transportées en transit par le Grand-Duché ;

la protection des marques de fabrique ou de commerce ;

la loi sur les brevets d'invention ;

l'impôt sur les cartes à jouer ;

l'usage des timbres mobiles ;

la demande d'exploitants miniers d'Alsace-Lorraine en autorisation d'établir des sièges d'extraction dans le Grand-Duché pour l'exploitation de leurs concessions minières de la Lorraine ;

l'enquête sur la fabrication et le commerce de tabacs dans le Grand-Duché ;

le nouveau tarif des douanes ;

l'industrie lainière dans le Grand-Duché ;

la suppression du colportage ;

une réclamation contre la dénonciation partielle du traité postal avec l'Allemagne, du 19 juin 1872 ;

le rapport statistique sur le trafic commercial entre le Grand-Duché et l'Union douanière allemande ;

le projet de loi sur l'annonce des accidents survenus dans les exploitations industrielles; le projet de loi sur la falsification des denrées et boissons alimentaires.

Le commerce réclame l'institution de liquidateurs assermentés près les tribunaux, en exécution de l'art. 455 de la loi du 2 juillet 1870, sur les faillites.

Quoiqu'il soit difficile de trouver, pour chaque branche spéciale, des hommes compétents, la Chambre de commerce pense qu'on en trouverait cependant pour les principales branches de commerce, et elle s'empresserait, si elle en était consultée, de proposer des candidats capables de remplir ces fonctions.

La Chambre de commerce a donné son avis sur l'introduction de l'usage exclusif du mètre dans le débit des marchandises actuellement vendues à l'aune.

Elle a également proposé au Gouvernement de faire procéder à la vérification périodique des denrées et boissons alimentaires exposées en vente.

Aperçu général.

Les affaires commerciales et industrielles, en général, se ressentent toujours du contre-coup provoqué par les années néfastes de 1872 et 1873; une consommation réduite et une concurrence toujours croissante, suite forcée d'un excès de production, tant dans les États de l'Union douanière allemande qu'à l'étranger, ont pesé de tout leur poids sur les deux industries les plus anciennes du Grand-Duché: la métallurgie et la tannerie. Nous nous étendrons davantage, à la rubrique afférente, sur l'industrie métallurgique.

Une industrie qui ne date guère de plus de trente années dans le pays, s'est considérablement étendue: c'est celle de la fabrication de machines et particulièrement de machines agricoles.

Le seul laminoir que possédait le Grand-Duché a fermé ses ateliers vers la fin de 1877.

La grande industrie, en fait de distillerie, a disparu du Grand-Duché.

Les fabricants de tabacs ont été longtemps tenus en émoi par le projet d'un fort impôt de consommation sur le tabac dans le ressort de l'Union douanière, projet mis à l'étude dans le courant de 1878 par le Gouvernement impérial allemand. Ce ne fut qu'au mois de juillet 1879 que cette grave question reçut sa solution par le vote d'un nouveau tarif douanier et d'une nouvelle taxe de production.

La brasserie a bien soutenu la concurrence et a même écoulé, pendant quelque temps, ses produits à l'étranger.

Une ère de prospérité, due à une nouvelle invention d'un de nos compatriotes, appelée «méthode luxembourgeoise», s'ouvre pour la vinaigrerie. Le système nouveau, qui participe à la fois du système d'Orléans et de la méthode accélérée d'Allemagne, est connu sous le nom de «cuves tournantes de la méthode luxembourgeoise».

Le Grand-Duché a eu à subir sa part du malaise dont on s'est plaint partout.

La diminution partielle des salaires, conséquence forcée de la mauvaise marche de nos grandes industries, jointe à quelques récoltes manquées, a dû réagir sur la consommation.

Notre commerce de gros et de détail n'en est pas moins parvenu à conserver son ancienne réputation de solidité, et le nombre des maisons qui ont failli à leurs engagements est relativement peu considérable.

Nos négociants ont à souffrir, dans une mesure inconnue jusqu'ici, de la concurrence que leur font les voyageurs de maisons des pays voisins, en visitant jusqu'aux moindres villages et en acceptant même les plus petites commandes.

Un relevé des voyageurs de commerce et des marchands de l'étranger ayant visité la ville de Luxembourg et inscrits dans les registres du bureau de police de cette ville, a donné, par nationalité, les résultats suivants :

	UNION DOUANIÈRE.	BELGIQUE.	FRANCE.	SUISSE.
1876	2454	348	486	33
1877	2044	420	479	38
1878	2183	380	351	22

Il y a lieu de faire remarquer que dans ces chiffres ne sont pas compris les voyageurs qui ont quitté la ville sans y avoir passé la nuit.

Ce tableau n'a pas besoin de commentaire; il indique jusqu'à l'évidence les grands avantages que l'industrie et le commerce allemands retirent des relations qui nous unissent au Zollverein.

Relations extérieures.

- M. M. *Jonas*, chargé d'affaires du Grand-Duché à Paris.
- » *Paul Eyschen*, chargé d'affaires du Grand-Duché à Berlin.
 - » *Bastin*, consul général à Paris, rue faubourg St. Honoré, N° 153.
 - » *Linden*, consul général à Bruxelles.
 - » *Léo Lippmann*, consul général à Amsterdam.
 - » *Schneider*, consul à Vienne (Autriche).

Consulats étrangers.

- M. J. *Van Damme*, consul de Belgique à Luxembourg.
- » *A. Fehlen*, consul d'Italie à Luxembourg.

Ensuite d'une convention conclue entre le Gouvernement grand-ducal néerlandais, en date du 7 janvier 1880, les agents diplomatiques et consulaires de ce dernier pays sont autorisés à prêter leur concours aux sujets luxembourgeois, à leur donner toute aide et protection et à leur rendre tous services qui, d'après les règlements et instructions en vigueur, doivent être rendus en pareil cas à des sujets néerlandais. — Cette autorisation toutefois ne s'étend pas aux légations royales à Paris, à Bruxelles et Berlin, ni aux consulats des Pays-Bas en ces villes, où le Grand-Duché a des agents spécialement accrédités.

Population.

Suivant le recensement général fait le 1^{er} décembre 1875, la population du Grand-Duché s'élevait à. 205,158 âmes.

Le recensement général fait au 1^{er} décembre 1880 constate une population de. 209,570 »

La population de la ville de Luxembourg
 au 1^{er} décembre 1875 était de 15,930 »
 au 1^{er} décembre 1880 était de. 16,679 »

Émigrations.

	Nombre de personnes.	Fortune présumée.
pendant les années 1877	143	fr. 91,300
» 1878	308	» 137,480
» 1879	228	» 102,810

Législation et affaires commerciales.

En matière de législation il a été publié :

- Loi portant suppression de l'arbitrage forcé en matière de sociétés commerciales 16 avril 1879.
- Loi sur la statistique du mouvement commercial 17 décembre 1879
conforme à la loi de l'Empire allemand du 20 juillet de la même année.
- Loi sur les marques de fabrique et de commerce; protection réciproque entre le Grand-Duché et la France 9 juin 1880.
- Loi sur les brevets d'invention 30 juin 1880.
- Arrêté concernant le tarif de représentation en matière commerciale 28 juillet 1880.
- Arrêté portant création de timbres mobiles, de dimension et d'affiches, de 16 timbres mobiles pour effets de commerce, et modifiant les conditions d'apposition de timbres pour effets de commerce 2 février 1881.
- Loi sur la falsification des denrées et boissons alimentaires 25 avril 1881.

Affaires commerciales. — Faillites. — Causes introduites, pendantes, terminées.

Tribunal de Luxembourg.

Situation des affaires commerciales pendant les années 1876-1877, 1877-1878, et 1878-1879.

Nombre des affaires existant au rôle au 15 août 1876 et enrôlées depuis cette époque jusqu'au 15 août 1879				Nombre des affaires terminées depuis le 15 août 1876 jusqu'au 15 août 1879 par jugements				Nombre des affaires restant à juger et dans lesquelles			PÉRIODE.
restant à juger	nouvellement enrôlés.	reproduites de l'ancien rôle.	TOTAL.	contradictoire sur plaidoiries.	par défaut.	de radiation.	TOTAL.	il est intervenu des jugements préparatoires ou interlocutoires.	il n'est pas encore intervenu de décision quelconque.	TOTAL.	
181	780	4	965	231	230	343	804	56	105	161	Du 15 août 1876 au 15 août 1877.
161	711	28	900	153	244	310	707	62	131	193	id. de 1877-1878.
193	664	10	867	144	214	301	659	88	120	208	id. de 1878-1879.

Tribunal de Diekirch.

46	192	3	241	89	43	82	214	8	19	27	Du 15 août 1876 au 15 août 1877.
27	208	7	242	68	55	64	187	9	37	46	id. de 1877-1878.
46	245	1	292	92	77	89	258	8	6	14	id. de 1878-1879.

Faillites.

	Du 15 août 1876 au 15 août 1877.	Du 15 août 1877 au 15 août 1878.	Du 15 août 1878 au 15 août 1879.
Tribunal de Luxembourg,	22	13	17
Tribunal de Diekirch,	10	4	5

Brevets.

En vertu de la loi du 25 janvier 1817, des brevets d'invention et d'importation pour cinq années ont été accordés :

Le 14 septembre 1877, à M. Jules Barbaix, de Bonnines, demeurant à Gand, pour un système de ferrure à glace instantanée.

Le 21 novembre 1877, à M. Louis Grosskopf, de Königsberg, pour une cigarette de salon avec enveloppe de tabac.

Le 17 décembre 1877, à M. *May-Pissinger*, d'Ettelbrück (G.-D. de Luxembourg), pour une machine dite «Hache-viande».

Le 20 janvier 1878, à M. *Othon Kochsel*, fils, à Hannovre, pour des courroies et tissus en fil métallique.

Le 5 février 1878, à M. *Kœnig*, de Dommeldange (G.-D. de Luxembourg), pour un nouveau système de jalousies en bois.

Le 2 mars 1878, à M. *Amédée Grosse*, de Luxembourg, pour un nouveau système de mécanique à engrayer.

Le 23 avril 1878, à M. *N.-A. Otto*, à Deutz, pour un nouveau moteur à gaz.

Le 23 avril 1878, à M. *Th. Boverton-Redwood*, à Fairlawen (Angleterre), pour un nouveau procédé de production de gaz d'éclairage.

Le 20 juillet 1878, à M. *Fréd. Knopp*, à Brunswick, pour un nouveau procédé de tannage des peaux au moyen de sels de peroxyde de fer.

Le 7 novembre 1878, à M. *John Blyche*, de Bordeaux, pour des perfectionnements de son invention dans les procédés et appareils employés pour traiter le bois par la vapeur d'eau carburée.

Le 12 février 1879, à M. *Godefroid Stretaine*, à Verviers, pour un mode d'exploitation des gaz à l'échardonnage des laines et à toute opération de désagrégation de matières végétales.

Le 12 février 1879, à M. *Henri Bertrams*, à Burscheid (Prusse), pour un nouveau système de coudes en tôle.

Le 26 février 1879, à M. *M. Raspiller & Comp.*, à Feuner-Glashütte, pour une machine à aiguiser et à tailler les cristaux.

Le 19 mars 1879, à M. *Fréd. Krupp*, à Essen, pour un four Bessemer et à réverbères combinés.

Le 2 avril 1879, à M. *Armand Sépulchre*, à Aulnoye-lès-Berlaimont, pour un système d'unification des types de briques réfractaires.

Pendant l'année 1880 il a été délivré 102 brevets en exécution de la loi du 30 juin 1880.

La nouvelle loi sur les brevets d'invention a été sanctionnée le 30 juin 1880. A cette époque il restait à statuer sur 72 demandes de brevet dont

6 étaient présentées par des industriels luxembourgeois ;

34	»	par des allemands ;
13	»	par des français ;
11	»	par des anglais ;
3	»	par des suisses ;
2	»	par des belges ;
1	»	par un autrichien ;
1	»	par un russe, et
1	»	par un américain.

Presque toutes ces demandes ont été maintenues par leurs auteurs et, de juillet à

décembre 1880, il a été délivré 102 brevets conformément à la loi nouvelle (art. 28). Deux des brevets accordés sous l'empire de l'ancienne loi ont été convertis en brevets régis par la loi nouvelle (art. 27).

D'après la loi du 30 juin 1880, les brevets sont délivrés sur simple déclaration, *sans examen préalable*, mais aussi sans garantie de la part du Gouvernement.

La durée des brevets est de 15 ans; la taxe en est de fr. 10 pour la 1^{re} année, de fr. 20 pour la 2^e et s'accroît chaque année de fr. 10 jusqu'à la 15^e année où elle est de fr. 150. Les certificats d'addition coûtent une taxe unique de 10 fr.

Le brevet s'éteint, entre autre, s'il n'est pas demandé de brevet pour le même objet en-deans le délai de trois mois dans les États auxquels le Grand-Duché serait lié par un traité d'union douanière ou, si, ayant été accordé, il est retiré, annulé ou s'éteint de toute autre manière.

Néanmoins, au cas où la déchéance du brevet serait prononcée dans un pays de cette union pour cause de non-exploitation du brevet, il sera loisible au Gouvernement de maintenir le brevet dans le Grand-Duché.

Exposition universelle à Paris.

Les exposants luxembourgeois, à l'exposition universelle de Paris, en 1878, ont obtenu les récompenses suivantes :

Médaille d'or.

Groupe IV. *Tissus, vêtements et accessoires.*

Classe 33. Fils et tissus de laine cordée.

1^o *Godchaux frères et Comp. de Schleifmühl.* (Luxembourg). — Nouveautés pure laine, tissus pour confections, tissus pour dames.

Diplômes équivalant à une médaille d'argent.

Groupe II. *Éducation et enseignement. — Matériel et procédés des arts libéraux.*

Classe 6. Enseignement primaire.

2^o *État grand-ducal.* — Travaux des élèves des écoles primaires du Grand-Duché.

3^o *Ville de Luxembourg.* — Mobilier et matériel d'enseignement; travaux des élèves des deux sexes; rapport statistique sur les résultats obtenus dans l'enseignement primaire.

Médaille d'argent.

Groupe II. *Éducation et enseignement. — Matériel et procédés des arts libéraux.*

Classe 16. Cartes et appareils de géographie et de cosmographie.

4^o *Wies et Siegen à Luxembourg.* Carte géologique du Grand-Duché.

Groupe III. *Mobilier et accessoires.*

Classe 2. Céramique.

5^o *Villeroy et Boch à Septfontaines.* (Luxembourg). — Faïences communes; objets de ménage en terre à feu; carreaux et revêtements.

- Groupe IV. Tissus, vêtements et accessoires.**
Classe 33. Fils et tissus de laine cordée.
 6° L. Godchaux et Comp. à Pulvermühl. (Luxembourg). — Draps, nouveautés, flanelles, molletons, articles mi-laine.
Classe 37. Bonneterie et lingerie. — Objets accessoires du vêtement.
 7° M. Dery à Luxembourg. — Confections en tricot de laine, en blanc et couleurs mélangées.
 8° L. Godchaux et Comp. à Pulvermühl. — Gilets de chasse, gilets de santé et caleçons en laine peignée et vigogne; bas et chaussons; laine à tricoter; draps foulés, tissés sur métier circulaire.
 9° G. Mayer à Luxembourg. — Gants en peau de chevreau cousus et non cousus.
Groupe V. Industries extractives. — Produits bruts et ouvrés.
Classe 47. Produits chimiques et pharmaceutiques.
 10° Établissement hydrothérapique de Mondorf-les-Bains. — Eau bromo-iodurée de Mondorf.
Classe 49. Cuirs et peaux.
 11° G. Mayer à Luxembourg. — Peaux de chevreau mégissées; peaux de chevreau teintes.
Groupe VI. Outillage et procédés des industries mécaniques.
Classe 61. Machines, instruments et procédés usités dans divers travaux.
 12° Majerus et Schæller à Colmar-Berg. — Calandres de divers systèmes.
Classe 12. Carrosserie et charronnage.
 13° J. Coutil à Gasperich. — Landau et cabriolet mylord.
 14° A. Grosse à Gibraltar-lez-Luxembourg. — Landau et duc en blanc; mécaniques à enrayer.
Groupe VII. Produits alimentaires.
Classe 74. Condiments et stimulants; sucre et produits de la confiserie.
 15° F. Mathieu à Frisangé. — Liqueurs diverses; syrops de fruits variés.
Classe 75. Boissons fermentées.
 16° Brasserie par actions à Diekirch. — Bières fines et d'exportation.

Médaille de bronze.

- Groupe II. Éducation et enseignement. — Matériel et procédés des arts libéraux.**
Classe 8. Organisation; méthodes et matériel de l'enseignement supérieur.
 17° P.-M. Siegen à Luxembourg. — Collections d'échantillons minéralogiques accompagnant la carte géologique du Grand-Duché.
Groupe III. Mobilier et accessoires.
Classes 17 et 18 réunies. Meubles; ouvrages du tapissier et du décorateur.
 18° S. A. R. Mgr. le Prince Henri des Pays-Bas, président d'honneur de la commission luxembourgeoise de l'exposition. — Cheminée en marbre d'Osperen présentée à titre de spécimen par Son Altesse Royale.
Classe 27. Appareils et procédés de chauffage et d'éclairage.
 19° Michel et Wersinger à Eich. — Calorifères perfectionnés à lames rayonnantes.

Groupe IV. *Tissus, vêtement et accessoires.*

Classe 38. *Habillement des deux sexes.*

20° J. Berg à Ettelbrück. — Souliers et bottes de chasse pour dames; bottines pour garçons; clous-cuirasse.

Groupe V. *Produits bruts et ouvrés.*

Classe 49. *Cuir et peaux.*

21° J. Buffet à Ettelbrück. — Cuir forts.

22° J. Mongenast à Ettelbrück. — Cuir forts exotiques; vachettes des Indes-orientales; empeigne du pays; veaux blancs et noirs; cuir noirs pour sellerie.

23° J.-P. Steichen à Feulen. — Cuir forts Buenos-Ayres Mataderos; bœufs secs; cuir forts de la même provenance; vaches sèches.

Groupe XII. *Produits alimentaires.*

Classe 74. *Condiments et stimulants; sucres et produits de la confiserie.*

24° F. Michaëlis au Rollingergrund. — Vinaigre concentré pur grain et aux fruits.

25° Schmit-Krombach à Ettelbrück. Liqueurs diverses.

Classe 74. *Boissons fermentées.*

26° Schmit-Krombach à Ettelbrück. — Eaux-de-vie diverses.

Groupe IX. *Horticulture.*

Classe 85. *Matériel de l'horticulture.*

27° M. Decker à Rodange. — Sarclettes et binettes perfectionnées pour les différentes cultures dans les terrains variés.

Mentions honorables.

Groupe I. *Oeuvres d'art.*

Classe 4. *Dessins et modèles d'architecture.*

28° Ch. Arendt à Luxembourg. — Façades d'églises de villages et de bourgs; dessin d'un autel roman; temple protestant pour une ville d'Allemagne; recueil d'autels, chaires et autres meubles d'église.

Groupe II. *Éducation et enseignement. — Matériel et procédés des arts libéraux.*

Classe 6. *Enseignement primaire.*

29° Commune de Mondercange. — Travaux des élèves.

Classe 16. *Cartes et appareils de géographie et de cosmographie.*

30° J.-P. Biermann à Luxembourg. — Plans et profils de l'ancienne forteresse fédérale de Luxembourg; plan de la ville de Luxembourg et de ses environs, indiquant les transformations opérées depuis 1867 jusqu'à la fin de 1877.

31° Ch. Bivort de Luxembourg. — Carte de la France agricole et travaux de statistique.

Groupe III. *Mobilier et accessoires.*

Classes 17 et 18 réunies. *Meubles, ouvrages du tapissier et du décorateur.*

32° Rosert et Demange à Luxembourg. Imitations des meubles et de bois.

Classe 20. *Céramique.*

33° Zens, frères, à Echternach. — Vases, services de table et de toilette; services à thé et à café.

Groupe V. Industries extractives. — Produits bruts et ouvrés.

Classe 43. Produits de l'exploitation des mines et de la métallurgie.

34° A. Gøergen à Luxembourg. — Fers à repasser perfectionnés.

Classe 47. Produits chimiques pharmaceutiques.

35° H. Krombach à Ettelbrück. — Syrop réparateur remplaçant l'huile de foie de morue.

Groupe VII. Produits alimentaires.

Classe 74. Condiments et stimulants; sucres et produits de la confiserie.

36° F.-J.-L. Buff à Echternach. — Elixir de Børhave.

Classe 75. Boissons fermentées.

37° F. Mathieu à Frisange. — Eaux-de-vie diverses.

Groupe IX. Horticulture.

Classe 85. Matériel de l'horticulture.

38° J. Neuen-Therer à Luxembourg. — Jardinières de styles divers.

NB. M. M.-A. Charles et Comp. à Bonnevoie, exposants des classes 37 et 49, étaient hors concours, M. Omlor, directeur-gérant de la fabrique de Bonnevoie, ayant fait partie du jury des récompenses en qualité de secrétaire de la classe 49.

Liste des récompenses obtenues par les collaborateurs des exposants luxembourgeois.

Médaille d'argent.

39° H. Bremer, maître-teinturier chez MM. Godchaux frères et Comp. à Schleifmühl.

Médaille de bronze.

40° N. Demander, contre-maître chez MM. Majerus et Schöller à Colmar-Berg.

41° Th. Fiedeler, magasinier chez M. G. Mayer à Luxembourg.

42° L. Hary, dessinateur chez MM. L. Godchaux et Comp. à Pulvermühl.

43° A. Schieren, maître-apprêteur chez MM. Godchaux frères et Comp. à Schleifmühl.

Mentions honorables.

44° Hendricko, directeur chez MM. L. Godchaux et Comp. à Pulvermühl.

45° N. Koch, contre-maître chez les mêmes.

46° M^{lle} A. Reuter, directrice des travaux de confection chez les mêmes.

47° M. Stecker, chef-ouvrier chez M. J. Berg à Ettelbrück.

NB. Les collaborateurs de la maison A. Charles et Comp. étaient hors concours, le directeur-gérant de la dite maison ayant fonctionné comme secrétaire du jury des récompenses de la classe 49.

Sociétés anonymes.

Les Compagnies d'assurances qui, de 1877 à 1880, ont été autorisées à étendre leurs opérations sur le Grand-Duché, sont les suivantes :

« La Comp. belge » d'assurances générales sur la vie	31 janvier 1877.
« Le Comptoir agricole »; assurances contre la mortalité des bestiaux et des chevaux, autorisée par arrêté royal grand-ducal du	30 avril 1877.
(a cessé ses opérations le 1 ^{er} juin 1879).	
La Comp. dite « Bremer-Spiegelglas-Versicherungs-Gesellschaft »	21 septembre 1877.
La Comp. dite « Transport-und Unfalls - Versicherungs-Gesellschaft Rhenania » à Cologne	17 décembre 1877.
La Comp. « Allgemeine Spiegelglas-Versicherungs-Gesellschaft à Mannheim »	17 décembre 1877.
« La Foncière ». — Assurances contre l'incendie et le chômage	21 septembre 1878.
« La Confiance » (primitivement la Patrie), assurances contre la grêle	14 mai 1879.
« La Providentia » à Francfort s/M., assurances contre les accidents de transport	8 octobre 1879.
« La Confiance » à Paris, assurances sur la vie et contre les accidents	28 janvier 1880.
« Le Midi », assurances contre la grêle	18 août 1880.
« L'Union » à Paris, assurances sur la vie	24 novembre 1880.

« Société anonyme des Hauts-fourneaux de Hollerich »; autorisation d'établissement et approbation des statuts 21 novembre 1877.

« Société des Hauts-fourneaux à Rodange; modification aux statuts 30 novembre 1877.
 « Crédit foncier luxembourgeois »; autorisation d'établissement et approbation des statuts 2 avril 1879.
 id. Loi concernant l'organisation et le fonctionnement 21 mai 1879.
 id. Arrêté réglant le mode de surveillance de la gestion et de la comptabilité 11 juin 1879.
 « Société des Hauts-fourneaux » à Rumelange; établissement de la société et approbation des statuts 16 février 1881.

Routes et chemins de grande communication.

L'étendue des routes a suivi depuis près de quarante ans une progression assez rapide. Le réseau de communications d'intérêt général étant à peu près achevé, depuis quelques années des chemins plus modestes, mais d'un puissant intérêt pour l'agriculture, sont venus prendre rang à côté des routes et sont devenus tributaires du budget de l'État.

La longueur des routes et chemins entretenus par l'État a été, en 1880, de 925,000 mètres.

Postes.

Service intérieur.

Le service des postes dans le Grand-Duché a été réglé par la loi du 4 mai 1877 et le règlement général du 31 août de la même année.

Parmi les changements apportés dans le service par ce règlement nous signalerons :

l'encaissement de quittances, factures et effets de commerce ne dépassant pas la somme de 500 fr. ;

l'abrogation de l'affranchissement obligatoire pour les lettres ordinaires ;

la création de mandats-poste télégraphiques; l'assimilation des papiers d'affaires aux objets admis au taux réduit de 1 cent. par 50 grammes jusqu'au poids maximum de 1000 grammes.

A la date du 31 décembre 1880, le Gouvernement a créé dans l'intérêt du service des colis 24 agences, dont la gestion est confiée en partie à des employés des chemins de fer.

Service international.

Le Grand-Duché, qui avait accédé au traité de Berne du 9 octobre 1874, constitutif de l'Union générale des postes, a adhéré à la convention de Paris du 1^{er} juin 1878, pour l'Union postale universelle.

Pour le service international des colis il a été conclu des arrangements pour les colis ordinaires, les colis à valeurs déclarées et les colis contre remboursement :

1^o avec l'Allemagne et les pays pour lesquels cet empire peut servir d'intermédiaire, le 24 avril 1873;

2^o avec la Belgique et les pays pour lesquels ce royaume peut servir d'intermédiaire, le 28 mai 1874; cette dernière convention a été modifiée le 14/18 mai 1880 (arrêté royal grand-ducal du 9 juin 1874).

À partir du 1^{er} octobre 1881, il y aura échange, pour les colis postaux sans déclaration de valeur, jusqu'au poids maximum de 3 kilogr. :

3^o avec tous les pays signataires de la convention internationale conclue à Paris le 3 novembre 1880. Suivant une convention spéciale échangée à Paris le 21 mars 1881, ce service est entré en vigueur pour le Luxembourg et la France le 1^{er} mai 1881.

La convention conclue avec la France, concernant le service de recouvrement des mandats d'encaissement jusqu'à concurrence de la somme de 500 fr., a été publiée par arrêté royal grand-ducal du 14 avril 1880 et est entrée en vigueur le 1^{er} juillet suivant. L'envoi des valeurs à recouvrer est fait sous forme de lettre recommandée pour laquelle il n'est perçu qu'une taxe fixe de 25 cent.; celle-ci appartient en entier à l'administration des postes du pays d'origine.

Par suite de la dénonciation du traité postal conclu entre le Grand-Duché et l'Allemagne le 9 octobre 1874, ce traité a cessé ses effets le 1^{er} mai 1878 et les lettres ainsi que les cartes-correspondance échangées entre les deux pays furent soumises aux taxes stipulées par la

convention de Berne. Il est à regretter que notre Gouvernement ne soit pas parvenu jusqu'ici à renouveler ce traité, vu la grande extension des relations de commerce qui existent entre le Grand-Duché et l'Allemagne.

Statistique. — Intérieur.

I. Mouvement des envois de la poste aux lettres.

O B J E T S.	1877.	1878.	1879.	
Lettres	de service	277,205	26,611	237,907
	taxées	20,832	24,046	24,337
	insuffisamment affranchies	1,502 ¹⁾	4,130	
	affranchies	1055,900	1,124,252	1,100,821
Journaux (nombre de feuilles).	recommandées	21,649	21,000	25,904
		1,108,862	931,823	902,491
Imprimés	à 5 ct. et à 2 ct. depuis le 1 ^{er} janvier 1879	31,004	239,543	295,096
	à 2 ct., depuis le 1 ^{er} janvier 1879 à 1 ct.	574,696	548,862	447,024
Papiers d'affaires	944 ¹⁾	13,035	5,885	
Échantillons	4,399 ¹⁾	7,806	7,890	
Cartes postales	simples	104,643	115,286	142,098
	doubles	1,025	564	1,207
Valeurs déclarées	nombre	1,994 ²⁾		
	montant fr.	1,755,181 ²⁾	poste aux colis.	
Mandats-poste.	nombre	26,462	31,745	36,259
	montant fr.	2,835,533	3,297,896	3,906,060
Lettres contre remboursement.	nombre	32 ¹⁾	374	900
	montant fr.	220 ¹⁾	2,749	8,720
Mandats d'encaissement.	nombre	686 ¹⁾	5,357	9,854
	montant fr.	23,258 ¹⁾	247,771	383,007
Totaux	nombre des envois distribués	3,231,835	3,328,436	3,237,673
	valeurs confiées à la poste . fr.	4,614,192	3,548,416	4,297,787

1) Pour les 3 derniers mois de l'année 1877. Services créés le 1^{er} octobre 1877.

2) Pour les 9 premiers mois de l'année 1877. Service assigné à la poste aux colis à partir du 1^{er} octobre 1877.

Envois de provenance et en destination des pays étrangers.

Envois livrés aux offices étrangers.				Envois reçus des offices étrangers.			
	1877.	1878.	1879.	1877.	1878.	1879.	
Lettres de service	12,342	13,842	12,874	14,291	16,697	11,542	
» taxées	20,366	26,727	24,478	17,575	41,216	33,439	
» affranchies	618,283	601,430	682,805	684,198	669,046	707,112	
» recommandées	10,072	10,764	13,881	12,122	15,178	15,711	
» de rebut.	1,075	2,572	2,410	2,377	2,638	3,317	
Journaux	88,179	36,628	29,175	357,064	265,273	264,182	
Imprimés	120,134	227,373	169,749	224,834	377,184	349,811	
Papiers d'affaires	2,055	4,743	6,408	1,713	3,547	5,395	
Échantillons	10,412	14,474	17,557	22,031	31,684	32,355	
Cartes postales simples	69,524	73,495	120,876	72,588	76,824	113,776	
» doubles	537	350	858	272	988	843	
Valeurs déclarées . nombre	1,688	1,782	1,157	4,528	4,012	3,690	
» montant . fr.	392,865	1,273,972	1,201,491	3,422,495	4,500,472	5,372,543	
Mandats-poste, nombre.	38,352	40,638	41,440	19,960	21,183	22,818	
» montant . fr.	5,064,425	5,195,687	5,653,231	1,773,343	1,773,401	1,999,590	
Totaux. {	Nombre des envois	993,069	1,054,818	1,123,665	1,434,453	1,525,270	1,563,991
	Valeurs expédiées fr.	6,457,290	6,469,659	6,854,722	5,195,838	6,273,873	7,372,133

Envois livrés par le Grand-Duché.

ANNÉE.	à l'Allemagne.	à la Belgique.	à la France.	aux Pays-Bas.	à la Suisse.	TOTAUX.
1877	589,488	241,462	155,902	6,450	84	993,306
1878	579,574	264,496	203,504	7,242	119	1,054,935
1879	570,688	270,273	256,473	17,968	8,384	1,123,786

Envois reçus des offices étrangers.

1877	849,712	334,984	234,210	16,072	55	1,435,033
1878	826,240	415,683	269,697	13,853	60	1,525,533
1879	804,784	386,587	349,232	15,043	8,601	1,564,247

II. Mouvement des envois de la poste aux colis.

Année.	Colis de service					Colis affranchis et non affranchis					TOTAL des colis distribués.	TOTAL des valeurs nominales à ce service.
	ordinaires.		à valeur déclarée.			ordinaires.		à valeur déclarée.				
	Nombre.	Kilogr.	Nombre.	Kilogr.	Valeur. FR.	Nombre.	Kilogr.	Nombre.	Kilogr.	Valeur. FR.		
1877	1,756	16,156	961	5,474	2,879,195	26,896	158,568	1,692	7,757	2,779,615	31,285	5,658,806
1878	1,875	14,068	1,437	5,382	3,706,061	31,850	162,507	1,941	6,211	2,985,985	37,125	6,692,046
1879	2,228	18,559	1,408	5,000	4,157,030	31,825	163,164	2,019	7,126	3,499,551	58,597	7,656,581

III. Timbres-poste débités en

		1876	1877	1878	1879
		nombre.	nombre.	nombre.	nombre.
à centimes	1	574,938	522,275	465,804	275,377
	2	115,969	100,453	122,049	352,319
	4	87,453	64,001	40,780	14,120
	5	44,729	95,726	195,557	164,991
	10	906,076	920,452	895,653	911,561
	12½	490,761	519,497	261,234	78,378
	20	88,072	79,044	87,242	87,844
	25	184,296	206,104	388,338	521,653
	30	13,472	12,487	16,955	16,539
	40	4,804	4,339	5,635	9,433
	1 fr.	9,019	8,389	9,028	13,385
	Francs	244,426,85	253,745,97	271,629,01	289,669,80

Nombre des envois postaux.

		1877	1878	1879
<i>Service intérieur.</i>				
Postes aux lettres	fr.	3,231,835	3,328,436	3,237,673
Poste aux colis		31,285	37,123	38,397
<i>Service étranger.</i>				
Poste aux lettres livré à l'étranger		993,069	1,054,818	1,123,665
» reçu de l'étranger		1,434,453	1,525,270	1,563,991
Poste aux colis livré à l'étranger		28,483	28,266	29,904
» reçu de l'étranger		45,769	48,710	45,385
Total pour chaque année	fr.	5,764,894	6,022,623	6,039,015

Sommes et valeurs maniées sous la garantie de l'État.

<i>Service intérieur.</i>	1877	1878	1879
Poste aux lettres. fr.	4,614,192	3,548,416	4,297,787
Poste aux colis.	5,658,806	6,692,046	7,636,381
<i>Service étranger.</i>			
Poste aux lettres livré à l'étranger	6,457,290	6,469,659	6,854,722
» reçu de l'étranger	5,195,838	6,273,873	7,372,133
Poste aux colis livré à l'étranger .	5,649,801	4,994,297	4,816,622
» reçu de l'étranger .	4,012,064	3,827,725	4,757,583
Recettes postales	337,834	368,575	383,933
Montant global pour chacune des années.	31,925,825	31,274,591	36,119,161

Mouvement des envois de la poste aux colis.

Année.	Allemagne.					Belgique.					TOTAUX	
	Ordinaires.		A valeur déclarée.			Ordinaires.		A valeur déclarée.			des envois. Nombre Kil.	de la valeur déclarée francs.
	Nombre.	Poids Kilos.	Nombre.	Kilos. Poids	Valeur fr.	Nombre.	Poids Kilos.	Nombre.	Poids Kilos.	Valeur fr.		

a. Colis livrés aux offices étrangers.

1877	25,906	96,093	2,641	17,597	4,425,292	1,509	5,547	627	2,515	1,224,509	28,485	5,649,801
1878	25,594	100,864	2,717	12,199	5,981,555	1,577	6,679	578	1,722	1,012,064	28,268	4,994,297
1879	24,641	104,263	2,948	8,727	5,502,815	1,605	7,217	712	1,975	1,515,807	29,904	4,816,622

b. Colis recus des offices étrangers.

1877	41,022	178,521	5,451	12,482	5,347,747	614	5,415	702	5,754	664,517	45,769	4,012,064
1878	45,877	177,878	5,281	12,215	5,290,625	805	5,957	749	5,956	557,100	48,710	5,827,725
1879	39,957	166,748	5,558	12,664	5,509,907	992	4,287	898	5,514	1,247,676	45,585	4,757,583

Télégraphes.

Le Grand-Duché fait partie de l'Union télégraphique et a adhéré, le 27 décembre 1879, à la convention de Londres dont le règlement de service est appliqué depuis le 1^{er} avril 1880. Une convention spéciale a été signée à Berlin, le 19 février 1876 entre le Luxembourg et l'Allemagne et est entrée en vigueur le 1^{er} avril suivant.

Une autre convention existe avec la Belgique, depuis le 1^{er} décembre 1879. En vertu d'un arrangement conclu le 1^{er}-7 septembre 1877, le public peut employer depuis le 1^{er} octobre de la même année la voie télégraphique pour l'échange de mandats de poste.

Enfin, une convention avec la France, signée à Paris le 20 janvier 1880, a été mise en vigueur à partir du 1^{er} avril suivant. Dans ces trois conventions on a admis la taxation par mots. Les télégrammes pour l'Allemagne et la Belgique payent une taxe initiale; cette taxe n'existe pas pour la France. Pour l'intérieur du Grand-Duché, le paiement des mandats de poste a pu être requis par voie télégraphique depuis le 1^{er} octobre 1877.

Il y avait dans le Grand-Duché, à la fin de l'année

	1874	1875	1876, 1877 et 1878	1879
Kilomètres de lignes de l'État	291	302	310	310
» de fils de l'État	470	515	527	536
Bureaux de l'État	16	21	22	22
Appareils de l'État en service	26	31	32	37
Stations des chemins de fer G.-L.	22	22	22	23
» Prince-Henri. »				13

L'administration des télégraphes a transmis en télégrammes taxés pendant

	1874	1875	1876	1877	1878	1879
I. Pour l'intérieur :	19,751	22,195	20,385	18,189	18,651	21,138
II. A l'étranger :						
1° pour l'Allemagne	12,065	13,123	11,331	10,538	12,822	11,278
2° pour la Belgique	6,278	5,898	5,676	5,218	6,075	5,822
3° pour la France	2,064	2,237	2,104	2,059	2,943	2,545
4° pour d'autres pays.	402	516	550	553	835	901
Total	20,809	21,774	19,662	18,368	22,675	20,606

Et a reçu de l'étranger :

III. 1° de l'Allemagne	11,796	12,196	9,588	11,670	10,505	10,112
2° de la Belgique	6,467	6,219	6,162	5,496	6,089	6,102
3° de la France	1,620	1,824	1,754	1,722	2,385	2,220
4° d'autres pays.	950	912	807	915	1,658	1,306
Total.	20,833	21,151	18,311	19,803	20,647	19,740

Récapitulation :

Télégrammes taxés transmis à l'intérieur	19,751	22,195	20,385	18,189	18,651	21,138
id. à l'étranger	20,809	21,774	19,662	18,368	22,675	20,606
Reçus de l'étranger	20,833	21,151	18,311	19,803	20,647	19,740
Total des télégrammes taxés internationaux :	41,642	42,925	37,973	38,171	43,322	40,346
Total général des télégrammes taxés.	61,393	65,120	58,358	56,360	61,973	61,484
Il a été transmis télégrammes non taxés	1,796	2,988	2,710	2,858	3,574	3,408
Total général des télégrammes transmis et reçus.	63,189	68,108	61,068	59,218	65,547	64,892

Recettes et dépenses.

Les dépenses d'exploitation se sont élevées en

	1874	1875	1876	1877	1878	1879
à fr.	40,296	43,982	47,437	46,994	47,923	52,854
Le produit afférent au parcours des lignes du G.-D. a été de	28,645	30,275	28,098	23,614	25,485	29,931
Soit excédant des dépenses d'exploitation	11,651	13,708	19,339	21,380	22,437	22,922
Dépenses extraordinaires	29,829	3,131	»	»	4,361	2,998
Excédant total des dépenses	41,480	16,839	19,339	21,380	26,798	25,920

Il résulte de ces tableaux que le nombre et le produit des correspondances taxées sont à peu près restés stationnaires de 1874 à 1879. La cause n'en peut être attribuée qu'à l'état peu prospère de l'industrie et du commerce pendant toute cette période.

Par contre, les dépenses d'exploitation ont éprouvé une augmentation sensible par le fait de la création de nouveaux bureaux et surtout de l'amélioration apportée à la situation du personnel de l'administration. L'excédant des dépenses d'exploitation, qui était de fr. 11,600 pour l'année 1874, s'est élevé successivement jusqu'au chiffre de 22,900 fr. pour l'année 1879. Le retour d'une situation économique normale qui paraît s'annoncer, et l'influence favorable que la taxation par mot exercera sur le trafic, rendront à ce dernier l'essor qu'il avait perdu depuis six ans et qui seul peut faire atteindre l'équilibre entre les recettes et les dépenses.

Contributions.

Les contributions publiques, payées par le pays tout entier, ont été les suivantes :

	1877.	1878.	1879.	1880.
	FR.			
Contribution foncière	913,223	916,329	913,807	919,442
» mobilière	378,121	376,944	401,046	417,213
» sur les mines	15,064	13,994	14,884	31,796
» » les patentes	14,880	14,727	15,151	14,999
» personnelle	82,440	83,408	82,676	80,522
dont pour la ville de Luxembourg :				
Contribution foncière	44,923	46,395	47,864	49,497
» mobilière	161,275	163,941	178,329	184,435
» patentes	3,789	3,796	4,136	3,804
» personnelle	6,664	6,670	6,460	6,472
» sur les chevaux	1,876	1,802	1,850	1,798

Distilleries. — Accises.

Le nombre des distilleries en activité varie fortement suivant la bonne ou mauvaise récolte des fruits et des grains. Ce nombre s'est élevé, en distinguant d'après la nature des matières employées :

Distilleries ayant employé

	des matières farineuses seulement.	des fruits exclusivement.	des matières farineuses et des fruits.	TOTAL.
1877	305	905	522	1,732
1878	424	759	323	1,506
1879	92	555	92	739

Le rétablissement de l'Uebergangsabgabe, l'augmentation des droits sur les melasses, n'ont pas été favorables à la distillation.

Pendant les années 1874 à 1879, il n'a été accordé aucune restitution de droits pour eau-de-vie exportée dans des pays situés en dehors du Zollverein.

La loi du 29 septembre 1880 autorise le Gouvernement à restituer les droits perçus sur l'eau-de-vie qui, sur le territoire du Grand-Duché, est convertie en vinaigre ou reçoit un emploi industriel.

La Prusse et les États du Steuer-Verein nous ont payé, chaque année jusqu'en 1875, une somme aversionnelle de fr. 17,625,20 qui était censée représenter le montant des droits à raison de l'excédant des eaux-de-vie qu'ils importaient chez nous.

À partir du 1^{er} janvier 1876, la somme à payer fut de nouveau établie en suite d'un décompte à raison de l'excédant effectif d'importation dans l'un ou l'autre pays.

Les droits que les États du Steuer-Verein nous ont payés en vertu de ce décompte se sont élevés en

1876	1877	1878	1879
à fr. 32,651	51,423	51,538	57,837

L'indemnité du droit qui nous est bonifié s'élevant à fr. 10,007 par hectolitre d'alcool à 50 % de l'aréomètre de Tralles, les sommes ci-dessus correspondent aux excédants de quantités ci-après importées dans le Grand-Duché en

	1876	1877	1878	1879
hectolitres	5,261	5,138	5,149	5,779

Agriculture.

Le domaine agricole du Grand-Duché se composait en

1876.	1879.	NATURE DE PROPRIÉTÉ.	DIFFÉRENCE.
Hectares.	Hectares.		Hectares.
124,796	124,656	Terres labourables	— 140
3,406	3,406	Jardins	»
842	876	Vignes	+ 34
16,595	15,415	Vaines pâtures, terres sartables etc	— 1180
25,289	23,309	Prairies	+ 20
54,552	53,025	Bois	+ 473
21,853	22,270	Haies à écorces	+ 417
549	549	Terrains plantés d'arbres fruitiers	»

Recensement des bestiaux dans le Grand-Duché, au 15 juillet des années

	1877.	1878.	1879.	1880.
Chevaux. — Entiers de 3 ans et au-dessus	210	197	220	199
Juments id.	8,148	8,417	8,386	8,491
Hongres id.	5,806	6,005	6,076	5,964
Entiers de 6 mois jusqu'à 3 ans	761	784	716	780
Juments id.	1,164	1,117	1,134	1,183
Hongres id.	437	394	401	393
Poulains au-dessus de 6 mois. — Entiers.	593	584	669	796
» Juments	595	570	709	813
Bêtes à cornes. — Taureaux de 3 ans et au-dessous	428	486	543	563
Vaches id.	46,543	45,154	48,380	50,353
Bœufs id.	3,684	4,103	4,358	4,810
Taureaux de 3 mois jusqu'à 3 ans	1,312	1,680	2,435	2,029
Vaches id.	16,616	17,809	21,839	23,171
Bœufs id.	2,598	3,063	5,340	5,701
au-dessous de 3 mois destinés à la boucherie	643	1,030	1,162	1,205
id. à l'élève	6,565	10,531	11,021	7,665
Bêtes à laine. — Béliers	303	336	400	379
Moutons	11,821	13,553	13,194	12,569
Brebis	17,898	19,657	21,082	21,949
Agneaux	10,641	12,855	14,978	13,670
Porcs. — Verrats au-dessus de 3 mois dest. à la reprod.	426	467	462	430
Truies id. id.	11,074	11,852	11,021	8,754
au-dessus de 3 mois destinés à l'engraissement	32,309	38,588	38,798	22,592
au-dessous de 3 mois	18,721	24,639	23,723	21,174
Anes	12	17	11	12
Anesses	7	6	9	7
Anons.	1	1	»	1
Mulets.	47	47	57	52
Chèvres	14,041	14,525	14,891	13,442
Boucs	319	348	389	281

Prix moyen des bestiaux vendus aux foires du Grand-Duché.

	1877.	1878.	1879.
Chevaux adultes. fr.	585	683	650
Poulains	300	275	325
Taureaux et bœufs.	366	425	397
Taurillons	93	153	116
Vaches	178	251	234
Génisses :	99	138	145
Veaux	24	43	35
Moutons	30	32	30
Agneaux	18	21	15
Porcs	50	52	60
Porcelets	11	12	11

Les Mercuriales officielles accusent pour le Grand-Duché les moyennes suivantes :

	1877.	1878.	1879.
Froment, par hectolitre fr.	22 75	22 »	19 82
Seigle	17 50	16 50	16 09
Méteil	21 »	20 »	19 »
Orge	16 »	15 25	13 83
Avoine	8 90	7 30	6 75
Sarrasin	16 50	15 »	12 »
Pois	23 50	19 »	18 50
Haricots	20 16	18 75	16 50
Lentilles	19 90	19 »	18 75
Pommes de terre	6 25	5 75	4 50
Farine de froment, kilo.	» 50	» 55	» 50
» seigle »	» 43	» 40	» 42
Orge mondée »	» 80	» 80	» 80
Bois de hêtre, par stère.	14 »	14 »	14 »
» chêne »	11 »	11 »	10 »
Foin, les 100 kilos	14 »	7 50	8 »
Paille »	13 »	6 »	5 »

Les prix moyens obtenus aux marchés hebdomadaires de la ville de Luxembourg sont :

	1877.	1878.	1879.	1880.
Froment, par hectolitre. fr.	24 57	21 24	20 41	22 58
Méteil	20 88	19 24	18 90	21 07
Seigle	17 12	19 03	16 27	16 82
Orge	15 50	16 03	14 »	15 40
Avoine	9 18	8 05	8 »	9 15
Lentilles	22 12	20 03	19 90	19 85
Pommes de terre	6 84	5 84	6 82	5 70
Beurre, le kilo	2 77	2 60	2 41	2 67
Viande de bœuf, le kilo	1 73	1 81	1 77	1 75
» de vache »	1 53	1 61	1 61	1 80
» de veau »	1 45	1 59	1 40	1 30
» de mouton »	1 77	1 81	1 72	1 72
Porc frais »	1 97	1 90	1 78	1 80
» salé »	2 37	2 22	2 12	2 13
Foin, les 500 kilos	52 53	34 20	36 18	42 85
Paille, »	45 46	27 81	27 70	31 »
Bois de hêtre, le stère.	13 95	8 83	14 »	14 25
» chêne, »	11 42	10 58	10 41	10 64
Oeufs, la douzaine	» 99.	» 99	» 98	» 86

Foires et marchés.

Le nombre des foires va toujours croissant dans notre pays. Pendant que l'arrondissement de Trèves possède 129 foires.
celui d'Aix-la-Chapelle 46 »
celui de la Lorraine 52 »
le Grand-Duché en comptait, en 1880 150 »
Ce nombre est excessif.
En 1845 il se tenait dans notre pays 116 »
En 1851 » 135 »
En 1862 » 139 »
En 1873 » 143 »
En 1880, comme nous venons de le dire. 150 »

En comparant notre pays avec les pays limitrophes, nous nous croyons autorisés à dire, que le Grand-Duché a trop de foires et qu'il serait imprudent d'en augmenter le nombre. Telles de ces foires qui, avant la construction des chemins de fer, étaient parfois très-

fréquentées, n'ont aujourd'hui plus de raison d'être, les voies ferrées ayant déplacé les centres de transaction. En outre bien des foires qui, d'ancienne date, sont acquises à des localités écartées, se tiennent au détriment de l'agriculture, dérobent les campagnards au travail et entraînent beaucoup de visiteurs à de folles dépenses. La commission d'agriculture, consultée sur des demandes de nouvelles foires, a émis, d'ordinaire, un avis dans ce sens, que la Chambre de commerce a toujours partagé.

Pour mieux faire ressortir l'inutilité de certaines foires actuelles, nous nous sommes appliqué à établir le chiffre des transactions réalisées à chaque foire en particulier. Les données des vétérinaires du Gouvernement et les prix moyens obtenus à chaque foire ont servi de base à nos calculs. Il va sans dire que les foires, presque nulles aujourd'hui dans maintes localités, regagneront en importance quand ces localités seront reliées au chemin de fer, et nous n'hésitons pas à espérer que tel sera le cas, entre autres pour la ville de Grevenmacher.

(Suivent les tableaux.)

Résultat des foires du Grand-Duché non compris celles de la ville

N O M de la localité.	FOIRE du mois de	1877.			1878.		
		Vente pour		TOTAL.	Vente pour		TOTAL
		l'intérieur.	l'extérieur.		l'intérieur.	l'extérieur.	
				FR.			FR.
Bascharage.	Mars.	35,260	80,600	115,860	35,715	45,450	81,165
	Octobre.	6,825	12,152	18,977	5,180	12,970	18,150
Bettborn.	Février.	11,200	2,250	13,450	3,220	»	3,220
	Avril.	9,400	»	9,400	2,200	840	3,040
	Juillet.	20,028	3,276	23,304	22,560	2,380	24,940
	Septembre.	13,865	2,845	16,710	15,022	2,586	17,608
Bissen.	Mai.	62,500	125,300	187,800	104,500	117,320	221,820
Clervaux.	Avril.	300	224	524	482	»	482
	Août.	760	»	760	2,250	»	2,250
	Septembre.	505	»	505	1,030	»	1,030
	Octobre.	222	»	222	580	»	580
	Décembre.	»	»	»	»	»	»
Diekirch.	Janvier.	42,805	22,750	65,555	23,370	8,500	31,870
	Mars.	99,280	12,000	111,280	102,250	»	102,250
	Mai.	8,920	»	8,920	55,495	21,250	76,745
	Août.	218,150	74,900	293,050	109,050	38,800	147,850
	Septembre.	22,710	»	22,700	21,500	11,000	32,500
	Décembre.	16,500	»	16,500	6,500	600	7,100
Echternach.	Janvier.	16,205	53,675	69,880	22,145	57,485	79,630
	Février.	31,840	5,640	37,480	24,805	66,765	91,570
	Mars.	23,541	»	23,541	16,475	57,295	73,770
	Avril.	47,586	6,980	54,566	20,870	26,550	47,420
	Mai.	31,000	26,960	57,960	41,460	54,585	96,045
	Juin.	17,045	56,045	73,090	64,574	53,365	117,939
	Juillet.	27,580	92,280	119,860	33,688	72,880	106,568
	Août.	27,985	105,580	133,565	109,050	38,800	147,850
	Septembre.	33,615	146,925	180,540	41,895	91,245	133,140
	Octobre.	81,791	39,055	120,846	36,215	80,345	116,560
	Novembre.	19,308	1,507	20,815	23,845	59,460	83,305
	Décembre.	17,520	45,658	63,178	16,335	18,660	34,995
Esch-sur-l'Alz.	Mai.	31,539	12,806	44,345	26,386	13,380	39,766

de Luxembourg, pendant les années 1877, 1878, 1879 et 1880.

1879.			1880.		
Vente pour		TOTAL.	Vente pour		TOTAL.
l'intérieur.	l'extérieur.		l'intérieur.	l'extérieur.	
FR.			FR.		
35,030	42,870	77,900	41,765	84,040	125,805
8,175	5,625	13,800	7,785	4,625	12,410
1,680	644	2,324	4,865	3,390	8,255
11,668	3,840	15,508	12,231	3,668	15,899
8,137	1,504	9,641	14,965	1,994	16,959
15,518	2,987	18,505	15,245	3,670	18,915
46,440	58,200	104,640	54,070	45,950	100,020
2,038	540	2,578	3,900	»	3,900
1,578	»	1,578	2,138	5,490	7,628
372	»	372	1,147	»	1,147
123	»	123	222	»	222
»	»	»	»	»	»
16,230	3,500	19,730	65,140	3,250	68,390
77,375	13,700	91,075	53,510	18,425	71,935
23,295	8,600	31,895	6,080	»	6,080
64,398	47,850	112,248	129,960	77,470	207,430
18,530	4,350	22,880	14,560	9,400	23,960
2,880	300	3,180	6,800	»	6,800
15,743	1,050	16,793	14,337	32,033	46,370
22,499	12,670	35,169	12,850	27,887	40,737
21,420	15,850	37,270	19,800	37,526	57,326
28,870	70,810	99,680	39,900	01,803	141,703
13,743	17,370	31,113	28,680	45,935	74,615
28,432	43,115	71,547	17,338	45,644	62,982
27,270	38,230	65,500	30,058	58,466	88,524
44,913	68,145	113,058	23,839	69,458	93,297
19,814	85,820	105,634	26,325	59,810	86,135
18,415	47,251	65,666	20,445	69,635	90,080
22,281	61,851	84,132	36,886	61,976	98,862
2,400	»	2,400	22,800	47,786	70,586
11,307	6,080	17,387	32,813	7,642	40,455

N O M de la localité.	FOIRE du mois de	1877.			1878.		
		Vente pour		TOTAL.	Vente pour		TOTAL.
		l'intérieur.	l'extérieur.		l'intérieur.	l'extérieur.	
				FR.			FR.
Ettelbrück.	Janvier.	179,780	323,920	503,700	130,900	75,500	206,400
	Février.	108,400	24,250	132,650	79,500	40,200	119,700
	Mars.	76,850	25,000	101,850	57,000	48,450	105,450
	Avril.	32,870	8,400	41,270	106,225	25,500	131,725
	Mai.	75,640	31,850	107,490	79,835	20,500	100,335
	Juin.	55,600	19,700	75,300	69,965	2,610	72,575
	Juillet.	130,150	42,800	172,950	79,050	34,800	113,850
	Août.	88,750	9,800	98,550	52,400	20,600	73,000
	Septembre.	118,400	34,800	153,200	44,500	31,250	75,750
	Octobre.	90,600	67,050	157,650	97,650	52,500	150,150
	Novembre.	57,525	13,975	71,500	54,875	9,400	64,275
	Décembre.	40,750	16,400	57,150	52,270	3,500	55,770
Grevenmacher.	Février.	2,705	1,868	4,573	1,120	1,080	2,200
	Avril.	2,840	5,120	7,960	4,050	»	4,050
	Juin.	3,165	2,790	5,955	4,440	720	5,160
	Juillet.	2,047	1,440	3,487	3,230	450	3,680
	Août.	3,250	1,687	4,937	1,980	510	2,490
	Septembre.	2,040	»	2,040	890	300	1,190
	Octobre.	710	1,245	1,955	2,190	»	2,190
	Novembre.	920	320	1,240	1,270	»	1,270
Hautbellain.	Septembre.	2,090	»	2,090	6,910	»	6,910
Heiderscheid.	Août.	244,450	51,000	295,450	142,000	66,800	208,800
Helpert.	Mai.	110,450	126,950	237,400	95,630	126,222	221,852
Heinerscheid.	Mai.	11,240	1,860	13,100	13,000	3,300	16,300
	Juin.	26,780	360	27,140	17,080	»	17,080
	Août.	21,190	»	21,190	14,225	»	14,225
	Novembre.	680	»	680	1,417	»	1,417
Hosingen.	Mars.	3,106	500	3,606	27,920	»	27,920
	Mai.	6,800	61,020	67,820	28,290	950	29,240
	Octobre.	8,760	»	8,760	25,640	»	25,640
	Décembre.	8,162	»	8,162	9,942	»	9,942
Kehlen.	Avril.	38,175	51,360	89,535	17,610	51,425	69,035
Larochette.	Février.	1,776	1,170	2,946	18,580	15,100	33,680

1879.			1880.		
Vente pour		TOTAL.	Vente pour		TOTAL.
l'intérieur.	l'extérieur.		l'intérieur.	l'extérieur.	
FR.			FR.		
95,400	89,450	184,850	196,950	95,675	292,625
53,970	48,300	102,270	42,880	34,000	76,880
63,875	29,900	93,775	84,160	28,940	113,100
44,650	36,300	80,950	40,030	35,620	75,650
34,192	5,300	39,492	21,010	22,600	43,610
29,470	24,180	53,650	20,200	13,850	34,050
22,650	16,500	39,150	46,948	34,375	81,323
32,400	12,900	45,300	32,050	37,550	69,600
32,950	18,450	51,400	40,910	26,250	67,160
86,895	51,950	138,845	78,000	77,200	155,200
46,190	34,860	81,050	51,100	66,050	117,150
14,085	18,600	32,685	35,470	32,000	67,470
2,657	»	2,657	»	1,500	1,500
5,705	1,200	6,905	14,597	»	14,597
3,460	775	4,235	7,086	3,090	10,176
1,345	»	1,345	2,800	2,400	5,200
1,405	»	1,405	3,600	1,800	5,400
»	»	»	6,675	»	6,675
1,266	»	1,266	4,000	»	4,000
2,500	»	2,500	720	»	720
688	»	688	4,080	»	4,080
91,975	67,300	159,275	176,800	145,200	322,000
62,385	84,625	147,010	90,580	196,050	286,630
4,021	264	4,285	6,298	660	6,958
20,100	»	20,100	2,995	800	3,795
12,744	»	12,744	8,470	»	8,470
12,965	»	12,965	13,158	990	14,148
44,639	1,020	45,659	20,230	37,900	58,130
7,398	2,244	9,642	7,930	7,820	15,750
32,169	1,036	33,205	20,952	»	20,952
7,320	»	7,320	9,342	2,328	11,670
30,176	12,105	42,281	15,150	28,875	44,025
10,125	300	10,425	6,590	800	7,390

N O M de la localité.	FOIRE du mois de	1877.			1878.		
		Vente pour		TOTAL.	Vente pour		TOT
		l'intérieur.	l'extérieur.		l'intérieur.	l'extérieur.	
				FR.			FR.
Larochette.	Avril.	6,440	600	7,040	19,505	6,375	25,880
	Août.	22,870	5,680	28,550	19,660	14,530	34,190
	Septembre.	17,540	8,800	26,340	16,140	8,000	24,140
	Octobre.	23,080	16,250	39,310	16,000	»	16,000
Lintgen.	Février.	8,010	7,740	15,750	93,195	152,625	245,810
	Mars.	36,930	127,940	164,870	35,655	79,900	115,550
Mersch.	Février.	»	»	»	»	»	»
	Mars.	53,275	94,550	147,825	101,500	127,350	228,850
	Mai.	38,385	36,240	74,625	80,840	6,680	87,520
	Septembre.	89,785	102,310	192,095	106,800	94,300	201,100
	Octobre.	»	»	»	38,060	20,850	58,910
Mondorf.	Mai.	3,910	1,180	5,790	6,070	2,880	8,950
	Octobre.	34,750	8,800	43,550	31,500	2,600	34,100
Munshausen.	Décembre.	57,110	7,180	64,290	71,610	7,350	78,960
Pétange.	Mars.	»	»	»	»	»	»
Rambrouch.	Avril.	14,096	»	14,096	13,350	2,400	15,750
	Juillet.	15,520	2,112	17,632	19,025	3,850	22,875
	Octobre.	18,745	3,967	22,712	19,850	2,100	21,950
Redange.	Octobre.	»	»	»	»	»	»
Remich.	Février.	14,090	3,960	17,050	14,080	3,400	17,480
	Mai.	23,970	4,920	28,890	24,870	7,200	32,070
	Juin.	22,940	10,345	33,285	17,000	8,400	25,400
	Août.	28,200	5,790	33,990	20,570	3,800	24,370
	Septembre.	15,250	3,580	18,830	31,445	675	32,120
	Novembre.	20,940	2,400	23,340	25,360	3,360	28,720
Rindschleiden.	Novembre.	7,840	»	7,840	3,200	»	3,200
Roodt.	Septembre.	22,150	6,900	29,050	11,420	5,400	16,820
Sæul.	Avril.	16,705	»	16,705	8,828	3,894	12,722
	Septembre.	8,055	3,143	11,198	11,345	2,420	13,765
Soleuvre.	Mars.	1,122	538	1,660	10,486	»	10,486
	Octobre.	6,508	1,400	7,908	15,920	8,360	24,280

1879.			1880.		
Vente pour		TOTAL.	Vente pour		TOTAL.
l'intérieur.	l'extérieur.		l'intérieur.	l'extérieur.	
FR.			FR.		
6,460	1,692	8,152	9,856	630	10,486
10,930	400	11,330	8,930	2,744	11,674
17,188	3,066	20,245	10,829	2,100	12,929
9,146	4,140	13,286	15,250	3,510	18,760
52,038	93,700	145,738	76,360	75,060	151,420
63,500	51,320	114,826	151,020	19,490	170,510
53,050	35,770	88,820	41,780	29,060	70,840
36,530	117,580	154,110	76,875	108,195	185,070
17,360	13,630	30,990	22,340	14,000	36,340
76,955	41,100	118,055	75,525	78,450	153,975
12,820	1,890	14,710	27,322	17,005	44,327
7,700	1,440	9,140	3,950	1,200	5,150
7,175	9,420	16,595	15,060	6,450	21,510
48,270	43,795	92,065	45,930	19,520	65,450
»	»	»	4,412	50	4,262 ¹⁾
12,395	2,700	15,095	17,390	2,300	19,690
8,870	690	9,560	12,616	1,690	14,506
15,898	6,870	22,768	16,380	7,467	23,847
»	»	»	40,159	15,344	55,503 ²⁾
13,602	6,000	19,602	15,657	6,120	21,777
26,050	6,170	32,220	26,095	20,075	46,170
16,605	2,920	19,525	16,715	5,610	22,325
8,100	1,860	9,960	23,210	7,340	30,550
15,075	10,675	25,750	13,120	6,680	19,800
20,150	8,740	28,890	21,920	11,040	32,960
390	»	390	738	»	737
»	»	»	45,938	7,593	53,531
11,185	622	11,807	21,253	4,652	26,905
13,798	1,679	15,477	8,250	»	8,250
7,125	7,000	14,125	7,651	2,200	9,851
8,010	16,830	24,840	8,523	2,217	10,740

foire nouvellement autorisée. — 2) Id.

N O M de la localité.	FOIRE du mois de	1877.			1878.		
		Vente pour		TOTAL.	Vente pour		TOTAL.
		l'intérieur.	l'extérieur		l'intérieur.	l'extérieur.	
				FR.			FR.
Troisvierges.	Février.	»	»	»	»	»	»
	Mars.	8,680	2,270	10,950	26,270	1,600	28,510
	Avril.	13,790	1,560	18,750	14,760	3,900	18,810
	Mai.	»	»	»	»	»	»
	Juin.	»	»	»	»	»	»
	Août.	21,420	1,850	29,270	9,610	1,260	10,810
	Septembre.	»	»	»	»	»	»
Vianden.	Novembre.	10,280	»	15,280	25,110	1,260	26,310
	Mars.	675	697	1,372	240	200	440
	Avril.	375	»	375	»	»	»
	Septembre.	465	»	465	850	»	850
Weiswampach.	Novembre.	1,495	»	1,495	490	»	490
	Mars.	»	»	»	6,290	»	6,290
	Juin.	15,955	3,325	19,280	10,292	640	10,932
	Août.	39,080	»	39,080	23,410	»	23,410
Wiltz.	Octobre.	7,610	»	7,610	6,900	»	6,900
	Janvier.	46,900	»	46,900	»	»	»
	Février.	46,650	5,400	52,050	84,025	21,625	105,650
	Mars.	97,400	6,800	104,200	41,450	6,250	47,700
	Avril.	25,400	12,350	37,750	46,350	23,000	69,350
	Mai.	36,300	66,600	99,900	37,100	20,150	57,250
	Juin.	46,800	32,000	78,800	19,800	4,010	23,910
	Juillet.	88,325	11,125	99,450	32,570	9,080	41,650
	Août.	11,000	8,200	19,200	18,850	14,300	33,150
	Septembre.	55,950	14,000	69,950	40,625	8,300	48,925
	Octobre.	134,800	»	134,800	71,275	7,500	78,775
	Novembre.	47,850	»	47,850	12,820	2,740	15,560
Windhof.	Décembre.	»	»	»	»	»	»
	Avril.	5,810	2,650	8,460	14,270	950	15,220
	Juin.	27,925	1,800	29,725	21,205	8,950	30,155
	Août.	16,740	9,870	26,610	20,555	7,055	27,610
TOTAL		3,968,607	2,503,385	6,472,102	5,799,332	2,288,757	8,088,089

1879.			1880.		
Vente pour		TOTAL.	Vente pour		TOTAL.
l'intérieur.	l'extérieur.		l'intérieur.	l'extérieur.	
		FR.			FR.
»	»	»	1,704 ¹⁾	»	1,704
52,030	1,094	53,134	21,338	4,800	26,138
6,094	44,196	50,290	12,924	6,720	19,644
13,480	1,870	15,350	11,178 ²⁾	1,620	12,798
»	»	»	13,800 ³⁾	4,050	17,850
12,748	2,530	15,278	4,505 ⁴⁾	2,805	7,310
»	»	»	6,017 ⁵⁾	3,146	9,163
17,009	»	17,009	5,596 ⁶⁾	»	5,596
1,890	»	1,890	1,165	»	1,165
350	»	350	720	»	720
860	»	860	585	»	585
680	»	680	3,558	»	3,558
24,635	800	25,435	12,878	6,150	19,028
10,067	»	10,067	5,325	1,130	6,455
15,204	»	15,204	15,034	3,400	18,434
10,635	»	10,635	6,980	2,910	9,890
9,850	4,250	14,100	»	»	»
32,180	3,300	35,480	40,500	9,000	49,500
24,440	13,900	38,340	34,340	8,850	43,190
34,575	7,925	42,500	46,700	15,200	61,900
23,000	10,550	33,550	20,470	5,250	25,720
38,200	3,850	42,050	19,675	11,325	31,000
23,760	8,190	31,950	34,095	5,400	39,495
32,600	8,950	41,550	38,620	5,630	44,250
22,060	18,500	40,560	52,075	13,250	65,325
42,100	1,200	43,300	40,450	22,050	62,500
»	»	»	35,425	6,100	41,525
»	»	»	10,370	1,530	11,900
13,955	8,225	22,180	»	»	»
11,502	15,912	27,414	16,882	2,425	19,307
10,990	2,160	13,150	6,083	7,150	13,233
1,604,049	1,869,076	4,473,125	3,272,081	2,488,979	5,761,060

Foires de la ville

M O I S.	1877.			1878.		
	Vente pour		TOTAL.	Vente pour		TOTAL.
	l'intérieur.	l'extérieur.		l'intérieur.	l'extérieur.	
			FR.			FR.
Janvier . . .	121,300	67,000	188,300	197,450	102,250	299,700
Février . . .	119,400	127,000	246,400	109,700	53,376	163,076
Mars	107,350	73,000	180,350	193,442	140,000	333,442
Avril	54,700	24,000	78,700	118,920	66,700	185,620
Mai	113,000	101,500	214,500	133,257	102,400	235,657
Juin	146,700	127,500	274,200	145,580	91,000	236,580
Juillet	191,500	286,500	478,000	167,250	63,840	231,090
Août	135,250	87,250	222,500	233,733	139,695	373,428
Août	211,300	279,000	490,300	122,607	81,500	204,107
Septembre . .	253,300	197,000	450,300	202,535	81,320	283,855
Octobre	218,200	202,300	420,500	140,280	62,640	202,920
Novembre . . .	83,000	4,000	89,000	82,050	24,100	106,150
Décembre . . .	139,900	11,000	150,900	41,006	9,500	50,506
Total	1,898,900	1,587,050	3,485,950	1,887,810	1,018,321	2,906,131
Autres localités.	3,968,607	2,503,585	6,472,192	3,799,532	2,288,757	6,088,289
Total général.	5,867,507	4,090,635	9,958,142	5,687,342	3,307,078	8,994,420

Ville de Luxembourg. — Foires aux draps.

Depuis 1855, il se tient à Luxembourg deux foires annuelles aux étoffes de laine, 1^{re} les lundi et mardi qui précèdent le dimanche de la Passion, la 2^e les jeudi et vendredi de la Schobermesse. Ces foires sont bien suivies et les transactions s'y font coulamme les marchands qui viennent s'y approvisionner appartiennent au Grand-Duché, à la Pru (contrée de la Sarre), à la Belgique et à l'Alsace-Lorraine.

A la dernière foire vendeurs et acheteurs ont exprimé le désir de voir fixer la foire pr tanière dans la 1^{re} huitaine du mois de mars.

Les fabricants de Wiltz, Larochette, Esch-sur-Sûre et de la ville de Luxembourg avai exposé aux foires :

	Nombre de pièces de draps.	De flanelle.	De molleton.	kilos de fil de laine.
1877	3,800	1,140	100	2,300
1878	4,200	550	190	2,280
1879	4,000	685	180	1,580
1880	3,800	650	150	1,600

vill de Luxembourg.

1879.			1880.		
Vente pour		TOTAL.	Vente pour		TOTAL.
l'intérieur.	l'extérieur.		l'intérieur.	l'extérieur.	
		FR.			FR.
72,692	30,300	102,992	103,990	80,394	184,384
152,190	87,400	239,590	165,595	154,820	320,415
57,040	3,000	60,040	90,340	76,040	166,380
104,682	40,500	145,182	95,990	132,436	228,426
126,851	76,550	203,401	95,476	81,570	177,046
78,787	25,500	104,287	104,400	119,875	224,275
117,432	79,400	196,832	74,000	67,700	141,700
90,689	37,820	128,509	137,815	102,805	240,620
174,735	100,800	275,535	223,020	203,113	428,133
150,950	70,645	221,595	156,716	108,700	265,416
97,350	47,900	145,250	126,720	69,250	196,570
95,658	38,950	134,608	98,220	112,080	210,300
19,104	»	19,104	109,500	65,120	174,620
1,338,160	638,765	1,976,925	1,583,782	1,374,503	2,958,285
2,604,049	1,869,076	4,473,125	3,272,081	2,488,979	5,761,060
3,942,209	2,507,841	6,450,050	4,855,863	3,863,482	8,719,345

Ville de Luxembourg. — Foires aux cuirs.

Il se tient à Luxembourg deux foires aux cuirs, l'une au printemps, l'autre en automne. Dans les deux foires réunies de chacune des années 1877, 1878, 1879 et 1880, il fut exposé les quantités suivantes :

	Cuir fort.	Cuir d'empaigne.	Cuir de vache.	Cuir de cheval.	Déchets.	Peaux de mouton.	Peaux de vache.
	fr.	fr.	fr.	Balles.	Balles.	Douzaines.	Douzaines.
77	27,000	15,000	36,000	15	16	900	300
78	24,500	17,000	31,000	4	24	350	150
79	20,000	13,900	20,000	»	25	520	90
80	6,900	15,800	25,500	7	17	740	110

Ces marchandises ont été vendues à des acheteurs du pays, de la Belgique, d'Alsace-Lorraine, de Prusse et particulièrement des bords de la Sarre.

On regrette toujours que les grands tanneurs des Ardennes ne viennent pas visiter ces foires avec les cuirs forts, produits tant renommés de leur fabrication. Une exposition plus considérable de ces cuirs ne manquerait certes pas d'attirer les négociants en cuirs de l'étranger et pourrait substituer, en quelque sorte, la foire de Luxembourg à l'une ou à l'autre des grandes foires de l'Allemagne.

Abattoir public.

Dans le courant de l'année 1876 fut établi à Luxembourg un abattoir public dans lequel il a été abattu :

ANNÉE.	Agneaux, porcelets au-dessous de 25 kilos.	Chevaux.	Moutons et chèvres.	Porcs.	Veaux.	Vaches et génisses.	Bœufs et taureaux.	Nombre de têtes de bétail.	Poids total kilos.	Droits d'abattage.
1877	16	1	5,260	2,772	5,766	1,101	580	15,496	1,242,981	FR. 28,785
1878	51	125	4,367	3,165	5,031	835	564	14,138	1,203,356	27,231
1879	68	87	4,244	3,774	6,197	936	553	15,859	1,286,842	28,996
1880	21	73	5,083	3,105	7,217	1,171	545	17,215	1,356,396	30,964

Le gros bétail abattu pendant ces quatre années était en majeure partie de provenance indigène. Cependant, en 1877 pendant 2 mois, il n'a été abattu que de gros bétail provenant de Belgique.

Il fut importé une bonne partie de porcs de Hongrie achetés au marché de Vienne; il en fut également importé de Prusse et de France, ces derniers achetés dans le département de la Meuse.

Les bêtes ovines proviennent comme d'ordinaire de Prusse et sont fournies principalement par l'arrondissement de Trêves.

L'exploitation de l'abattoir se fait aujourd'hui d'une manière satisfaisante sous tous les rapports. La ville y trouve un revenu assuré et les mesures de police sanitaire sont exécutées à la grande satisfaction de la population et sans donner lieu à des plaintes fondées de la part des vendeurs.

Ville de Luxembourg. — Octroi.

L'octroi a produit :

ANNÉE.	Boissons.	Comestibles.	Fourrages.	Combustibles.	Matériaux de construction.	Droits d'expédition.	TOTAL.
1877	41,497 47	81,929 69	12,279 99	27,148 50	25,215 17	2,927 75	FR. 190,998 58
1878	36,085 52	76,304 60	12,727 34	29,257 39	23,665 34	2,803 55	180,843 75
1879	43,294 17	77,347 90	13,949 65	33,219 »	24,199 74	3,013 75	195,024 21
1880	37,462 32	78,221 71	15,585 58	33,677 35	23,384 32	2,960 35	191,291 33

Douanes et statistique douanière.

Le traité conclu le 11 juin 1872 avec l'Union douanière allemande continuera ses effets jusqu'en 1912.

Des changements successifs ont été apportés au tarif depuis 1874 jusqu'en 1879 et, notamment, à partir du 1^{er} janvier 1877. Le nouveau tarif douanier, publié le 15 juillet 1879 est entré en vigueur, pour les fers bruts etc., à dater du 1^{er} juin 1879 et, pour les autres articles du tarif, à des dates échelonnées jusqu'au 1^{er} janvier 1880.

Les recettes faites dans le Grand-Duché pour le compte de l'Union douanière allemande s'élèvent :

	1877 1 ^{er} trimestre.	1877 à 78.	1878 à 79.	1879 à 80.
	Mrk.	Mrk.	Mrk.	Mrk.
Droits d'entrée et de sortie	364,790	1,141,456	835,279	1,143,401
Sucre de betteraves	57,310	34,623	22,574	97,115
Impôt sur le sel	21,804	514,398	463,959	535,255
Recettes totales opérées par la douane grand-ducale pour le compte de l'Union . . .	329,284	1,690,477	1,321,812	1,775,771
Dépenses bonifiées par l'Union	70,860	288,042	288,046	287,364
Solde à verser dans la communauté	258,424	1,402,435	1,033,766	1,488,407
Part nette touchée par le Grand-Duché à raison de sa population dans les recettes de l'Union douanière allemande	184,489	923,373	911,648	1,055,986

Trafic entre le Grand-Duché et le Zollverein.

La Chambre de commerce a fourni au Gouvernement grand-ducal, au commencement de 1880, des tableaux statistiques très détaillés qui démontrent l'importance des relations commerciales du Grand-Duché avec l'Allemagne. Ces tableaux renseignent pour le trafic qui a eu lieu, par chemin de fer :

	En importations de l'Union douanière dans le Grand-Duché.	En exportations du Grand-Duché vers l'Union douanière.	Différence de l'importation sur l'exportation.
1876 fr.	25,987,122	23,218,477	2,768,645
1877	23,278,401	21,239,090	2,039,311
1878	24,405,894	21,091,384	3,314,510

Pour ces trois années seulement l'importation a dépassé l'exportation de fr. 8,122,466.

A ces chiffres viennent s'ajouter les expéditions qui ont été effectuées par la poste aux colis.

Le Grand-Duché de Luxembourg a reçu de l'Allemagne, en colis sans déclaration de valeur :

	Nombre.	Poids kilos.	
1876	38,508	176,729	
1877	41,022	178,321	
1878	43,877	177,878	
Totaux . .	123,407	532,928 ci	532,928 kilos.

Par contre le Grand-Duché a fourni à l'Allemagne :

	Nombre.	Poids kilos.	
1876	22,898	106,303	
1877	23,906	96,095	
1878	23,394	100,864	
Totaux . .	70,198	303,262 ci	303,262

L'excédant de l'importation sur l'exportation est donc de . . . 229,666 kilos.

Cette quantité représente une valeur-argent assez élevée, car on se sert de préférence de la poste, pour l'expédition des marchandises de prix.

On a renoncé à faire figurer dans ces détails les envois avec valeur déclarée, parce que la plus grande partie de ces envois ne se composaient que de numéraire.

(Voir la rubrique « aperçu général » page 5 le relevé des voyageurs de commerce qui ont visité la ville de Luxembourg, pendant les années 1876, 1877 et 1878).

Douanes. — Importations pour le commerce libre de Belgique, de France et des Pays-Bas, constatées par les registres du Haupt-Zollamt à Luxembourg.

Position du tarif.	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES quantités par 50 kilogrammes.	Importations pour le commerce libre pendant les années		
		1877.	1878.	1879.
2	Abats, déchets propres à la fabrication de la colle forte	418	72	387
3-4	Guano	60,213	45,848	35,548
5	Drilles de soie	3,598	1,100	»
6	Drilles de toute espèce	18,986	23,603	21,893
8	Pâtes provenant de différents matériaux	800	4,466	»
9	Déchets de toute espèce	7,844	1,797	2,448
10	Coton brut	269,784	258,790	236,236
11	Ouate	15	63	50
12	Coton brut à un et deux bouts	346	275	392

Position du tarif.	DESIGNATION DES MARCHANDISES quantités par 50 kilogrammes.	Importations pour le commerce libre pendant les années		
		1877.	1878.	1879.
13	Coton blanc et teint	72	151	303
14	Fil de coton à trois bouts et plus	59	50	92
15	Tissus de coton écrus et blanchis, non trans- parents	72	49	59
16	Tissus de coton teints, blanchis, écrus et transparents	172	78	81
17-18	Bonneterie en coton	68	5	13
19	Tissus blanchis et teints, transparents, den- telles, broderies	17	16	14
	Filets de coton.	»	»	»
20	Plomb brut et masses et vieux plomb	2,928	4,000	10,490
21	Minium	18	49	28
22	Plomb laminé	602	»	2
23	» types pour l'imprimerie	12	1	7
24	Ouvrages communs en plomb	127	313	233
25	Ouvrages en plomb, fins et vernis	»	9	2
26	Brosserie fine	19	31	66
29-30	Essences alcooliques et éthérées	2	15	8
31	Vernis de toute espèce à l'exception du vernis à l'huile	5	14	5
32	Couleurs de peinture.	83	108	89
34	Soude caustique	14	15	10
35	Prussiate de fer et de potasse	70	22	39
	Jaune et rouge.	849	»	»
36	Soude calcinée	854	1,500	2,338
37	Carbonate de soude	»	52	15
38	Alun	428	10	219
39	Chlorure de chaux.	1,632	393	2,198
40	Vernis à l'huile.	39	148	2
41	Soude brute calcinée.	368	588	298
43-44	Gomme arabique	34	»	182
46	Chardons à carder.	50	51	14
48	Produits bruts à l'usage de l'industrie et de la médecine.	48,532	5,462	68
49	Albumine	19	42	72
50	Ammoniaque	9,708	4,640	9,068
51	Aniline	28	10	4
52	Acide arsénique	656	329	»

Position du tarif.	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES quantités par 50 kilogrammes.	Importations pour le commerce libre pendant les années		
		1877.	1878.	1879.
53	Sulfate de baryte	34	74	7
54	Blanc de céruse	8,731	7,590	9,607
56	Borax et acide borique	1,350	1,038	976
57	Cachou	1,045	1,078	38
58	Cochénille	22	53	41
59-61	Bois de campêche et autres.	15,643	5,896	4,629
62	Extraits de bois de teinture.	113	345	512
63	Noix de galle	14	200	»
64	Garancine	60	778	»
65	Matières propres à la teinture et au tannage non spécialement dénommées	5	10,400	170
66	Glycerine	237	164	3
68	Indigo	20	37	50
69	Sulfate et carbonate de potasse	1,767	92	176
70	Os calcinés	»	7	4
72	Garance	1,648	3,280	3,194
73	Craie	»	26	»
74	Oxyde de cuivre	8	»	»
75	Concourme	35	247	1
76	Colle forte et gélatine	631	213	828
77	Eaux minérales	1,648	929	124
78	Sulfate de soude	145	139	834
79	Orseille	4,660	1,606	60
80	Acide oxalique	50	35	55
81	Potasse	6,950	2,888	1,680
82-83	Salpêtre	»	7,018	9,625
84	Acide nitrique	1,816	»	2
85	443	2,092	»
86	Soufre	7,695	11,202	10,003
87	Acide sulfurique	2,130	2,994	629
88	Sumac	11	17	109
89	Bleu d'outre-mer	2	52	27
90	Couperose	211	129	13
92-93	Couperose mélangée	36	795	1,117
94	Cambouis	2,594	3,216	428
95	Tartre et acide tartrique	608	32	3
96	Articles inflammables	1,464	4,572	1,517

Position du tarif.	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES, quantités par 50 kilogrammes.	Importations pour le commerce libre pendant les années		
		1877.	1878.	1879.
97	Drogueries, substances pharmaceutiques et couleurs	5,632	3,731	656
98	Fonte brute de toute espèce	403,504	157,658	124,072
99	Limailles de fer	209	58	191
100	Fer forgé et laminé en barres	71,597	108,028	91,003
101	Rails	71,828	95,273	68,802
102	Fer à coin	1,746	7,753	12,516
103	Acier affiné	2,260	5,683	1,704
104	Plaques de fer et d'acier.	2,310	5,841	18,252
105	Fer blanc	647	3,034	14,939
106	Fil de fer et d'acier	201	8,811	1,744
107	Fer ébauché	»	108	90
108-109	Fer pour bandages de roues	1,104	601	»
114	Ouvrages en fonte brute.	11,225	8,685	14,469
115	id. en fer non poli.	33,157	26,922	14,194
116	Tuyaux en fer forgé et étiré.	1,482	3,884	2,618
117	Ouvrages en fer ou acier fin	86	55	25
118	Aiguilles à coudre.	10	1	21
119	Plumes métalliques	3	3	»
120	Mouvements d'horlogerie	3	3	2
121	Armes à feu de toute espèce	12	12	2
122	Minerais de plomb.	1,100	2,584	496
123	Minerais de fer.	2,823	2,408	2,376
126	Manganèse	1,198	1,220	300
127	Chaux	7,543	24,957	7,827
129	Piâtre.	563	816	147
130	Graphyte	»	29	56
132	Baryte	»	»	8,602
133	Ciment	1,683	1,348	1,275
134	Caolin	38,603	70,302	7,663
141	Terres et minerais divers	14,181	8,552	45,931
142-143/ 144-146	Lin, chanvre et autres matières	4,187	4,715	5,275
147	Froment.	256,516	813,623	1,009,136
148	Méteil.	246,052	314,586	607,273
149	Orge	20,171	38,688	28,978
150	Avoine	323,454	518,805	342,506
151	Maïs	20,020	40,102	52,218

Position du tarif.	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES, quantités par 50 kilogrammes.	Importations pour le commerce libre pendant les années.		
		1877.	1878.	1879.
152	Céréales de toute espèce.	36,418	47,139	»
153	Malt	1,515	»	630
154	Légumes.	1,942	2,462	1,389
155	Anis, Kümmel.	77	6	14
156-163	Graines de moutarde, de lin, trèfle et colza	8,959	6,092	5,042
164	Foin	»	150	306
165	Paille.	420	26	152
166	Seegras	111	265	1,300
167	Pommes de terre	4,120	3,863	2,195
168	Fruits verts.	1,598	1,947	726
169	Graines de toutes espèces	17,683	6,456	781
170	Verre creux, vert	137	166	217
171	id. blanc non poli.	157	193	138
172	Verre à vitres ordinaire	561	506	1,016
173	Pendants de lustre en verre	7	3	6
174	Verre blanc, pressé, poli, massif	42	57	40
176	Glaces polies et autres	28	7	36
177	Verre de couleur en combinaison avec d'autres matières	54	90	78
180	Cheveux.	1	»	1
181	Crins	1,459	986	1,893
182	Poils de vache et de veau	30	485	13
183	Soies de porcs	33	223	157
184	Duvet.	261	81	168
185-187	Tapis de pieds et autres tissus en poils			
188	4	6	16
189	Peaux brutes, sèches, salées	82,499	113,896	106,645
190	Peaux de veau brutes.	26	19	304
191	Peaux de brebis et de chèvres brutes	107	»	369
192	Peaux de lièvres et de lapin brutes	119	21	19
194	Autres peaux brutes	1	1	57
195	Peaux pour la pelleterie	»	2	12
196	Bois à brûler, ramilles	775	»	258
197	Charbons de bois	179	»	20
198-199	Écorces à tan	18,002	10,692	1,853
200	Bois de construction et d'œuvre (dur)	2,470	8,946	9,752
201	id. (tendre).	51,332	6,056	10,375
202	id. planches, etc.	2,937	60,821	51,889

Position du tarif.	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES, quantités par 50 kilogrammes.	Importations pour le commerce libre pendant les années		
		1877.	1878.	1879.
203	Bois de menuiserie d'outre-mer en blocs . . .	7	»	»
204	Baleine brute	»	200	»
205	Os	6,636	9,649	5,426
207	Cornes	16	959	2,774
210	Os en feuillets, bruts.	4,461	3,924	214
211	Boisellerie ordinaire, rabottée.	12,789	2,358	1,331
212	Bois sciés en feuilles pour placage	7	9	525
213	Bouchons de liège.	132	14	11
214	Joncs pour chaises	88	26	32
215	Meubles en bois (teints)	69	157	71
216	id. (ordinaires)	410	336	196
217	Boisellerie fine.	208	251	186
218	Meubles en bois rembourrés	57	21	18
219	Houblon	5	3	»
220	Instruments de musique (pianos)	»	11	12
221	id. (autres)	70	64	5
222	Instruments de chimie, d'optique etc.	25	26	39
223	Locomotives, tenders	99	221	»
224	Chaudières	703	300	»
225	Machines (bois prédominant)	324	792	337
226	id. (bois fonte)	19,187	12,403	3,303
227	id. (fer forgé)	4,559	1,979	3,644
228	id. (autres métaux)	10	38	12
230	Cardes et garnitures	37	49	68
231	Waggonnets, pièces	»	33	23
232	Voitures rembourrées	1	»	»
236	Plaques en caoutchouc brut.	205	184	23
237	Ouvrages id. non vernis	54	23	28
238	id. vernis	2	5	6
241	Tissus de caoutchouc.	3	2	2
242	Vêtements de soie.	9	9	12
243	id. (laine, coton, mi-soie).	71	72	71
246	Chapeaux de feutre (laine)	30	22	17
247	Linge de corps (lin)	3	2	1
248	Cuivre brut	40	77	223
250	Métaux ordinaires bruts ou en limailles.	195	143	121
251	Fil de laiton non plaqué.	92	18	59
252	id. plaqué	»	»	10

Position du tarif.	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES, quantités par 50 kilogrammes.	Importations pour le commerce libre pendant les années		
		1877.	1878.	1879.
253	Ouvrages ordinaires en cuivre non vernis . . .	128	108	116
254	Ouvrages en cuivre ou en laiton sans combi- naison avec d'autres matériaux	89	116	141
256	Montres de poche	3	2	4
257	Ouvrages d'or et d'argent	3	3	4
258	id. plaqués, pendules	60	51	41
259	Cuir tanné	206	268	337
260	Peaux apprêtées pour la ganterie (teintes ou vernies)	187	175	219
261	Peaux de chèvre et de mouton demi-apprêtées (teintes ou vernies).	5	1	99
262	Ouvrages ordinaires en cuir.	108	98	87
263	Ouvrages en cuir, fins	36	43	52
264	Gants de peau	7	3	5
265-266	Fil de lin, brut, filé à la mécanique	1,042	904	1,133
267	Fil de jute, éçu	453	53	262
268	Fil de lin, teint, blanchi	41	19	64
269	Fil de lin à coudre	171	190	211
270	Ouvrages de corderie (chanvre éçu).	80	70	19
271	Tapis de pieds en chanvre de Manille, brut . . .	17	3	"
272	Toile d'emballage	510	707	812
273	Toile à voile.	2	16	"
274	Toile éçue	1,047	867	828
275	Ouvrages de corderie, teints	12	1	1
276	Toile teinte, imprimée, blanchie.	172	154	267
277	Rubans, bordures, franges.	1	6	1
278	Bonneterie linière.	1	"	"
280	Bougies et chandelles de suif ou de stéarine . .	615	543	440
281	Papier imprimé, livres, gravures.	283	364	169
282	Plaques métalliques gravées	1	2	"
283	Tableaux et estampes, statues.	25	22	21
284	Bierre de toute espèce	151	135	85
286	Arrac, rhum	21	25	33
287	Eaux-de-vie coupées.	28	38	23
288	Eaux-de-vie de toutes espèces.	153	162	168
289	Levure	195	219	444
290	Vinaigre en cercles	117	86	66

Position du tarif.	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES, quantités par 50 kilogrammes.	Importations pour le commerce libre pendant les années		
		1877.	1878.	1879.
291	Vin et moût en cercles	5,438	5,732	5,959
292	Vin en bouteilles	869	705	521
294	Vinaigre id.	64	2	1
295	Beurre	17	21	9
296	Viande de boucherie, préparée, jambons, saucisses	14,232	23,032	19,620
297-299	Viande fraîche et extrait de viande	197	217	12
298	Poissons salés et séchés	1,790	1,793	575
300	Fruits du midi, oranges quintaux	186	184	94
300	id. id. pièces	1,142	1,619	967
301	Amandes sèches (quintaux).	37	23	12
302	Raisins de caisse	35	9	8
303	Figues et dattes	63	35	11
304	Marrons	64	73	34
305-308	Poivre et épices	16	82	27
310	Harengs salés tonnes	887	567	78
310	id. quintaux	118	69	26
311	Miel	41	50	21
312	Café brut.	7,443	7,527	7,430
313	Surogats de café à l'exception de la chicorée	20	»	»
314	Cacao en fèves	»	3	30
317	Fromage de toute espèce	60	53	18
318	Confitures, sucreries, chocolat.	129	119	46
319	Comestibles en conserve.	61	69	29
320	Chicorée torréfiée	41,902	61,938	55,646
321	Fruits de table séchés	128	35	21
322	Fruits et noix sèches	920	1,266	346
323	Substances amilacées, amidon.	9,140	12,963	19,862
324	Farine de blé	22,463	35,547	30,117
325	Pâtisserie ordinaire (nouilles)	4,712	3,407	3,143
326	Sagou et tapioca	102	53	47
327	Huîtres et homards	114	125	40
329	Riz mondé	8,518	6,042	6,854
331	Sel de cuisine	129,093	74,975	26,714
333	Sirup et mélasses	2	16	4
335	Tabac en feuilles	748	2,964	2,089
337	Tabac à fumer et en rôles	28	32	13
338	Carottes	32	22	48

Position du tarif.	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES, quantités par 50 kilogrammes.	Importations pour le commerce libre pendant les années		
		1877.	1878.	1879
339	Tabac à chiquer	»	3	»
341	Cigares	35	44	49
343	Thé	4	9	9
344	Sucre raffiné	1,330	698	188
346	id. non raffiné	1,296	»	»
347	Huiles de toutes espèces en bouteilles ou cru- chons	114	138	107
348	Huile d'olives en cercles	30	31	58
349	Huile dénaturée	51	84	51
350	Huile de lin en cercles	4,134	4,860	4,328
351	Toutes autres huiles	8,150	7,493	6,399
352	Huile de palme	13,478	5,226	6,726
353	Huile de coco	1,086	»	310
354	Huile de poisson	930	706	437
355	Huile de paraffine	»	»	»
357	Suif	28,434	15,638	10,335
358	Saïndoux	50,431	71,034	81,705
359	Autres graisses animales	447	613	106
360	Résidus d'huiles	436	23	711
361	Papier d'emballage	286	180	197
362	Papier à l'émeri et papier parchemin	22	18	105
363	Papier non collé, ordinaire	31	13	62
364	Carton-pierre	»	13	»
365	Papier à écrire	429	386	511
366	Papier doré ou argenté	3	12	23
367	Papier de tenture	485	452	448
368	Ouvrages de reliure en papier	118	125	213
369	id. en combinaison avec d'autres maté- tériaux	57	46	40
370-371	Pélisses	7	2	5
372	Poudre à tirer	26	19	8
373	Soie brute	»	222	103
374	Soie à coudre, teinte	9	4	6
375	Tissus de soie	16	18	23
376	id. en combinaison avec du coton	17	17	16
377	Savon mou	249	465	622
378-379	Savon ordinaire	2,028	2,825	3,385
380	Savons fins en tablettes, boules etc.	105	179	369

Position du tarif.	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES, quantités par 50 kilogrammes.	Importations pour le commerce libre pendant les années		
		1877.	1878.	1879.
381	Parfumerie	65	45	75
382	Cartes à jouer	»	»	»
383	Meûles à moudre	200	»	180
384	Ardoises, etc	56,080	54,159	139,240
385	Pierres brutes et préparées	34,153	19,523	8,626
388	Ouvrages en plâtre	88	39	51
390	Marbre poli	984	230	390
391	Poterie en combinaison avec d'autres matériaux	3	1	1
392	Houille	522,924	471,182	416,134
393	Coke	4,315,306	3,660,738	3,427,128
396	Tresses et nattes en paille	407	452	308
397	Tissus de paille	130	»	1
398	Chapeaux de paille non garnis	20	33	33
399	id. garnis	5	3	2
400	Goudron, poix	1,682	2,390	4,308
401	Asphalte	214	3	105
402	Carton goudronné	101	131	»
403	Colofone	404	2,080	597
404	Résines (toutes autres)	17,199	12,247	12,914
405	Pétrole et naphte	657,776	603,163	312,021
406	Huile de goudron	9,428	11,269	8,333
407	Huiles de résine et de thérebenthine	12,552	9,720	12,602
408	Huile animale non raffinée	2	»	»
409	Volaille	7	7	2
410	Poissons frais	2,051	9,524	846
411	Oeufs	872	1,004	366
412	Vessies et boyaux d'animaux	2,309	29	2
413	Cire	218	78	20
414	Eponges	16	15	409
415	Produits d'animaux non dénommés	83	283	7
416	Tuiles	60,616	34,380	38,521
417	Poterie ordinaire, pipes	2,530	1,227	1,864
418	Ouvrages en poterie à l'exception de la porce- laine.	423	6	47
419	id. peints id.	18	15	79
420	Porcelaine blanche	270	152	126
421	Porcelaine peinte	19	34	30
423	Chevaux, têtes	4,971	2,949	1,837

Position du tarif.	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES, quantités par 50 kilogrammes.	Importations pour le commerce libre pendant les années		
		1877.	1878.	1879.
425	Taureaux, bœufs, têtes	338	11	1
426	Vaches, têtes	1,598	135	31
427	Bouvillons, veaux, têtes	2,487	39	»
428	Porcs, têtes	589	1,431	774
429	Cochons de lait, têtes	2,264	13,990	4,981
430	Moutons, brebis, têtes	2,719	956	433
431	Chèvres, têtes	8	»	4
432	Toile cirée ordinaire, quintaux	32	7	21
433	id. fine.	82	99	52
434	Laines brutes	152,237	167,352	454,775
435	Laines peignées	506	15	41
436	Poils de chèvre	49	»	9
437	Poils de lièvre et de lapin.	94	154	32
438	Laines teintes	16	473	»
439	Laine artificielle	554	352	1,413
440	Laines filées, écruées et teintes	1,708	2,509	2,730
441	id. à plusieurs bouts	100	148	132
442	Laines brodées, dentelles et tulles	3	1	5
443	Tissus de laine imprimés	5	2	2
444	id. non foulés, non imprimés.	232	179	189
445	Passenterie en laine	10	6	4
446	Tissus de laine, non imprimés, foulés	320	356	323
447	Bonneterie en laine non imprimée.	28	21	25
448	Tapis de pieds en laine	19	29	21
450	Zinc brut	7,665	640	751
451	Zinc laminé.	6,265	6,715	12,414
452	Ouvrages ordinaires en zinc non polis ni vernis	83	47	107
453	id. fins et vernis	»	7	»
454	Etain en blocs	2,220	4,183	6,249
455	Etain laminé	1,127	1,518	»
2-4	Meubles et effets d'habillement ayant servi.	774	843	618
6	Sacs en toile et tonneaux ayant servi	230	332	308
7	Echantillons de marchandises	»	»	»
18	Linge de corps et habillements ayant servi.	»	»	105

Chemins de fer.

La ligne de la Moselle de Thionville à Trèves que nous avons mentionnée dans notre dernier rapport, a été ouverte en 1879.

La ville de Grevenmacher sera reliée à cette voie par un pont sur la Moselle qui sera terminé en 1881; l'État grand-ducal est venu en aide à cette localité pour cette construction par un subside de 100,000 fr. Le village de Wormeldange est en instance pour obtenir le même avantage.

La Société Guillaume-Luxembourg a ouvert, le 1^{er} avril 1880, le tronçon d'Esch-sur-l'Alzette vers Audun-le-Tiche qui a, sur le territoire grand-ducal, une longueur de 1347 mètres.

La Société des chemins de fer et minières Prince-Henri a inauguré, le 17 avril 1880, la ligne de l'Attert, de Steinfort à Ettelbrück, ayant une longueur de 33,829 mètres, ce qui porte aujourd'hui le développement de l'ensemble des lignes Prince-Henri exploitées à 138,921 mètres, dont 21,456 mètres à double voie.

L'ouverture de la ligne de Kautenbach à Wiltz, d'un développement d'environ 100,000 mètres, a eu lieu vers le mois de juin 1881.

Le 31 décembre 1879 eut lieu l'ouverture de la section de la ligne industrielle de Lama-delaine, compris entre le quai de Rodange et la frontière française, d'une longueur de 2756 mètres.

Par suite d'une entente avec la direction impériale des chemins de fer d'Alsace-Lorraine, la Société Prince-Henri a été chargée, depuis 1878, de la traction des trains entre Ettelbrück et Diekirch, sur un tronçon de 4150 mètres des chemins de fer Guillaume-Luxembourg. Le réseau Prince-Henri n'est donc plus interrompu, et ce fait a exercé une heureuse influence sur le trafic des voyageurs et des marchandises.

Le développement total des lignes exploitées dans les limites du Grand-Duché s'élève aujourd'hui :

Réseau Guillaume-Luxembourg, à	171	kilomètres;
» Prince-Henri, à	139	»
Ensemble à	310	»

ce qui fait 1,5 kilom. par 1000 habitants et 12 kilomètres par 100 kilom.

Par une loi du 1^{er} octobre 1880, la construction de 39 kilomètres de chemin de fer à voie étroite a été votée dans les directions de Luxembourg-Mondorf-Remich, d'une part, et Larochette-Cruchten, d'autre part. La construction et l'exploitation de ces voies secondaires ont été concédées à la Compagnie suisse pour la fabrication de locomotives et de machines à Winterthur. L'État a cédé à la Société concessionnaire l'usage des routes. Les travaux doivent être achevés vers le mois de septembre 1881.

Lors de la mise en exploitation de ces lignes secondaires, le Grand-Duché possédera, pour une superficie de 2,587 kilom. \square et une population de 209,370 âmes, 348 kilom. de voie ferrée, soit 1,68 kilom. par mille habitants.

Cette proportion est la plus élevée de celles qui aient été atteintes sur le continent.

Une Compagnie belge a demandé la concession d'un chemin de fer à voie étroite d'Ettelbrück à Martelange.

Renseignements statistiques sur les résultats de l'exploitations de chemins de

1° Tonnage des marchandises

TONNAGE DES MARCHANDISES, transportées en petite vitesse.	1877.		1878.		
			T. K.		
TRAFIC INTÉRIEUR.			184,221 704		
TRAFIC D'EXPORTATION :					
par la ligne de Thionville	T. K.			T. K.	
» Gouvy	136,482 684			160,048 480	
» Bettingen	143,327 322		570,092 891	176,176 146	
» Conz	171,006 258			159,530 390	
	119,276 427			142,466 350	
TRAFIC D'IMPORTATION :					
par la ligne de Thionville	58,228 239			64,360 360	
» Gouvy	168,688 691		382,649 465	184,679 259	
» Sterpenich	49,745 022			88,456 771	
» Conz	105,987 500			95,299 084	
TRAFIC DE TRANSIT :					
par Thionville en Belgique :					
par la ligne de Troisvierges	38,386 108	96,415 854		35,319 581	83,532 26
» Bettingen	58,029 746			48,212 681	
de Belgique :					
par Troisvierges viâ Thionville	77,967 478	78,477 562		145,037 040	145,411 00
» viâ Prusse	510,090 000		370,184 502	373 960	
de Prusse par Conz :					
pour la Belgique viâ Gouvy	262,500 000	12,810 934		618 130	13,543 03
» viâ Bettingen	12,548 434			12,924 900	
par Bettingen viâ Thionville	169,132 102	182,480 152		153,574 463	
» viâ Prusse	13,348 050			31,394 300	184,968 76
TRAFIC TOTAL.			T. K. 1,507,148 562 (1)		

(1) A ce chiffre il faut ajouter 45,397 tonnes de minerais, expédiées en service direct de la station de Belvaux à la station de Dommeldange; le chiffre total se trouve ainsi porté à 1,552,545 tonnes, 562 kilogram mes.

(2) A ce chiffre il faut ajouter 82,460 tonnes de minerais, expédiées en service direct de la station de Belvaux aux stations de Luxembourg et de Dommeldange; le chiffre total se trouve ainsi porté à 1,798,194 tonnes, 494 kilogrammes.

fer Guillaume-Luxembourg, pendant les années 1877, 1878, 1879 et 1880.

transportées en petite vitesse.

	1879.			1880.		
T. K. 7,262 599			T. K. 200,222 061			T. K. 209,296 490
	T. K. 106,955 064			T. K. 37,400 672		
18,221 366	198,340 177		627,017 107	221,640 537		768,161 229
	138,329 038			210,553 742		
	186,392 828			298,566 178		
	54,061 681			42,313 776		
12,795 474	183,900 539		406,192 852	145,752 116		379,288 898
	73,917 548			40,727 352		
	94,313 084			150,495 654		
	42,027 629	111,192 335		42,266 600	140,383 683	
	69,164 706			98,117 083		
	116,776 460	117,133 159		105,427 900	106,203 500	
	356 699		436,358 241	775 600		428,360 555
	1,050 522	16,720 662		1,864 834	24,998 434	
	15,670 140			23,133 600		
27,455 055	185,767 585	218,312 085		129,886 638	156,774 938	
	32,544 500			26,888 300		
T. K. 115,734 494 (²)			T. K. 1,696,790 261 (³)			T. K. 1,785,107 712 (⁴)

a) A ce chiffre il faut ajouter 64,120 tonnes de minerais, expédiées en service direct de la station de Belvaux aux stations de Luxembourg et de Dommeldange; le chiffre total se trouve ainsi porté à 1,760,910 tonnes, 494 kilogrammes.

b) A ce chiffre il faut ajouter 87,225 tonnes de minerais, expédiées en service direct de la station de Belvaux aux stations de Luxembourg et de Dommeldange; le chiffre total se trouve ainsi porté à 1,872,332 tonnes, 494 kilogrammes.

2^e Importation par nature de

NATURE DES MARCHANDISES.	Via THIONVILLE.				Via TROISVIÈRES.			
	1877.	1878.	1879.	1880.	1877.	1878.	1879.	1880.
	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.
Coke	510 000	2,375 000	5,150 000	100 000	145,000 000	159,692 500	151,470 000	119,600 75
Houille	1,847 975	2,281 665	7,254 851	605 000	14,895 000	6,768 200	11,426 000	14,045 50
Bois	8,280 907	12,080 990	9,182 050	5,995 565	294 500	125 760	295 490	544 000
Géréales	5,861 245	2,724 861	1,374 170	2,104 625	5,894 831	2,907 500	6,875 750	5,802 410
Argiles, ardoises, etc. . .	5,052 918	2,445 580	1,901 980	2,650 288	972 520	451 600	1,554 850	2,151 250
Sel	2,709 800	2,480 000	2,045 680	1,485 000	62 200	10 000	»	»
Fer et fontes	5,597 228	2,145 244	1,749 080	1,758 294	1,258 191	9,651 140	5,159 540	1,207 92
Minerais	8,810 000	5,520 000	680 000	5,810 000	»	»	»	»
Sucre, café, etc.	85 060	66 600	25 170	84 000	185 900	126 100	516 550	208 150
Huile et pétrole	58 540	16 296	55 220	58 000	222 282	272 125	662 208	275 100
Cuir et peaux	41 565	54 320	64 757	98 820	889 558	927 400	1,051 208	658 970
Tabacs	5 000	10 000	6 600	10 159	a	7 000	5 890	10 770
Boissons	506 465	546,158	629 604	282 054	16 050	10 000	11 870	28 900
Produits chimiques	137 869	110 665	111 180	108 141	96 260	68 477	156 020	78 890
Divers	24,946 073	25,725 185	25,875 592	21,225 250	2,901 599	5,621 657	7,155 625	5,651 699
	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.
	58,228 239	64,560 560	54,061 681	42,515 776	168,688 691	184,679 259	185,900 559	145,752 110

marchandises et provenances.

Via BETTINGEN.				Via CONZ-CARHAUS.			
1877.	1878.	1879.	1880.	1877.	1878.	1879.	1880.
T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.
3,497 500	27,719 000	151,470 000	24,687 000	43,266 450	44,390 000	39,712 000	82,286 700
2,671 170	5,200 950	11,426 000	4,595 600	31,505 000	26,029 400	26,564 000	31,247 000
569 700	825 500	295 490	772 200	5,856 040	4,751 520	7,702 770	7,687 878
12,544 658	21,941 550	6,875 750	4,105 910	1,250 670	1,572 275	1,662 550	1,748 760
3,329 590	1,555 858	1,554 850	2,866 155	4,280 650	3,118 089	2,698 020	5,650 850
215 000	55 000	»	»	131 000	30 000	10 000	65 000
2,075 398	5,711 766	5,159 540	650 119	817 714	5,171 692	3,217 068	5,162 660
»	2,710 000	»	45 000	»	»	60 000	158 000
777 550	705 250	316 550	498 770	242 550	258 500	886 500	537 620
9,738 850	4,581 817	662 208	948 612	258 500	28 150	72 500	258 910
529 400	44 807	1,051 208	12 740	96 960	129 178	61 698	148 120
»	51 600	5 890	»	565 027	558 850	585 508	405 400
85 775	28 410	11 870	26 582	545 814	549 116	766 901	914 124
1,269 815	485 200	156 020	145 957	215 250	368 900	747 000	163 030
12,642 838	19,042 485	7,135 625	1,592 907	19,589 098	9,005 612	9,569 599	14,105 602
T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.
10,745 022	88,456 771	73,917 548	40,727 552	105,987 515	95,299 084	94,515 048	150,495 634

NATURE DES MARCHANDISES.	T O T A U X.			
	1877.	1878.	1879.	1880.
	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.
Coke	190,275 950	234,176 500	226,095 000	220,674 450
Houille	50,919 145	44,280 215	49,719 851	50,295 100
Bois	13,001 147	17,761 370	18,298 060	14,797 245
Céréales	21,331 402	29,005 766	25,151 260	11,461 705
Argiles, ardoises, etc.	11,024 458	7,550 927	8,254 520	15,278 523
Sel	3,118 000	2,575 000	2,055 680	1,550 000
Fer et fontes	7,548 541	22,679 842	9,470 028	8,759 001
Minerais	8,810 000	8,250 000	740 000	5,995 000
Sucre, café, etc.	1,288 840	1,156 450	2,155 600	1,529 540
Huile et pétrole	10,257 772	4,698 588	1,823 284	1,498 624
Cuir et peaux.	1,557 283	1,155 705	1,228 915	948 654
Tabacs	568 027	407 450	680 598	424 509
Boissons	952 110	733 686	1,408 819	1,251 460
Produits chimiques	1,719 194	1,035 240	1,250 297	496 038
Divers	53,879 608	57,590 957	59,921 692	40,555 451
Totaux.	T. K. 382,649 465	T. K. 452,795 474	T. K. 406,192 852	T. K. 379,288 898

3. Exportations par nature de

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	Via THIONVILLE.				Via GOUVY.			
	1877.	1878.	1879.	1880.	1877.	1878.	1879.	1880.
	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T.
Minerais oolitiques	75,952 690	85,050 000	42,780 000	8,550 000	49,580 000	76,270 000	86,410 000	125,290 4
Minerais d'alluvion	10 000	»	»	»	»	»	»	»
Fers et fontes	55,551 071	41,804 650	47,087 951	20,780 955	70,670 000	85,514 570	86,200 100	85,272
Pierres	2,525 200	2,284 070	229 740	357 900	6,154 550	8,104 500	4,765 900	2,703
Plâtre	150 000	110 000	»	50 000	711 100	876 400	1,350 000	1,346
Chaux	»	»	10 100	315 500	156 500	100 500	55 000	85
Bois	1,417 710	1,185 640	1,856 880	1,617 050	2 784 650	1,811 750	1,760 490	5,555
Céréales	2,159 548	10,419 880	2,986 670	554 920	509 600	1,007 455	1,390 140	1,054
Ecorces	5 000	645 000	125 580	25 000	81 250	359 980	660 840	622
Sables et scories	650 000	1,750 000	1,545 000	1,855 000	10,000	570 000	»	»
Cuir tannés	554 950	161 562	95 160	57 500	124 781	225 970	144 150	128
Boissons	589 720	554 596	10 000	62 500	28 000	194 900	112 200	277
Divers	19,556 755	16,505 482	10,250 185	5,594 549	12,537 551	1,540 561	12,602 357	5,596
	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T.
	156,482 684	160,048 480	106,955 064	57,400 672	145,527 522	176,176 146	198,540 177	221,640

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	POUR L'INTÉRIEUR.			
	1877.	1878.	1879.	1880.
	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.
Minerais oolitiques	102,720 000	141,620 000	108,700 000	154,920 000
Minerais d'alluvion	»	50 000	»	»
Fers et fontes	8,066 485	4,597 560	5,682 125	2,250 160
Pierres	11,165 850	5,911 750	5,625 540	4,675 850
Plâtre	277 800	159 524	414 540	205 950
Chaux	1,553 096	1,520 910	1,250 780	2,506 020
Bois	10,570 918	11,729 053	9,509 272	12,198 815
Céréales	2,092 584	2,550 584	5,247 190	2,169 150
Ecorces	999 452	2,110 570	1,668 760	1,100 640
Sables et scories	26,128 900	25,109 680	22,006 590	24,695 190
Cuir tannés	57 840	85 745	144 200	39 950
Boissons	84 000	198 917	510 850	619 544
Divers	20,546 789	22,059 084	44,684 625	24,119 241
	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.
Totaux	184,221 704	217,262 599	200,222 061	209,296 490

archandises et destinations.

Via BETTINGEN.				Via CONZ-CARHAUS.			
1877.	1878.	1879.	1880.	1877.	1878.	1879.	1880.
T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.
9,501 000	144,185 000	113,370 000	195,681 000	48,988 000	61,420 000	109,940 000	208,240 000
»	»	»	840 000	20 000	»	40 000	5,380 000
6,014 500	4,897 370	13,284 330	7,336 420	46,293 860	60,083 160	53,713 270	62,643 960
1,104 948	593 900	632 920	442 400	1,333 200	333 430	704 000	53,000
822 000	808 000	1,322 000	1,883 000	584 100	1,098 600	448 200	696 040
924 000	1,493 230	1,138 490	2,494 700	10 000	20 340	160 710	211 300
2,325 160	2,359 960	3,019 280	2,329 780	1,219 000	821 630	916 300	346 640
1,837 240	1,138 000	638 020	719 610	3,318 230	4,177 330	1,982 810	491 640
291 390	231 000	152 610	113 000	809 323	2,087 983	3,010 080	1,322 770
136 430	130 000	333 000	140 000	3,150 000	2,070 000	1,130 000	2,050 000
32 400	76 970	3 600	11 300	917 400	497 000	306 000	479 280
672 862	471 363	197 360	40 600	15 000	100 300	86 390	333 790
6,423 336	2,883 373	6,013 428	39 732	10,417 812	9,334 333	11,694 368	8,343 638
T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.
1,006 238	139,330 390	133,329 038	210,333 742	119,276 427	142,466 330	186,392 323	298,366 278

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	T O T A U X.			
	1877.	1878.	1879.	1880.
	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.
Minerais oolitiques	426,341 690	308,343 000	463,100 000	668,611 000
Minerais d'alluvion	30 000	30 060	40 000	4,170 000
Fers et fontes	163,493 916	196,696 910	201,976 776	186,703 333
Pierres	22,101 360	17,449 430	11,016 000	8,233 000
Plâtres.	2,323 000	3,112 324	3,334 340	4,178 970
Chaux	2,603 996	2,937 000	2,394 980	3,412 720
Bois	18,317 718	18,087 993	17,062 422	20,023 913
Céréales	12,137 212	19,273 049	10,464 330	4,769 910
Écorces	2,186 797	3,434 333	3,397 870	3,136 240
Sables et scories	30,033 330	29,409 680	23,016 390	23,740 190
Cuir tannés.	1,467 371	1,047 047	893 110	716 760
Boissons	1,469 332	1,320 078	717 289	1,333 614
Divers	69,482 423	32,121 037	86,324 961	41,333 347
Totaux	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.
	734,314 393	833,483 963	827,339 168	977,437 719

Recettes effectuées.

	1877.	1878.	1879.	1880.
Voyageurs et bagages . . fr.	960,707 75	895,062 50	898,275 »	911,250 »
Marchandises »	3,450,450 »	3,957,675 »	4,323,837 50	4,619,250 »
Recettes diverses . . . »	501,727 »	463,453 »	444,735 70	464,625 »
Produit total des transports .	4,912,885 75	5,316,190 50	5,666,850 »	5,995,125 »
Produit kilométrique . . fr.	28,899 32	31,271 70	33,334 25	35,265 »
Nombre des voyageurs transportés	893,815	868,151	825,399	864,695
Produit moyen par voyageur fr.	1 075	1 03	1 08	1 06
	T. K.			
Nombre de tonnes transportées	1,552,545 562	1,798,194 494	1,760,910 261	1,872,332 172
Produit moyen par tonne . fr.	2 22	2 209	2 45	2 46
Nombre de tonnes transportées à 1 Km.	72,232 000	90,284 334	86,102 090	91,800 200
Parcours moyen . . Kilom.	0 42	50 02	49 01	50 00
Produit moyen par tonne et par Km. fr.	0 048	0 043	0 50	0 053

Renseignements statistiques sur le résultat de l'exploitation des chemins de fer Prince-Henri pendant les années 1877, 1878, 1879 et 1880.

1° Marchandises expédiées des stations du réseau :

	1877.		1878.		1879.		1880.	
	T.	K.	T.	K.	T.	K.	T.	K.
pour l'intérieur	335,904	100	397,507	620	411,674	890	372,139	840
vers la Belgique	786,155	750	927,789	530	913,616	640	1,036,012	110
vers l'Allemagne	»	»	»	»	»	»	42,657	160
Ensemble	1,122,059	850	1,325,297	150	1,325,291	530	1,450,809	110

2° Marchandises importées :

	T. K.		T. K.		T. K.		T. K.	
<i>a) de la Belgique</i>								
via Athus	53,580	490	79,986	120	83,624	380	74,221	940
via Autel	28,173	030	30,833	690	11,590	020	»	»
via Bettingen	»	»	»	»	7,454	380	14,045	360
via Troisvierges	»	»	»	»	672	970	1,952	770
<i>b) de l'Allemagne</i>								
via Troisvierges	»	»	»	»	»	»	15,350	000
via Wasserbillig	»	»	»	»	»	»	19,457	820
via Bettembourg	»	»	»	»	»	»	4,608	160
Totaux des marchandises transportées	1,203,813	370	1,436,116	960	1,428,633	280	1,580,445	160

Les marchandises expédiées des stations du réseau Prince-Henri comprennent :

	<i>En destination de l'intérieur,</i>							
	1877.		1878.		1879.		1880.	
	T.	K.	T.	K.	T.	K.	T.	K.
Minerais	287,927	800	342,792	090	347,939	230	327,685	000
Pierres	16,556	260	16,764	890	11,057	970	10,717	470
Fontes	5,518	720	6,285	060	13,670	470	1,706	850
Bois	6,945	770	9,145	910	9,328	820	8,827	020
Divers	18,955	550	22,519	670	29,678	300	23,143	500
Totaux *)	335,904	400	397,507	620	411,674	890	372,139	840
	<i>En destination de la Belgique,</i>							
Minerais	679,787	460	824,204	440	830,946	940	980,832	700
Pierres	1,337	520	2,200	400	1,284	700	36,620	000
Fontes	103,710	880	99,590	000	79,285	120	4,704	100
Bois	377	940	624	550	1,014	490	2,714	200
Divers	941	950	1,170	140	1,085	390	11,141	110
Totaux	786,155	750	927,789	530	913,616	640	1,036,012	110
	<i>En tout,</i>							
Minerais	967,715	260	1,660,996	530	1,178,886	170	1,310,917	700
Pierres	17,893	780	18,965	290	12,342	670	69,622	780
Fontes	109,229	600	105,875	060	92,955	590	17,761	220
Bois	7,323	710	9,770	460	10,343	410	13,515	200
Divers	10,897	500	13,689	810	30,763	690	38,992	210
Totaux	1,122,059	850	1,315,297	150	1,325,291	530	1,450,809	110

Les marchandises importées comprennent :

	1877.		1878.		1879.		1880.	
	T.	K.	T.	K.	T.	K.	T.	K.
Cokes	72,130	000	99,396	000	89,735	980	107,891	200
Houilles	4,906	000	5,721	000	7,525	290	3,990	000
Divers	4,717	520	5,702	810	6,080	490	17,754	850

Des résultats qui précèdent, on déduit les données suivantes :

	1877.	1878.	1879.	1880.
Produit moyen par voyageur fr.	0,4273	0,507	0,549	0,578
» par tonne de marchandises »	1,063	1,047	1,021	1,096
» kilométrique »	14,697 31	16,836 72	15,905 52	15,253 63

*) Pendant l'année 1880, il a en outre été expédié en destination de l'Allemagne :

Minerais	2,400	000	} Ce qui porte les expéditions de l'année 1880 à 414,797 000.
Fontes	31,295	950	
Pierres	2,359	650	
Bois	1,913	980	
Divers	4,707	600	
Total	42,657	160	

Le trafic total de nos deux réseaux s'élève pour

1877	à	2,756,358 tonnes
1878	à	3,232,311 »
1879	à	3,189,543 »
1880	à	3,452,767 »

En 1873, alors que le réseau Guillaume-Luxembourg était seul, son tonnage fut de 2,334,626 tonnes.

Dès l'ouverture des premières lignes du Prince-Henri, la quantité des matières transportées augmentait à tel point qu'en 1878 le chiffre précité s'accrût de 50 pCt.

Banques.

Nos deux grands instituts financiers ainsi que nos banques privées ont fonctionné régulièrement pendant la période qui nous occupe.

En 1877 et 1878 ils se sont ressentis des effets de la crise commerciale et notamment de celle de l'industrie métallurgique, mais en 1879, la reprise des affaires a été très sensible et elle a encore produit un résultat favorable pour l'exercice 1880.

Le taux de l'intérêt n'a pas dépassé 5 pCt. ; celui de l'escompte des traites sur l'étranger a varié selon le taux privé des divers pays.

L'argent monnayé, quoiqu'il fût devenu par moments assez rare, a cependant suffi aux besoins. Ce qui fait le plus défaut, c'est la monnaie-argent de compte et la monnaie divisionnaire ; seules, les pièces de 5 et de 20 pfennigs font exception, elles pullulent dans le pays et sont d'une grande gêne pour les débiteurs. L'or allemand ne circule plus qu'en petites quantités, mais les billets de nos deux banques ainsi que la monnaie fiduciaire allemande sont acceptés par tous nos commerçants.

L'agio sur l'argent de France a varié de 50 cent. à fr. 1.75 par 100 fr. L'emprunt luxembourgeois 4 pCt. qui valait 95 fr. fin 1876 est très recherché et est coté aujourd'hui fr. 101.

Nos emprunts communaux 4 1/2 pCt. sont toujours rapidement enlevés et ne reparaissent plus sur le marché ; les détenteurs considèrent ces titres comme des valeurs de portefeuille.

La Banque internationale,

par suite du placement des actions qu'elle avait en portefeuille et de 813 actions qu'elle avait rachetées pour son propre compte, en 1877, ensemble 2,214 actions qu'elle détenait au commencement de 1879, a porté son capital à fr. 20,000,000. La circulation de ses billets qui, à la fin de 1877, s'élevait à fr. 1,192,225, était tombée en 1878 et 1879 à fr. 967,225 et est remontée à la fin de 1880 à fr. 1,079,725.

Le privilège de la Banque a eu à souffrir de la concession accordée à la Banque Nationale et de la législation de l'Empire allemand sur le papier-monnaie. Nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer de nouveau le désir de voir le papier de cette Banque admis dans les caisses de l'État grand-ducal.

Les prêts hypothécaires de la Banque se ressentent toujours de notre législation sur les hypothèques dont on réclame depuis longtemps la réforme.

L'escompte des effets de commerce (y compris la succursale de Metz) s'est élevé en

1877.	1878.	1879.	1880.
à fr. 70,732,278 08	69,571,715 94	58,071,759 19	62,286,780 27.

La Banque, tout en augmentant considérablement son compte de réserve et son compte de prévision, a distribué un dividende

de 6 ¹ / ₂ pCt.	7 ¹ / ₂ pCt.	10 pCt.	8 ¹ / ₂ pCt.
en 1877	1878	1879	1880.

Dans les derniers temps ses actions étaient cotées de 143 à 144 pCt.

Le bilan de la Banque Internationale, au 31 décembre 1880, est le suivant :

ACTIF.		PASSIF.	
Caisse	636,930 58	Capital-actions	20,000,000 »
Portefeuille	5,331,542 81	Billets en circulation	1,079,725 »
Fonds publics	6,719,090 90	Créanciers par compte	7,271,706 73
Prêts sur fonds publics	5,341,535 30	Dépôts	941,895 72
Caisse hypothécaire	979,827 16	Compte de réserve	5,209,492 18
Immeubles	150,000 »	Réserve de la caisse hypoth.	11,155 30
Commandites	8,697,085 72	Réserve extraordinaire	1,000,000 »
Débiteurs par compte	10,837,514 20	Effets à payer	1,263,407 06
Comptes à nouveau	30,055 30	Dividendes non touchés de	
		1875 à 1879	3,225 »
		Dividende pour 1880	1,700,000 »
		Tantièmes statutaires	181,604 64
		Comptes à nouveau	32,170 17
		Profits et pertes	29,000 »
Fr.	38,723,381 97	Fr.	38,723,381 97

Banque Nationale.

La Banque Nationale a continué à prêter au commerce et à l'industrie un large appui par l'escompte des valeurs créées et payables dans le Grand-Duché. Pour l'exercice 1880, le concours de son crédit est représenté par un chiffre d'escompte d'au delà 21,000,000 de francs de valeurs créées dans le pays même, outre au delà de un million d'effets créés à l'étranger mais payables dans le Grand-Duché.

Le taux d'escompte s'est constamment maintenu à 4¹/₂ pCt. pour les traites acceptées et à 5 pCt. pour les promesses. Les valeurs sur l'étranger ont été escomptées au taux privé des pays respectifs.

Les affaires n'ont cessé de se développer ; en général les comptes de chaque exercice ont présenté sur ceux de l'exercice précédent des progressions sensibles.

La Banque Nationale a distribué pour l'exercice 1880 un dividende de 5¹/₂ pCt. Le résultat favorable de cet exercice lui a permis en outre de constituer un fonds de réserve, d'opérer de larges amortissements et de faire participer l'État au partage des bénéfices.

La circulation fiduciaire avait atteint au 31 décembre 1880 le chiffre de fr. 2,635,341 88 se décomposant ainsi :

Billets en francs	320 »
» en thalers	67,340 63
Coupures de 20 marks	944,125 »
» 10 »	1,249,143 75
» 5 »	374,412 50
fr.	2,635,341 88

Bien que les billets de la Banque Nationale soient acceptés en paiement, sans limitation, dans toutes les caisses de l'État et des communes, qu'ils jouissent auprès de la masse du public d'une confiance complète et qu'ils circulent sans la moindre difficulté dans toute l'étendue du Grand-Duché, les guichets des chemins de fer Guillaume-Luxembourg, exploités par la Direction impériale de Strasbourg, leur restent toujours fermés. Cette exclusion est vivement à regretter. Elle entrave la circulation intérieure en faveur du papier allemand, qui circule librement chez nous, complique les relations journalières du commerce et de l'industrie avec les bureaux des chemins de fer Guillaume-Luxembourg et gêne singulièrement le public-voyageur.

L'administration de la Banque Nationale a cherché à atténuer autant que possible les inconvénients qui résultent pour le public de cette interdiction, en chargeant, avec l'autorisation du Gouvernement, le percepteur des postes à la gare centrale à Luxembourg, d'échanger à bureau ouvert les billets de la Banque Nationale contre de la monnaie ou des billets acceptés par les caisses des chemins de fer Guillaume-Luxembourg.

Nous croyons devoir appeler de nouveau la sollicitude du Gouvernement sur une situation qui paraît anormale.

La réduction du capital social décrétée par la loi du 21 mai 1879 et par l'arrêté royal grand-ducal du 30 septembre de la même année, a été réalisée le 1^{er} mai 1880.

Le capital social est aujourd'hui de 7,500,000 fr. divisé en 15,000 actions de 500 fr., libérées de 250 fr. Le capital versé est donc de fr. 3,750,000.

Voici la situation de la Banque au 31 décembre 1880 :

ACTIF.		PASSIF.	
Versements restant à appeler	3,750,000 »	Capital	7,500,000 »
Caisse	954,214 69	Billets en circulation	2,635,341 88
Portefeuille	6,911,937 37	Comptes-courants et dépôts d'espèces	1,550,778 34
Dépôts volontaires de titres	19,813,325 »	Déposants	19,813,325 »
Immeuble	200,000 »	Compte de prévision	74,143 55
Mobilier	10,000 »	Fonds de réserve	50,000 »
Confection de billets.	108,000 »	Part de l'État dans les bénéfices	10,293 69
		Tantièmes statutaires	32,315 75
		Dividende n° 12 non réclamé	387 50
		» n° 13 »	5,047 50
		» n° 14 à distribuer	93,750 »
		Report en bénéfice	2,093 85
Fr.	31,767,477 06	Fr.	31,767,477 06

La Banque Nationale avait escompté en

	1877.	1878.	1879.	1880.
Effets créés dans le Grand-Duché .	21,053,713 23	20,746,683 83	23,200,641 79	21,026,516 80
Valeurs créées à l'étranger et payables dans le Grand-Duché .	1,910,516 83	3,386,206 56	2,455,166 11	1,110,984 89
Effets créés à l'étranger et payables à l'étranger	52,258,378 81	26,870,291 06	31,124,265 67	49,791,643 92
Elle a distribué un dividende de .	4 ¹ / ₂ pCt.	5 pCt.	5 ¹ / ₂ pCt.	5 ¹ / ₂ pCt. *)

Crédit foncier.

Un établissement de Crédit foncier, institué et respectivement complété par arrêtés royaux grand-ducaux des 2 avril et 11 juin 1879 et 31 décembre 1880, a été organisé par la loi du 21 mai 1879 sous la dénomination de « Crédit foncier luxembourgeois ». Le capital-actions en est de vingt-cinq millions de francs. D'après le rapport publié à la fin de l'exercice 1880, il avait été réalisé à cette époque 294 prêts hypothécaires, s'élevant à la somme globale de fr. 5,539,827 21, garantis par première hypothèque sur des immeubles présentant une valeur vénale de fr. 11,773,730 76. La contre-valeur approximative des prêts a été émise en obligations 4¹/₂ pCt., remboursables par tirage au sort pendant 60 années et figurant au bilan pour fr. 5,291,005 03. Les capitaux étrangers entrés à ce moyen dans la circulation du pays ont eu une influence heureuse sur les affaires nationales.

Caisse d'épargne.

Résumé des opérations au 31 décembre des années 1877, 1878, 1879 et 1880.

	1877.	1878.	1879.	1880.
Avoir moyen par déposant, déduction faite des établissements publics et des fabriques d'églises .	565 88	569 91	586 33	402 78
Nombre de remboursements pour solde	1,604 00	1,286 00	1,062 00	1,978 00
» de déposants nouveaux	1,031 00	951 00	780 00	975 00
» des versements fr.	537,405 04	457,809 24	482,652 75	495,768 13
» des déposants	4,737 00	4,467 00	4,416 00	4,438 00
Moyenne par déposant fr.	115 42	102 48	109 29	111 70
Montant des remboursements fr.	734,736 28	628,605 49	537,252 96	531,939 29
Nombre des déposants	5,948 00	5,538 00	5,004 00	2,915 00
Moyenne par remboursement	186 10	188 51	178 84	182 60
Rapport du nombre des déposants à celui des habitants	1/33	1/56	1/56	1/58
Excédant des versements sur les remboursements fr.	197,533 24	170,796 25		
Excédant des remboursements fr.			54,600 21	36,171 16

*) La Banque Nationale a été déclarée en faillite par jugement du tribunal de commerce de Luxembourg, du 26 septembre 1881.

Le 5 octobre suivant la Chambre des députés vota le remboursement intégral par l'État du Grand-Duché de Luxembourg des billets au porteur de la dite Banque. Ce vote reçut la sanction royale le 8 du même mois.

Catégories et avoir des déposants pendant ces mêmes années.

PROFESSIONS.	NOMBRE DES LIVRETS.				MONTANT.				MOYENNE PAR LIVRET.			
	1877.	1878.	1879.	1880.	1877.	1878.	1879.	1880.	1877.	1878.	1879.	1880.
Ouvriers	1189	1165	1094	1170	546,758 67	516,356 99	520,781 56	567,554 77	459 84	443 11	476 05	485 08
Domestiques	927	928	952	912	586,057 38	594,615 04	400,486 07	409,885 38	416 45	425 22	429 70	449 43
Cultivateurs et vigneron	426	544	517	509	194,845 58	174,842 80	175,526 94	168,499 04	457 40	508 26	555 71	545 11
Enfants mineurs	1854	1750	1635	1526	552,790 08	520,711 58	524,203 90	522,015 45	190 28	183 26	198 55	211 01
Employés	511	514	541	281	152,008 98	147,267 79	170,455 55	146,200 41	488 77	469 00	499 80	520 28
Instituteurs et ecclésiastiques	168	171	156	151	74,044 52	78,162 95	71,025 15	72,521 84	440 74	457 09	455 28	480 27
Personnes sans état et professions diverses	1084	959	958	947	458,149 92	454,885 55	451,955 01	441,469 64	422 64	465 15	450 89	466 17
Etablissements publics et fa- briques d'églises	82	77	74	95	19,121 70	18,855 21	16,118 17	15,280 79	255 19	244 56	217 81	159 79
Militaires et douaniers	76	70	59	70	55,485 68	55,948 59	26,692 82	55,198 54	440 57	484 97	452 42	474 26
Totaux	6417	5756	5564	5461	2,217,258 28	2,119,602 06	2,157,220 77	2,174,625 66				

69

La Caisse d'épargne scolaire a produit, depuis sa création en mars 1874, jusqu'au 31 décembre 1880, 10,510 dépôts pour la somme de fr. 60,957 08.

Société ouvrière de secours mutuels, en cas de maladie, de la ville de Luxembourg.

La question ouvrière étant à l'ordre du jour dans presque tous les pays, nous croyons intéressant de publier la statistique de la société mutuelle de secours de cette ville, depuis 1849, date de sa création, jusqu'à fin 1880.

ANNÉES.	RECETTES.			DÉPENSES.					CAPITAL DE RÉSERVE.
	Nombre des membres		MONTANT des RECETTES. FR. CT.	EN SECOURS PAYÉS.		EN MEDICA- MENTS. FR. CT.	PLACEMENTS à intérêts.	TOTAL des DÉPENSES.	
	Effectifs.	Honoraires.		Nombre de Membres.	MONTANT. FR. CT.				
1849	258	98	5,394 88	42	574 75	140 54	1800	2,525 54	2,889 54
1850	250	95	2,170 50	46	619 87	516 56	1000	2,067 51	2,902 99
1851	253	80	1,501 40	55	1,041 »	541 65	»	1,405 95	2,800 »
1852	245	60	1,571 82	59	686 50	517 41	»	1,151 84	5,219 98
1853	201	65	1,547 18	50	792 25	284 71	»	1,090 59	5,524 54
1854	185	65	1,195 51	56	1,052 »	578 56	»	1,421 56	5,010 10
1855	168	65	1,509 05	26	448 50	260 84	»	719 »	5,488 20
1856	107	58	1,684 50	24	454 50	250 46	»	706 26	5,812 09
1857	107	48	2,685 59	58	1,259 75	411 12	A. 800	2,466 57	5,116 82
1858	105	46	1,244 49	27	504 »	198 90	400	1,141 80	5,529 74
1859	124	44	1,155 19	55	542 25	189 40	»	786 65	5,655 64
1860	151	44	1,512 84	24	545 75	165 17	610	1,145 92	4,001 72
1861	105	40	1,151 77	19	552 »	265 57	»	865 57	4,166 45
1862	111	41	1,271 50	18	451 50	207 29	»	669 59	4,474 16
1865	115	56	2,020 32	26	805 75	551 60	B. 490	1,752 50	4,285 92
1864	114	54	1,056 07	24	465 75	194 70	200	910 41	4,444 01
1865	87	55	1,719 71	27	618 75	251 29	C. 600	1,492 59	4,516 57
1866	85	55	1,429 92	52	904 50	251 42	»	1,195 72	5,946 80
1867	71	52	949 50	10	248 95	90 16	»	570 96	4,292 59
1868	95	51	1,421 29	21	642 »	207 24	300	1,206 97	4,186 52
1869	91	28	987 69	26	669 75	205 99	»	885 04	4,287 90
1870	107	50	1,084 55	56	684 75	510 47	»	1,004 57	4,265 56
1871	110	27	1,025 45	25	590 »	228 08	»	659 95	4,521 55
1872	111	27	1,299 88	29	521 25	266 66	»	807 76	4,657 24
1875	122	26	1,458 52	29	597 75	259 68	»	888 90	4,782 54
1874	145	55	2,105 00	40	966 75	244 90	»	1,619 45	4,725 76
1875	151	57	1,780 09	58	1,007 25	299 07	»	1,529 62	4,751 69
1876	156	59	1,906 77	49	1,122 »	541 85	»	1,511 62	4,615 47
1877	205	59	2,012 20	57	1,051 »	406 26	»	1,479 21	4,784 06
1878	196	45	2,151 54	48	1,195 »	554 96	»	1,651 51	4,808 40
1879	211	40	2,898 28	70	1,879 »	675 52	»	2,648 47	5,792 17
1880	211	40	1,962 96	57	1,099 »	589 56	»	1,605 61	4,002 21

Observation. — Les sommes placées à intérêts sub A, B, C ont dû être retirées, pendant l'année, pour aider à faire face aux dépenses. Pour le même motif il a fallu retirer du capital en 1860 fr. 402 50, en 1879 fr. 700.

Le Conseil d'administration se compose de 6 patrons, y compris un médecin et le secrétaire-trésorier, et de 6 ouvriers ; les fonctions sont honorifiques.

La cotisation annuelle depuis 1849 jusqu'en 1872 a été de fr. 5 20, tant pour les membres actifs (ouvriers) que pour les membres honoraires. Pour les premiers elle a été portée à fr. 6 à partir de 1873.

Le fonds de réserve est dû principalement à des dons faits en 1849 par les membres honoraires-fondateurs.

Les 211 membres actifs de 1880 appartiennent à 25 professions différentes.

Les membres actifs sont admis depuis l'âge de 19 jusqu'à celui de 35 ans révolus.

L'ouvrier malade a droit à un secours journalier d'un franc durant 9 mois consécutifs.

Jusqu'en 1873 il n'était payé que 75 cent. par jour et les frais d'enterrement n'étaient bonifiés que par fr. 15. Les soins médicaux ainsi que les médicaments sont fournis gratuitement. En cas de décès, la famille touche depuis 1874 fr. 30 pour frais d'enterrement.

Trois médecins de la ville donnent, sans rétribution aucune, leurs soins aux ouvriers malades ; l'un de ces médecins fonctionne depuis 1849, l'autre depuis 1869 et le troisième depuis 1874. C'est grâce au désintéressement de ces hommes de l'art que la société a pu subsister.

Un grand nombre de membres actifs participent à d'autres sociétés de secours. Il existe de ces sociétés à Luxembourg même, pour les ouvriers-gantiers, typographes, menuisiers, tanneurs et cordonniers ; il en existe encore à Diekirch, à Echternach et à Wiltz. Des caisses spéciales de secours fonctionnent à Eich, Dommeldange, Esch-sur-l'Alzette, Schleifmühl, Pulvermühl et Colmar-Berg. Dommeldange et Esch-sur-l'Alzette possèdent des hôpitaux privés desservis par des sœurs et des frères hospitaliers.

Assurances.

Le Grand-Duché de Luxembourg n'a pas de Compagnie indigène d'assurances. Son territoire est trop petit pour qu'il s'y fonde, à son intention et avec la perspective de bénéfices, une entreprise d'assurances.

On sait que ce genre d'opérations ne peut prospérer que s'il est pratiqué sur une très grande étendue présentant une très grande division des risques.

Ce sont des Compagnies étrangères, françaises, belges, allemandes, anglaises et suisses qui, ayant étendu le cercle de leurs opérations sur le Grand-Duché, y exploitent les assurances sur la vie des hommes et contre les risques d'incendie, les dégâts de la grêle, les accidents, le bris des glaces etc.

Les lois des 20 mars 1853 et 10 décembre 1866 règlent les conditions sous lesquelles ces Compagnies sont admises à opérer dans notre pays.

Les opérations d'assurances sur la vie, contre la grêle, les accidents, le bris des glaces etc. suivent chez nous la même marche normale que partout ailleurs et ne donnent lieu à aucune remarque spéciale.

Il en est autrement des assurances contre l'incendie. Les sinistres que notre pays subit depuis une dizaine d'années sont importants. Des notices relevées par l'autorité compétente sur les sinistres d'incendies ressortent pour les années 1877, 1878, 1879 et 1880 les données suivantes :

	1877.	1878.	1879.	1880.
I. Nombre des incendies	87	112	84	124
II. Nombre des bâtiments :				
a. couverts en chaume ou bardeaux	66	120	70	66
b. couverts en dur	54	96	58	60
Totaux	120	216	128	126
c. assurés.	80	154	94	96
d. non assurés	40	62	34	30
Totaux	120	216	128	126
III. Pertes subies :				Total.
1877 sur valeurs assurées fr. 377,875	sur valeurs non assurées fr. 50,841			428,716
1878 id. 705,205	id. 76,482			781,687
1879 id. 437,160	id. 36,810			473,970
1880 id. 447,285	id. 79,605			526,890
Totaux des 4 années fr. 1,967,525		243,738		2,211,263

Soit moyenne des pertes par année sur valeurs assurées. fr. 491,881
et sur valeurs non assurées » 60,934

Il est à remarquer que dans ces chiffres les villes de Luxembourg, Diekirch, Echternach, Grevenmacher, Remich et Wiltz ne figurent que pour une part très minime. La majeure partie des pertes est produite par les campagnes.

Bonneterie.

Cette industrie est toujours représentée, dans le Grand-Duché, par cinq établissements travaillant la laine cardée et peignée, les mélanges laine et coton et le coton.

L'exercice 1880 n'a pas été plus favorable pour l'écoulement des articles « tricots » que les années précédentes, et il serait à espérer qu'une reprise générale des affaires amènerait un changement favorable à la situation actuelle de cette branche d'industrie.

Brasseries.

Pendant la dernière époque triennale, surtout pendant l'année 1880, la fabrication de bière a continué à suivre une marche ascendante. Comme nous restons toujours tributaires de l'étranger pour ce qui concerne les matières premières, le pays même ne produisant,

selon le rendement des récoltes, que du tiers au quart des besoins en orge, le prix de cette denrée est soumis à certaines fluctuations.

La consommation de la bière qui se propage de plus en plus, a été cependant plus ou moins favorisée par les mauvaises récoltes en vins des dernières années.

Outre les produits de nos brasseries indigènes, qui ne font l'exportation que sur une bien petite échelle encore, l'importation des bières étrangères, surtout de la bière bavaroise, a gagné en importance. Cette importation ne saurait cependant influer d'une manière durable sur la fabrication luxembourgeoise.

La plupart de nos brasseries suivent toutes les améliorations et innovations reconnues comme telles et introduites dans les brasseries de l'étranger et sauront, peut-être prochainement, soutenir toute concurrence étrangère.

Ce qui est pour le moment un grand obstacle au développement de la brasserie luxembourgeoise, ce sont les barrières douanières qui nous environnent de tous côtés.

L'avenir nous fera voir si, malgré ces obstacles, notre brasserie saura étendre son champ d'action. Une de nos plus importantes usines a formé le projet de faire l'exportation sur une grande échelle. Si, comme nous l'espérons, la réussite couronnera ses efforts, toute la fabrication luxembourgeoise ne manquera pas d'en profiter.

Carrières.

Les carrières du Grand-Duché fournissent des pierres de taille, du tuf, des calcaires, du gypse, des dalles et pierres de taille ardoisières etc. Dans les dernières années on a extrait près d'Ospern, presque à la limite séparative des deux formations de terrains secondaire et de transition, de gros blocs de calcaires, susceptibles d'être travaillés et polis comme le marbre. L'exploitation de ces carrières se fait à ciel ouvert.

Vu leur importance et l'avenir qui leur est réservé, nous nous étendrons plus longuement sur les carrières de la Sûre, pour lesquelles, du reste, nous renvoyons à notre rapport général du 25 janvier 1875.

Les carrières de la Sûre ont produit :

ANNEE.	PIERRES DE TAILLE.					PAVÉS.	MEULES A AIGUISER.
	Born.	Bollendorf.	Dillingen.	Gilsdorf.	TOTAL.		
1878.	800 m ³	1400 m ³	100 m ³	800 m ³	3100 m ³	2000 T.	400 T.
1879.	700	1200	80	500	2480	2000	500
1880.	800	900	120	350	2170	2000	600
Totaux.	2300	3500	300	1650	7750	6000	1500
Valeur fr.	120,000	175,000	12,000	85,000	392,000	100,000	60,000

Ensemble fr. 552,000 comme valeur de la production des trois années.

Ce résultat n'est nullement en rapport avec ce que les carrières de la Sûre peuvent fournir. Ses grés, quoiqu'ils soient plus difficiles à travailler que les pierres d'autres carrières, sont pour la majeure partie d'une qualité à défier toute concurrence.

Les pierres de la Sûre sont beaucoup plus connues et appréciées en Belgique et en Hollande que dans notre propre pays. Nos carrières de la Sûre produisent des blocs de grandes dimensions pour fondations, pour machines et soubassements.

Depuis l'année dernière, deux des principaux exploitants de ces carrières ont fait l'installation d'ateliers pour la taille finie de tous les ouvrages en pierres pour la bâtisse. Nous voyons notamment ces ateliers à Bollendorf érigés par la firme « Jaminet et Schmidt » d'Echternach et à Diekirch ceux appartenant à M. Noblet de Liège.

Ces deux ateliers sont pleinement occupés et ont traité d'importantes fournitures pour l'étranger.

Dans les ateliers de Bollendorf on fabrique également de grandes quantités de meules à aiguïser, principalement pour l'exportation en Belgique, France, Hollande, Russie, Autriche et Turquie.

Il est à faire remarquer que le transport par chemin de fer coûte, pour les pierres ouvrées et les meules à aiguïser, 1/3 de plus que pour les produits bruts des mêmes carrières, quoique ni les uns ni les autres de ces transports n'imposent une responsabilité aux compagnies.

Il serait donc équitable de faire payer le même prix de transport pour tous les produits de nos carrières indistinctement. Ce serait là un moyen efficace de contribuer au développement de notre industrie; il lui rendrait plus facile la concurrence avec les carrières d'autres pays et les chemins de fer ne pourraient qu'y gagner.

Ardoisières.

Le terrain dévonien des Ardennes contient des gisements de chistes ardoisiers propres à être convertis en ardoises. Près d'Asselborn, des ardoises et des dalles grossières sont extraites à ciel ouvert; l'exploitation, faiblement activée, présente une médiocre importance. Vers 1868, des explorations pour découvrir de meilleures ardoises avaient été entreprises dans les mêmes parages et près du tunnel de Bivisch et, déjà en 1887, à Vianden. Mais tous ces travaux sont restés infructueux.

Il n'en est pas de même des exploitations similaires dans le canton de Redange, sur les territoires des communes d'Ell et de Perlé. Celles-ci se présentent sous de meilleurs auspices et ont des chances d'avenir, leurs produits ayant déjà aujourd'hui une valeur réelle et commerciale. De beaux échantillons provenant des trois principales de ces ardoisières se trouvaient, en 1880, à l'exposition d'Ettelbrück.

Plâtres.

L'industrie des plâtres a de la peine à se développer dans notre pays par suite de l'éloignement des carrières à plâtre des voies ferrées. Dès que nous dépassons un certain rayon,

nous tombons dans le domaine des plâtrières de Paris, auxquelles les bas prix des transports par canal et des tarifs spécialement réduits par chemin de fer permettent de rayonner sur un espace considérable, tout en leur laissant des prix de vente bien supérieurs aux nôtres.

Néanmoins, la qualité de nos plâtres, notamment de ceux de Steinsel-Walferdange, parvient à en accroître peu à peu les débouchés, et c'est ainsi que notre pays est parvenu à expédier à l'étranger, par an, environ 400 wagons de 10 tonnes de pierres à plâtre brutes, dans lesquelles la variété dite « albâtre », si remarquable par sa blancheur, a la plus grande part. Leur valeur peut être estimée à 20,000 fr.

Les plâtres préparés pour l'agriculture et ceux pour plafonnages peuvent être évalués à environ 15,000 maldres de 200 kilos, soit ensemble 3,000,000 de kilos, dont la plus grande partie se consomme dans le pays; ils représentent une valeur d'environ fr. 60,000.

Le prix élevé du bois nécessaire à la calcination du plâtre est un obstacle à l'essor de cette industrie, qui devra chercher à remplacer le combustible en usage par le combustible fossile.

Une innovation remarquable, due à M. Michel de Donaumuhl, est celle des briques coulées en plâtre, excellentes pour cloisons d'intérieur, légères et élégantes; elle devra notablement accroître la consommation de plâtre, quand elle sera généralement appréciée comme elle le mérite.

Établissement céramique à Wasserbillig.

La force motrice de cet établissement est une machine à vapeur de 20 chevaux. Les machines consistent en trois moulins servant à broyer les matières premières, deux malaxeurs et trois presses pour la confection des produits.

Ces produits se composent de dalles et pavés céramiques de couleurs et de formes diverses ainsi que de différentes épaisseurs.

Le nombre d'ouvriers employés varie entre 70 et 80. La quantité de matières premières employées annuellement est d'environ 4,900,000 kilos; la quantité de houille de 1,600,000 kilos. Les terres proviennent en grande partie des provinces rhénanes; le combustible des houillères des environs de Sarrebrück.

La majeure partie des produits a été écoulée, pendant les années 1877-1880, dans le Grand-Duché de Luxembourg, en Allemagne, en Belgique, en Hollande et en France.

Faiencerie de Septfontaines.

Pendant la période comprise entre 1877-1880, la situation de la faiencerie de Septfontaines est restée à peu près stationnaire, mais avec une tendance à l'amélioration. Cependant, par

suite de la concurrence faite, en particulier par les faïenceries de la Sarre, il n'y a pas lieu de compter sur un développement un peu considérable. Grâce à la bonne qualité des produits en faïence brune, terre à feu, carreaux de revêtement, la vente de ces articles a augmenté pour l'Allemagne du Nord et pour l'exportation ; mais elle a diminué pour les articles en terre de pipe, jaune, etc. C'est donc surtout sur les articles à bon marché que l'on doit compter pour soutenir une concurrence qui a produit un abaissement des prix dont on ne saurait prévoir le terme.

On a continué à perfectionner l'outillage et le nombre des ouvriers s'est élevé de 150 à 165.

La quantité des matières premières (houille, terre, etc.) arrivées par chemins de fer s'est élevée à 3,180,000 kilos ; le poids de produits expédiés par chemin de fer a été d'environ 1,000,000 kilos, soit environ de 4,200,000 kilos de transport par voie ferrée.

La faïencerie entretient une caisse de secours mutuels pour les ouvriers (Confrérie de Saint-Antoine) et une caisse de secours pour les veuves. Elle vient de créer, en commun avec les autres établissements de la société « Villeroy et Boch », une caisse de retraite pour les employés : une part du chiffre de la retraite est réversible sur les veuves et les orphelins mineurs. Dans toutes ces caisses, la part de contribution de la société est égale au chiffre des versements effectués par les membres.

Ferronnerie et meubles en fer.

Pendant l'année 1877, le prix des nombreux articles de ferronnerie avait baissé dans de grandes proportions, eu égard aux prix établis les années antérieures ; cependant les prix étaient encore rémunérateurs, de même que la vente était assez forte, grâce aux nombreuses constructions neuves commencées dans tout le pays. Mais après l'achèvement de celles-ci il ne restait au commerce de ferronnerie que ses clients ordinaires : l'agriculture, le ménage et l'usure journalière.

Le chiffre de l'importation des articles de ferronnerie dans le Grand-Duché se monte à plusieurs millions de francs par an.

Depuis 1872, il existe à Luxembourg une fabrique de lits et meubles en fer qui a pour débouché l'Allemagne, l'Alsace-Lorraine, la Belgique, la Hollande et la Suisse.

Cette fabrique occupe 70 ouvriers.

Ganterie en peaux.

Depuis notre dernier rapport triennal, la ganterie en peaux a eu des fortunes diverses et nos principales fabriques se sont maintenues à la hauteur de leur réputation acquise ; aussi dès qu'il y a une reprise dans cette branche d'industrie, notre place y participe.

Nous sommes heureux de pouvoir constater que le calme qui régnait depuis plusieurs années, a fait place à des affaires actives qui, il y a lieu de l'espérer, se maintiendront.

Nos fabriques sont pourvues de commandes pour la saison d'hiver 1880-1881 et si les prix obtenus n'ont pas toujours été rémunérateurs, l'ouvrage du moins ne manquera pas aux ouvriers de cette branche, pendant la saison rigoureuse.

L'Angleterre, l'Amérique, l'Allemagne et d'autres pays se fournissent à Luxembourg; la France seule, par suite de ses droits protecteurs, fait exception.

Environ deux mille ouvriers et ouvrières sont occupés dans le Grand-Duché par cette industrie qui tend à s'y développer davantage.

Imprimerie, librairie, lithographie, reliure.

Le Grand-Duché possède 10 imprimeries, dont 8 à Luxembourg, 1 à Diekirch, 1 à Echternach, lesquelles occupent 60 ouvriers et 18 apprentis-compositeurs, 14 imprimeurs et 4 apprentis; elles emploient 4 presses à bras, 17 presses mécaniques dont 6 marchent à la vapeur. Leur outillage tend toujours à se perfectionner. La moyenne des salaires s'est maintenue à fr. 3 75.

Les 5 librairies qui se trouvent à Luxembourg entretiennent des relations suivies avec l'étranger; leurs principaux fournisseurs sont l'Allemagne et la France. Les relations avec ce dernier pays prendraient plus d'extension, si les retours de livres en commission invendus n'étaient pas soumis à des formalités coûteuses et à des frais très élevés.

Il y a dans la ville de Luxembourg 5 lithographies avec 8 ouvriers et 8 presses.

Seize ateliers de reliure donnent de l'ouvrage à 29 patrons et ouvriers ainsi qu'à 6 apprentis-reliureurs.

Industries lainières.

L'industrie lainière (filature de laine et fabrication d'étoffes de laine) dans le Grand-Duché occupe environ 2500 ouvriers; le nombre des broches peut s'élever à 30,000 environ. La production en francs est évaluée à huit millions. Le chiffre des exportations en dehors des États formant le Zollverein s'élève environ à 35 pCt.

Willz. — La consommation en laines étrangères a été, pendant ces dernières années, d'une moyenne annuelle de 350 balles La Plata; à ce chiffre il faut ajouter à peu près 2500 kilos laine du pays qui sont employés pour laine à tricoter; 150 ouvriers environ sont occupés dans les diverses fabriques de cette localité.

Esch-sur-Sûre. — La fabrication d'Esch-sur-Sûre emploie environ 25,000 kilos de laine, dont 15,000 kilos de laine du pays et 10,000 kilos de laine de La Plata, qui produisent en chiffre rond 1000 pièces molletons, 300 pièces de drap, 150 pièces de flanelles, 600 pièces couvertures, 3,500 kilos fil à tricoter; elle occupe 70 à 80 ouvriers.

Larochette consomme annuellement environ 85,000 kilos laine lavée de La Plata et du pays. Le nombre des ouvriers y est de 500 environ ; on y produit surtout les étoffes façonnées bon marché.

La fabrication d'étoffes de laine à *Schleifmühl*, près de Luxembourg, date de 1828. L'usine de *Schleifmühl* grandit encore annuellement et, aujourd'hui, l'établissement de MM. Godchaux frères et C^{ie} se compose de :

2 grands ateliers de réparation, 24 assortiments (système Martin) avec 15,000 broches de filature, tant renvideurs que métiers fixes et mulljennys ; 80 métiers à tisser mécaniques ; 230 métiers à tisser à la main ; de vastes ateliers d'apprêts, 18 foulouses, 16 dégraisseuses, 10 laineries, 2 rames continues à vapeur et à air chaud, 7 tondeuses, presses hydrauliques et cylindriques, 5 échardeuses, épauillage chimique de laine et pièces, deux grands lavoirs Leviathan, etc. ; teinture en laine et en pièces ; 3 cuves à indigo, 19 chaudières à vapeur. Comme moteurs : chutes d'eau (160 chevaux), machines à vapeur (130 chevaux).

Les produits manufacturés, nouveautés pour pantalons et paletots (hiver et été), satins castors, édredons, molletons, flanelles, articles pour confections de dames, le tout dans de très bas prix, s'écoulent en Allemagne, Alsace-Lorraine, les pays scandinaves, la Suisse, l'Italie, l'Autriche, l'Angleterre, la Belgique, l'Amérique et Paris. Cette dernière ville absorbe à elle seule une grande partie des étoffes pour confections de dames. Avec sa succursale d'Ettelbrück, l'établissement de *Schleifmühl* occupe 900 ouvriers et travaille annuellement environ 375,000 kilos de laine lavée.

Pulfermühl. — La fabrique de draps et tricots de *Pulfermühl* date de 1876 ; elle occupe plus de 900 ouvriers. Elle se compose de 14 assortiments de filature, 5 selfactings et 12 mulljennys, 60 métiers mécaniques, 220 métiers à bras. Elle possède, outre un lavage de laine, un échardeage chimique et autre, une teinturerie complète en laine, en coton et en pièces et toutes les machines nécessaires à l'apprêt, telles que dégraisseuses, foulouses, laineries, rames continues à vapeur, tondeuses, presses hydrauliques et cylindriques. Comme moteurs : une turbine et trois machines à vapeur de la force totale de 240 chevaux.

Les produits manufacturés sont : la bonneterie, la draperie et les nouveautés pour été et hiver pour hommes et dames, flanelles, molletons, pure laine et articles laine et coton.

La production de cet établissement s'élève à environ 400,000 kilos de lainages divers, lesquels trouvent leur écoulement en Allemagne, en Alsace-Lorraine, en Angleterre, en Suisse, en France, en Belgique, dans les États scandinaves et en Amérique.

Bonnevoie près Luxembourg. — Une filature y est établie depuis quelques années et produit annuellement 13,000 à 14,000 kilos de laine filée à tricoter, représentant une valeur de 90,000 à 100,000 fr.

Clausen (Luxembourg) possède une filature de laine à tricoter, produisant 6000 à 7000 kilos de laine d'une valeur de 45,000 fr. environ.

Walferdange possède une filature de laine à tricoter de trois assortiments.

Métallurgie.

Comme nous l'avons dit dans notre dernier rapport, aucun symptôme de reprise n'a laissé espérer une amélioration dans les affaires métallurgiques. C'est seulement vers la fin du mois d'octobre 1879 que cette longue crise si désastreuse pour la métallurgie semblait vouloir toucher à sa fin. La baisse sur les produits métallurgiques s'est arrêtée, une hausse a eu lieu sur les fontes et les fers ; on commençait à espérer un meilleur avenir. La demande de fontes devenait de plus en plus forte et les prix ont haussé. Cette reprise a été produite par une forte demande de rails et de fontes venant des États-Unis. L'Angleterre et l'Allemagne ont eu une forte part dans ces fournitures. Malheureusement cette reprise n'était pas de longue durée. La spéculation s'est emparée du marché et, par suite d'achats exagérés, le contre-coup n'a pas tardé d'arrêter non seulement la reprise, mais de provoquer la baisse. Au mois de février 1880, la réaction s'est produite et les producteurs ont dû, de nouveau, réduire leurs prix pour lutter avec les spéculateurs surchargés de produits.

Grâce aux droits protecteurs, la concurrence étrangère ne pouvait plus envahir le marché allemand avec ses produits, comme cela a eu lieu avant le mois de juillet 1879. Les prix ont dû céder, mais ils ont pu se maintenir pendant quelques mois encore à un niveau qui permettait de produire sans perte. A partir de juillet, la baisse sur les produits métallurgiques est devenue plus sensible. La surproduction a fait sentir ses funestes effets et de forts stocs se sont accumulés dans les usines. Les prix sont arrivés peu à peu presque au niveau où ils étaient avant la reprise de l'année dernière.

Au mois d'octobre 1879, les industriels du Grand-Duché et de la Lorraine ont créé un syndicat pour la vente de leurs produits afin d'éviter, par cette création, la concurrence acharnée que les producteurs de fontes se faisaient entre eux. Ce syndicat, créé d'abord pour une durée de 15 mois, a été prolongé jusqu'au 31 décembre 1881. L'effet de cette création est que les prix des fontes, quoique toujours en baisse et peu rémunérateurs, peuvent être tenus plus ou moins en rapport avec les prix des fers finis.

Production des hauts-fourneaux.

	1877	1878	1879	1880
Nombre des hauts-fourneaux existant en	20	19	17	18
Nombre des hauts-fourneaux ayant marché.	8	12	12	15
Nombre de semaines de marche	432	520	518	643
Nombre d'ouvriers	963	1225	1255	1328
Tonnes	215,388 ¹⁾	248,377 ²⁾	261,236	260,666
Valeur de production . . fr.	10,218,937	11,548,747	10,807,460	14,545,282

1) Dans ces 215,588 tonnes sont comprises 5,509 tonnes de 2^e fusion d'une valeur de fr. 21,750, et 211,879 tonnes de fonte d'affinage d'une valeur de fr. 10,197,187.

2) Dans ces 248,377 tonnes sont comprises 245,512 tonnes fonte d'affinage d'une valeur de fr. 11,280,312, et 4,865 tonnes fonte de moulage, d'une valeur de fr. 268,435

Fonderies.

Poteries en fonte, poëleries, pièces de machines etc.

Dans le Grand-Duché il existe 5 fonderies avec 8 cubilots, savoir :

Eich : Metz et Comp. 4	}	1877.	1878.	1879.	1880.	
» Michel et Wersinger 2		Nombre d'ouvriers	135	128	138	162
Colmar-Berg : Schœller et		Production en tonnes.	1269	1394	1205	1701
Majerus. 1		Valeur fr.	354,912	335,000	309,250	426,863
Diekirch : Vandereycken. 1						

(Un cinquième établissement n'a pas fourni de renseignements.)

Laminoir.

Le seul laminoir dans le Grand-Duché possédait, en 1876 :

- 6 fours à puddler,
- 2 » à chauffer,
- 2 » à souder,

dont 5¹/₄ fours à puddler, 1³/₄ fours à souder et 2 fours à réchauffer ont marché pendant l'année 1877.

La production totale, en petits rails pour minières, éclisses, fers marchands, fers spéciaux, fers profilés, s'élevait ensemble à kilos 3,010,650

Valeur de la production. fr. 529,481.

Nombre d'ouvriers employés : 140.

Le laminoir a marché en 1877 pendant 10 mois.

Pour la production ci-dessus on a consommé :

- 3,899,500 kilos fontes indigènes,
- 404,000 » vieille ferraille et mitraille,
- 328,500 » riblous de fer,

ensemble 4,629,000 kilos.

Production en loupes : 3,151,250 kilos, d'une valeur de fr. 315,000.

Le laminoir n'a plus marché depuis le mois de novembre 1877.

Industrie minière. (Minerai de fer.)

	1877.	1878.	1879.	1880.
Production totale, tonnes	1,262,325	1,407,617	1,613,392	2,173,463
Valeur de la production minière fr.	3,766,747	4,212,280	4,439,019	6,538,544
Nombre d'ouvriers occupés	2009	2285	2732	3656

Les terrains miniers concessibles par l'État, délimités jusqu'à présent, comprennent 1,878 hectares.

(Dans ce chiffre n'est pas compris le terrain minier situé sur le territoire de la commune de Dudelange, qui n'est pas encore arpenté.)

Les concessions accordées jusqu'ici comprennent :

1° à titre de subside pour la construction de chemins de fer :

à la Société Prince-Henri 375 hectares ;

à la Société de Winterthur 138½ »

2° contre paiement de 50 annuités :

aux maîtres de forges du Grand-Duché 243 »

756,5 »

Il resterait donc disponible hectares 1121,5 »

Nous sommes d'avis que, pour les concessions qui restent à accorder, il faudrait donner la préférence aux maîtres de forges du Grand-Duché, en leur imposant, pour autant que possible, la condition d'employer les mines aux besoins de leurs usines. Une partie de ces terrains trouveront sans nul doute leur emploi comme subside pour la construction de chemins de fer dans des contrées du pays qui en sont encore dépourvues.

La superficie des terrains non concessibles, c'est-à-dire exploitables à ciel ouvert, est évaluée approximativement à 2000 hectares et s'étend sur une zone d'environ 100 kilomètres. En 1880, il existait 112 minières à ciel ouvert.

Le Grand-Duché possède de la mine de plomb dans les communes d'Oberwampach et d'Allerborn, de la mine d'antimoine à Gœsdorf et de la mine de cuivre à Stolzenbourg. Depuis nombre d'années ces mines ne sont plus exploitées. Il y a lieu de croire que la mine de cuivre de Stolzenbourg va de nouveau être mise en exploitation. L'antimoine de Gœsdorf tenait rang égal avec les meilleurs produits similaires connus.

Meunerie. — Huilerie.

Ainsi que le renseignait déjà notre dernier rapport, les moulins, en nombre trop considérable, ayant perfectionné leur outillage et augmenté leur fabrication, produisent au-delà de la consommation locale; les farines étrangères continuent aussi à nous disputer une partie du marché. Ces conditions de forte concurrence ne sauraient être que préjudiciables à cette industrie.

L'huilerie reste dans la même situation d'un travail restreint, par suite de la persistance de l'emploi si important des huiles minérales.

Le nouveau tarif douanier de 1880 a été profitable à ces deux industries, en modérant l'importation des farines et des huiles. Comme cependant ce tarif impose aussi à l'entrée les blés et les graines, sa protection pour ces industries (surtout la meunerie)

perd beaucoup de ses avantages lorsque de mauvaises récoltes dans les États de l'Union douanière allemande obligent à recourir à l'importation des céréales et graines.

Du reste, les droits sur les farines (fr. 2 50 p. % kil.) ayant été reconnus insuffisants et pas en rapport avec ceux sur les blés (fr. 1 25 p. % kil.), la taxe a été portée à fr. 3 75 sur les farines à partir du 1^{er} juillet de cette année (1881).

Industrie de la fabrication du papier.

Il n'y a pas eu de changement favorable produit, dans cette industrie, depuis notre dernier rapport. Les conséquences de la suppression du droit de sortie sur les chiffons, qui a été aboli en Allemagne, au grand préjudice des fabricants de papier, n'ont pas tardé à se faire vivement sentir; le prix de la matière première qu'on exporte, en grande quantité, est toujours élevé depuis l'abolition de la taxe de sortie et nullement en rapport avec le prix des produits fabriqués, c'est-à-dire que le prix des chiffons n'a pas diminué, tandis que la valeur du papier a baissé considérablement, surtout pour les sortes moyennes, de vente courante.

Nous verrions avec grand intérêt la création de débouchés nouveaux; au lieu de revenir au régime de protection, il eût été bien préférable de voir l'Allemagne faire un pas de plus dans la voie du libre échange qu'on avait commencé à inaugurer et, en obtenant la réciprocité des pays limitrophes, on serait parvenu, dans un avenir peu éloigné, à nous ouvrir leurs frontières qui sont malheureusement fermées à nos produits. — Enfin, notre industrie n'ayant pas de tarifs spéciaux pour le transport du papier et des chiffons, souffre toujours de l'augmentation de 20 % dans le prix de transport par chemin de fer, augmentation dont nous prions avec instance notre Gouvernement de demander la réduction sur notre réseau.

Pâtes alimentaires. — Chocolats.

La fabrique de pâtes alimentaires et de chocolats de Hastert frères, à Luxembourg, fondée en 1863, a pris une extension notable dans les derniers temps. Cette maison fabrique les vermicelles, macaronis, nouilles et pâtes d'Italie, au moyen de quatre presses pouvant fournir 1000 kilos par jour.

La production annuelle de pâtes de toutes espèces atteint le chiffre de 100,000 kilos.

Pour la fabrication des chocolats elle emploie deux mélangeurs et deux broyeurs pouvant fournir journellement 200 kilos. L'établissement possède comme force motrice une machine à vapeur de la force de dix chevaux; il occupe 7 hommes et 8 femmes.

Les produits sont placés en Alsace-Lorraine, en Allemagne et en Hollande.

Industrie poudrière.

Cette industrie existe dans le Grand-Duché depuis 1872; son siège social est à Luxembourg, l'usine est près de Kockelscheuer, dans la commune de Roeser. Elle occupe environ 15 ouvriers et un chef de fabrication. Sa production, sur laquelle l'exploitation minière exerce une influence majeure, varie de 150 à 300,000 kilogr. par année. Elle écoule ses produits dans le Grand-Duché, en Lorraine ainsi que sur la Sarre.

Par suite de la concurrence acharnée que lui font les industriels allemands, l'industrie poudrière dans le Grand-Duché est en souffrance; elle souffre surtout depuis que l'Allemagne a autorisé le transport par chemin de fer des matières explosibles.

Sucrieries.

Depuis 1874, l'industrie sucrière n'a fait que se maintenir avec beaucoup de difficulté. D'un côté, les prix des sucres avaient éprouvé une forte baisse qui s'est continuée pendant des années, et d'autre part le cultivateur qui, chez nous, n'emploie guère les instruments perfectionnés ainsi que les engrais artificiels, et qui dès lors ne sait produire la matière première à bon marché, est resté toujours trop absolu dans ses exigences. Heureusement que, dans ces derniers temps, cet état de choses a un peu changé: les prix des sucres se sont relevés et le fabricant, qui est devenu lui-même producteur de betteraves, est plus certain maintenant d'obtenir la matière première nécessaire à sa consommation. Aussi, dans ces conditions, croit-on qu'un meilleur avenir est réservé désormais à nos deux établissements qui s'occupent de la fabrication du sucre, surtout que ces deux usines se trouvent actuellement dans une seule main.

Le droit d'accise de 1 fr. par quintal (50 kilos) de betteraves équivalant presque à la valeur de la matière première, a toujours été un obstacle sérieux à la prospérité de cette industrie.

La prime d'encouragement pour la culture de la betterave n'a plus été continuée à partir de 1877.

Voici quelques données sur nos deux sucrieries :

	1877-1878.		1878-1879.		1879-1880.	
	Mersch.	Diekirch.	Mersch.	Diekirch.	Mersch.	Diekirch.
Quantités de betteraves mises en œuvre quint.	80,780	61,410	69,925	79,880	62,335	94,320
Impôt à 80 pfennig . . . M.	64,624	49,128	55,940	63,904	49,868	75,456
Quantités exportées (sucre brut) . . . »	8,750	1,603	9,026	1,326	3,011	»
Restitution à la sortie à 9 M. 40 pf. par quint . M.	82,248	15,064	84,809	12,461	28,305	»

NB. Le quintal est égal à 50 kilogr.

Tabacs.

Le nouveau tarif des douanes du 25 juillet 1879 a fixé pour l'Allemagne des droits de production et des droits d'entrée très élevés, qui frappent également l'industrie du Grand-Duché.

Le droit de production du tabac indigène fut porté de marks 5,50 à marks 45. *)

Le droit d'entrée sur les tabacs en feuilles qui était de mk. 24 fut majoré jusqu'à mk. 85.

Les tabacs fabriqués qui payaient mk. 60 payent aujourd'hui mk. 180, et les cigares et cigarettes qui figuraient à l'ancien tarif par mk. 132 sont imposés maintenant à mk. 270, le tout par 100 kilogr. Ces droits d'entrée ont été perçus à partir du 25 juillet 1879.

Dès 1877, où la question de la majoration des droits fut soulevée, nos fabricants se virent dans la nécessité d'augmenter leurs approvisionnements afin de pouvoir faire face à toutes les éventualités. Cet état de choses leur fit subir des pertes d'intérêts très sensibles sur les capitaux engagés.

Quoique les prix des matières premières eussent augmenté fortement aussitôt après l'approbation du nouveau tarif, nos fabricants ne purent pas de suite profiter de cette hausse, obligés qu'ils étaient d'écouler, aux anciens prix, la plus grande partie de leurs approvisionnements. A partir du moment où les prix de vente furent mis en concordance avec le nouveau tarif, la consommation se ressentit de la hausse des prix et nous croyons pouvoir évaluer la diminution de la consommation à environ 25 pCt.

Quatre de nos principaux fabricants, qui ne produisaient presque exclusivement que pour l'exportation, ne purent plus concourir, malgré la bonification d'une prime de sortie, avec les fabricants belges, hollandais et suisses, et deux d'entre eux, dans le seul but de conserver leur clientèle pour des temps meilleurs, établirent des succursales en Hollande où ils employèrent une partie de leurs anciens ouvriers.

En 1880, il y avait dans le Grand-Duché 24 fabricants de tabacs et de cigares qui donnaient de l'occupation à 260 ouvriers, non compris le personnel de bureau. Pendant cette année, les salaires se sont élevés à environ fr. 160,000 ; la fabrication exigea à peu près 10,000 quintaux de tabacs allemands et 3000 quintaux de tabacs d'outre-mer.

L'outillage peut être évalué à fr. 100,000.

1500 à 1600 marchands débitent du tabac dans le Grand-Duché.

Le quart environ de la production totale est placé en Alsace-Lorraine. Dans ce ressort, cependant, nos fabricants se ressentent tous les jours davantage de la concurrence de la manufacture impériale de tabacs de Strasbourg, et ils se joignent à leurs collègues d'Allemagne pour protester contre les agissements de cette manufacture qui leur sont très préjudiciables.

La production annuelle du Grand-Duché représente approximativement

12,000 quintaux (à 50 kilos) de tabac haché et en rôles au prix moyen	
de 100 fr. par quintal	fr. 1,200,000
200 quintaux tabac à priser à 90 fr. le quintal	» 18,000
80 à chiquer à 150 fr. le quintal	» 12,000

*) Ce droit n'a été cependant pour 1880 que de mk. 20, il ne sera pour 1881 que de mk. 30 et le maximum, soit mk. 45, ne sera exigé qu'à partir de 1882.

2,000,000 de cigares en dessous de 35 fr. le mille . . .	fr.	50,000
2,500,000 » au dessus de 35 fr. le mille . . . »		125,000
2,000,000 de cigarettes à 10 fr. le mille »		20,000
Total	fr.	1,425,000

Tanneries. — Écorces à tan.

Depuis 1878, le prix des écorces à tan a graduellement diminué et s'est arrêté à un taux acceptable pour les tanneurs.

Au 1^{er} janvier 1880 est entré en vigueur le nouveau tarif allemand qui soumet les cuirs forts étrangers à un droit d'entrée de 36 marks par 100 kilogr.; mais malgré ce droit élevé le prix du cuir tanné diminue encore journellement, ainsi que l'on en a eu la preuve à la dernière foire de Francfort. C'est principalement au tannage précipité (*Schnellgerberei*) que l'on doit attribuer, pour une forte part, la diminution du prix du cuir fort.

Il y a une dizaine d'années, on tannait le cuir dans un espace de 30 à 32 mois; aujourd'hui, chez nous, les tanneries en général n'y mettent que 20 à 24 mois.

Dans notre pays, comme en Allemagne et en France, on estime que la fabrication du cuir a diminué d'un quart environ.

Teintureries et toiles.

La teinturerie est une industrie assez importante dans le Grand-Duché.

Comme dans les draps ordinaires de Wiltz, Larochette et Esch-sur-Sûre, on n'a que des mélanges de couleurs ordinaires, la teinturerie ne gagne en importance que dans les grands établissements de Schleifmühl, Pulfermühl et Larochette.

Nous citons la teinturerie de M. Jean Uden, à Mühlbach, qui s'occupe spécialement de la teinture des laines destinées à la fabrication des tricots de laine.

Depuis plus d'un quart de siècle le Grand-Duché possède deux établissements industriels qui ne s'occupent exclusivement que de la teinture en bleu de cuve de toiles et de tissus de coton écrus: l'établissement de M. Bonne-Sichel et celui de MM. Uden frères et C^{ie}. Les deux maisons ont leurs sièges et magasins à Luxembourg. C'est principalement dans les divers États du Zollverein que les quatre cinquièmes de leurs produits sont placés, tandis que la consommation indigène ne s'élève à peine qu'à un cinquième de leur fabrication.

Depuis 1877, l'écoulement des produits, c.-à-d. le chiffre des ventes a diminué en suite de la crise commerciale et les nouveaux droits d'entrée sur les toiles écruës ont rendu les transactions très difficiles.

Le nombre d'ouvriers occupés dans ces deux établissements varie, suivant les périodes, entre 25 et 40 et le salaire d'un ouvrier est de fr. 2 50 à fr. 3 par jour.

N'oublions pas de mentionner une industrie qui a pris depuis une dizaine d'années une

assez grande extension, c'est la confection d'effets d'habillements pour ouvriers. Ces confections se font, pour la plus grande partie, en toiles bleues, à Luxembourg et à Larochette et occupent plusieurs centaines d'ouvrières. Les produits sont placés dans les États du Zollverein et principalement dans l'Alsace-Lorraine.

Vignobles.

1877. — Par suite des fortes gelées survenues au mois de septembre 1877, les raisins n'avaient pas complètement mûri. La qualité des vins était très mauvaise, tandis que le rendement quantitatif était assez considérable. La récolte a donné 35—40 hectolitres par hectare. D'après l'appareil d'Oechslé, le moût ne pesait que 42 à 45 degrés. En automne 1877, le foudre (1000 litres) se payait fr. 200.

1878. — Malgré que « l'oïdium » eût fait des ravages dans certaines côtes, l'année 1878 comptait, en raison de la quantité récoltée, parmi les meilleures des vingt dernières années. Le produit moyen était de 70—75 hectolitres par hectare ; pour les 850 hectares de nos vignobles, la production se chiffrait dès-lors à 6000 foudres (60,000 hectolitres), dont le prix, en automne, était de 300 fr. par 1000 litres. La qualité était assez bonne et le moût pesait, d'après Oechslé, 60—65 degrés.

1879. — Cette année fut une des plus mauvaises du siècle, tant sous le rapport de la qualité que sous celui de la quantité. Production, 5 hectolitres par hectare ; prix, en automne, 200 fr. par 1000 litres.

1880. — La vigne avait totalement gelé par suite des rigoureux froids de 1879-1880, de sorte que la récolte a entièrement manqué. La production ne fut que de 80 litres par hectare. Qualité bonne (65—70 degrés), prix moyen, en automne, 300 fr. par 1000 litres.

Dans les bonnes années une certaine quantité de nos vins est exportée en Belgique. Les produits des années médiocres ou mauvaises sont placés, en partie, dans les endroits limitrophes de la Prusse où ils remplacent plus ou moins le cidre.

Vinaigrerie.

L'industrie des vinaigres est entrée chez nous dans une nouvelle phase depuis la promulgation de la loi du 29 septembre 1880, qui accorde à nos vinaigriers, à partir du 1^{er} janvier de la même année, la restitution des droits acquittés sur les alcools qui servent à la fabrication.

Grâce à cette mesure, nos vinaigreries travaillent maintenant sur un pied d'égalité avec leurs concurrents allemands, tandis qu'avant 1880, la matière première employée par les fabricants allemands leur revenait 25 à 30 pCt. meilleur marché qu'aux vinaigriers luxembourgeois.

Un autre facteur servira également au développement de cette industrie chez nous : c'est une nouvelle méthode de fabriquer dite des « Cures tournantes », inventée par MM. Michaëlis frères à Rollingergrund, près Luxembourg. Cette méthode qui, d'après les documents que

nous avons en mains, se répand de plus en plus en France et qui a aussi pris pied en Allemagne, présente, en économie de matière première sur les méthodes d'Orléans et de Schützenbach, des avantages tellement grands qu'elle finira par remplacer complètement ces dernières.

Avant de terminer cet exposé succinct de nos affaires purement commerciales, nous tenons à enregistrer des faits qui font époque dans la Famille Royale et dans l'histoire du Luxembourg.

A peine les peuples placés sous le sceptre de Sa Majesté le Roi Grand-Duc eurent-ils chaleureusement manifesté leur joie à l'occasion de l'heureux événement du mariage de Sa Majesté avec la Princesse Emma, qu'un malheur immense vint frapper le Grand-Duché par la mort inattendue de Son Altesse Royale Monseigneur le Prince HENRI des Pays-Bas.

Pendant les vingt-neuf années consécutives que Son Altesse Royale avait représenté Sa Majesté le Roi Grand-Duc dans le Grand-Duché, le pays entier fut toujours témoin des éminents services que Son Altesse Royale ne cessa de rendre avec le plus grand dévouement pour protéger les intérêts moraux et faire grandir la prospérité matérielle du pays.

Sa Majesté le Roi Grand-Duc, depuis la mort de Son Auguste Représentant, a pris directement en mains les destinées de notre chère patrie, qui conservera pour l'Illustre Dynastie d'Orange-Nassau une fidélité et un attachement inaltérables.

Luxembourg, le 15 septembre 1881.

La Chambre de commerce,

V. Bück, président,
Ch. Gemen, secrétaire.

TABLE DES MATIÈRES.

Chambre de commerce	1	Caisse d'épargne	61
Chambre de commerce	2	Société ouvrière de secours mutuels de la ville de	
ers	3	Luxembourg etc.	65
.	4		
es	5		
ngers	5		
.	6	Assurances	64
.	6	Bonneterie	65
res commerciales	6	Brasseries	65
ites. — Causes introduites, pen-		Carrières de la Sûre et autres	66
sées	7	Ardoisières	67
.	7	Plâtres	67
.	7	Établissement céramique à Wasserbillig	68
elle à Paris	9	Faïencerie de Septfontaines	68
.	12	Ferronnerie et meubles en fer	69
de grande communication	13	Ganterie en peaux	69
.	14	Imprimerie, librairie, lithographie, reliure	70
.	18	Industries lainières	70
.	20	Métallurgie	72
.	21	Production des hauts-fourneaux	72
.	22	Fonderie	73
.	24	Laminoir	73
foires du plat pays	26	Industrie minière	73
ville de Luxembourg	34	Meunerie, builerie	74
— Foires aux draps	34	Papier (fabrication du)	75
» aux cuirs	35	Pâtes alimentaires. — Chocolats	75
.	36	Poudrerie	76
.	37	Sucreries	76
e Grand-Duché et le Zollverein	37	Tabacs	77
ouanière	38	Tanneries. — Écorces à tan	78
.	49	Teintureries et toiles	78
ume-Luxembourg	50	Vignobles	79
e-fleuri	56	Vinaigrerie	79
.	58		
nationale	58		
onale	59		
r.	61		